

La Terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

VOL. XXVIII — No 18

MONTREAL, MERCREDI, LE 11 JUILLET 1956

515, avenue Viger, Montréal

L'expérience de Ste-Anne des Plaines

Un bon point de départ dans la vente des fraises



AVANT D'ALLER DANS LE CHAMP DE FRAISES ! — Photo prise au début de la brève visite faite jeudi dernier à quelques producteurs de fraises de Ste-Anne des Plaines. Nous sommes ici chez M. Donat Chaumont (en chapeau de paille, assis sur une marche du perron), directeur du syndicat spécialisé de producteurs de fruits et légumes du nord de Montréal, L.U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" sont bien représentés dans la groupe. On remarque, de g. à d., MM. G.-H. Ledoux, chef du secrétariat de l'U.C.C., l'abbé Guy Racicot, aumônier de la Fédération de Montréal-St-Jérôme, Bernard Bérubé, rédacteur à la "Terre de Chez Nous", Gilbert Mireault, propagandiste et agent de liaison pour les producteurs de fraises, M. Donat Chaumont, et P.-H. Lavoie, directeur de la "Terre de Chez Nous".

C'est ce qui ressort d'une visite-éclair faite jeudi dernier au "royaume de la fraise"

(Textes par Bernard BERUBE et reportage photographique par Pierre SAWAYA)

Les producteurs de fraises du nord de Montréal, en particulier de Ste-Anne des Plaines et des environs immédiats, ont fait cette année une très intéressante expérience dans la vente de leurs produits, une expérience enrichissante au propre comme au figuré et qui servira, si elle se révèle concluante, de point de départ à plusieurs autres expériences plus poussées dans d'autres catégories de produits.

C'est en résumé l'impression très nette qui est restée d'une visite-éclair faite jeudi dernier chez quatre producteurs de fraises choisis au hasard au "royaume de la fraise", c'est à dire à Ste-Anne des Plaines comté de Terrebonne, au poste d'entreposage et de classement du syndicat spécialisé (U.C.C.) de producteurs de fruits et légumes du nord de Montréal, ainsi qu'à la conserverie Ste-Anne, propriété conjointe de MM. Simard, Soucy et Déom. Cette industrie emploie quelque 75 personnes pour l'équeutage et une dizaine pour la fabrication des conserves qu'on estime pour l'année courante à environ 30,000 caisses de fraises en conserve.

Le groupe de visiteurs comprenait le directeur de "La Terre

de Chez Nous", M. P.-H. Lavoie, le rédacteur qui rédige ce compte rendu, un photographe, le chef du secrétariat de l'U.C.C., M. G.-H. Ledoux, M. Gilbert Mireault, propagandiste de Montréal-St-Jérôme, qui a servi d'agent de liaison du syndicat et est en grande partie responsable de la mise en oeuvre de ce projet qui date d'au moins trois ans.

Le groupe a visité successivement les fraisières de MM. Donat et Ernest Chaumont, voisins l'un de l'autre, puis celles de MM. Paul-Eugène Vézeau et Armand Benoit, cette dernière la plus considérable en superficie puisqu'elle s'étend sur 15 arpents en production et six en plantation du printemps. M. Paul Vanier, agronome

(suite à la page 19)

L'U. C. C. soumet un volumineux mémoire à la Commission d'enquête Gordon

Dans un mémoire soumis récemment à la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada (Commission Gordon), l'U.C.C. prévoit que la province devra nourrir une population de plus de 7 millions de personnes en 1980, en tenant compte des possibilités de son sol et de son climat. Elle affirme que ce n'est pas parce que l'a-

tendue de son domaine cultivable est relativement plus restreint qu'ailleurs qu'il faut lui apporter moins d'attention, bien au contraire, car le maximum de rendement que l'on pourra tirer de son territoire servira le bien commun de la collectivité tout entière.

A St-Charles de Caplan

Congrès de l'U.C.C. de Gaspé le 22 juillet

La Fédération de l'U.C.C. de Gaspé tiendra cette année son congrès annuel dimanche le 22 juillet prochain à St-Charles de Caplan, comté de Bonaventure.

Après la messe d'ouverture en l'église paroissiale le congrès s'ouvrira officiellement en la salle paroissiale et se terminera par une soirée sociale. Le conférencier d'honneur de la soirée sera M. P.-E. Bolte, p.s.s., aumônier général de l'U.C.C. Il y aura en outre présentation de films intéressants. Un représentant de la Confédération assistera aussi au congrès de Caplan et prononcera une allocution.

L'an dernier, plus de 700 personnes avaient pris part au congrès diocésain de Gaspé. La Fédération espère qu'on fera encore mieux cette année.

Dimanche le 15 juillet, la Fédération de Gaspé tiendra en outre un grand congrès pour tous les cultivateurs et bûcherons de Gaspé-nord et Gaspé-sud à la Rivière-au-Renard. Ce congrès s'ouvrira à 2 h. p.m. et se termine par une soirée sociale, au cours de laquelle on projettera sur l'écran le film "Chantiers Coopératifs". M. Bolte assistera également à ce congrès, le premier tenu sur la côte nord de la Gaspésie.

Dans ce volumineux document, qui compte plus de 80 pages, l'U.C.C. montre d'abord comment a évolué le milieu rural canadien-français, à partir de l'agriculture vivrière à l'agriculture commerciale. Elle explique ensuite les facteurs de développement de la ferme québécoise et indique la place de l'agriculture dans l'économie de la province. Après quelques considérations générales sur les différences de l'agriculture dans les provinces centrales et l'est du pays, le mémoire insiste sur le contraste qui existe entre le niveau de vie rural et le niveau de vie des autres classes de la société.

Après cet aperçu succinct des problèmes qui se posent pour l'agriculture du Québec, le mémoire de l'U.C.C. recommande la mise en oeuvre de certaines politiques qui paraissent plus propres à assurer la prospérité agricole du Québec, en particulier en vue du bien commun de toute la société canadienne.

Les principales recommandations

du mémoire, au nombre d'une dizaine, attirent notamment l'attention de la Commission sur la nécessité d'un inventaire et d'une analyse fonctionnelle des sols et leur conservation rationnelle, sur la recherche de nouvelles plantes alimentaires et industrielles appropriées à la température, au climat, au sol ainsi qu'aux besoins futurs sur la conservation et la classification plus systématiques des produits agricoles, sur la mise en marché des produits agricoles, le contrôle et le soutien des prix de certains produits, sur le crédit à l'exploitation agricole, sur une politique agricole qui tiennent davantage compte des besoins particuliers des provinces centrales, le Québec en particulier, et qui favorise la mise en valeur maximum des possibilités déjà restreintes du territoire cultivable, sur la nécessité d'amplifier le programme de recherches du gouvernement fédéral, etc.

Ce document impossible à résumer de façon convenable, contient une mine de renseignements (suite à la page 19)

Visite-éclair chez 4 producteurs de fraises de Ste-Anne des Plaines

(Voir reportage avec photos en pages 10 et 11)



EXTREME IMPORTANCE DU CLASSEMENT — Le consommateur veut la qualité et l'acheteur, petit ou gros, est forcé de lui donner raison. Le producteur devra de plus en plus s'en aviser s'il veut conserver le marché. On est ici au centre d'entreposage et de classement des fraises à Ste-Anne des Plaines. A gauche, M. Gilbert Mireault, propagandiste de l'U.C.C. et agent de liaison du syndicat spécialisé de producteurs de fruits et légumes du nord de Montréal, et M. Paul Vanier, agronome spécialisé en horticulture, qui fait le classement pour le compte des producteurs de fraises.

La voix du Pape

Cultivez-vous comme travailleurs

(Discours de Pie XII aux agriculteurs italiens)

C'est à vous d'entreprendre et de continuer la tâche personnelle de vous cultiver vous-mêmes comme travailleurs, comme membres de la société, comme enfants de Dieu. C'est pourquoi, Nous désirons vous dire quelques brèves paroles sur chacun de ces trois devoirs.

On a l'habitude de dire communément que "la nature fait tout" dans les champs. C'est vrai, quand on attribue au merveilleux pouvoir de la nature le miracle de la germination, de la croissance, de la maturation, qu'aucune force ni artifice humains ne peuvent reproduire ni remplacer. Mais la nature attend d'être aidée et guidée par l'intelligence et par la main de l'homme, pour exercer son pouvoir presque illimité au profit des hommes. C'est pourquoi, l'œuvre de l'agriculteur est une forme de collaboration presque directe à l'œuvre de Dieu, et elle honore grandement celui qui

l'accomplit. Or, plus la collaboration est intelligente, assidue, vigilante, plus la nature est prête à répondre généreusement aux fatigues humaines. Vous savez que les sciences ont ouvert et ouvrent toujours de nouvelles voies pour renforcer la collaboration de l'homme avec la nature, afin d'utiliser plus sagement ses ressources. Il faut connaître, étudier et adopter les méthodes que les sciences suggèrent. Cela comporte l'abandon de systèmes empiriques et rudimentaires, qui constituent non seulement un gaspillage d'énergies humaines, mais encore le renoncement à d'importants résultats, d'autant

plus appréciables quand la terre, spécialement dans votre pays, se montre impuissante à nourrir le nombre de ses habitants. L'agriculteur d'aujourd'hui ne peut se contenter de méthodes dites patriarcales; cependant, il doit acquérir la connaissance technique de sa profession, en se laissant guider avec confiance par ceux qui, dans l'agriculture, reconnaissent une science et un art.

Les jeunes gens surtout doivent être stimulés à acquérir une culture professionnelle moderne, en leur en fournissant le temps et les moyens. Dans cette tâche, vous serez aidés par votre Confédération, qui a déjà créé de sages institutions pour préparer convenablement la jeunesse rurale aux responsabilités techniques, économiques et sociales, et en faire d'excellents chefs d'entreprise.

Le cultivateur de demain...

(Suite de la page 3)

un réseau de coopératives agricoles qui nous font honneur et nous rendent des services précieux. Mes seules qualifications pour en parler sont mon appartenance comme cultivateur à une coopérative locale à deux régionales. Je n'ignore pas que déjà des voix plus autorisées que la mienne vous en ont parlé. Je tiens cependant à le souligner, car je crois que leur importance ne fera que grandir dans l'économie agricole de notre province.

Dans l'élaboration de politiques agricoles on ne peut ignorer les changements profonds qu'a subi la commercialisation des produits agricoles. Une bien faible proportion de la production de la ferme est vendue directement du producteur au consommateur. Les produits du cultivateur, lorsqu'ils laissent la ferme, doivent subir de nombreuses transformations avant d'atteindre la table du consommateur. De plus, si certains produits ont accaparé davantage la faveur de celui-ci, la consommation totale des aliments n'a pas varié beaucoup.

La loi de l'offre et de la demande

Le cultivateur, de son côté, pour bien des raisons que vous connaissez, peut difficilement contrôler ses productions, comme cela peut se faire dans l'industrie. Conséquence: le libre jeu de la loi de l'offre et de la demande a un effet brutal et direct sur le cours des prix des produits agricoles. D'après le Dr Théodore W. Schultz, président du Département de l'Economie à l'Université de Chicago, une augmentation de 11% de la mise en marché des produits agricoles aux Etats-Unis en 1937 fit baisser les prix de 40% tandis qu'une petite récolte en 1934, qui se traduisit en une baisse de 5% de la mise en marché des produits agricoles, fit augmenter les produits de la ferme d'environ 20%. Toutes les meilleures méthodes de production peuvent faire très peu dans la solution de ce problème. La réponse se trouve dans la vente ordonnée des produits de la ferme.

Travailler à ériger un mécanisme mieux ordonné de la vente des produits de la ferme n'est pas ignorer les relations entre l'offre et la demande d'un produit, mais tout simplement en diminuer les effets draconiens sur des courtes périodes. Autre phénomène que nous vivons au moment présent. Nous avons enregistré une baisse importante dans les prix des produits agricoles, mais cette baisse ne s'est pas reflétée proportionnellement au niveau de la consommation. L'écart entre le prix payé au producteur et celui payé par le consommateur s'élargit constamment au Canada comme aux Etats-Unis. Les pro-

duits sont commercialisés souvent par de très grandes entreprises. Le cultivateur voudrait bien avoir le moyen de savoir si cet élargissement d'écart des prix de la production à la consommation est justifié.

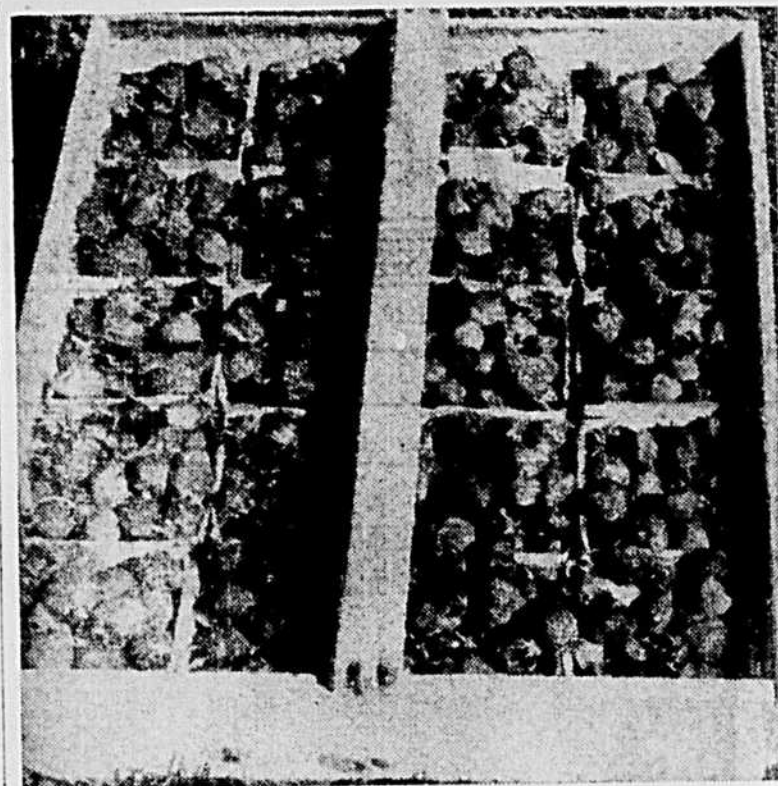
Devant ce phénomène, le cultivateur veut pouvoir agir. Son organisation syndicale, l'U.C.C., est pour lui l'endroit désigné pour discuter ses problèmes, découvrir les raisons de ses insuccès, des déboires qu'il rencontre dans la vente de ses produits et, en même temps, un lieu d'information où il découvre ce qui se passe au sein de l'agriculture canadienne. Voilà ce qui l'a amené à réclamer cette loi des plans conjoints de mise en marché.

Valeur du syndicalisme agricole

C'est ici que s'explique la valeur de plus en plus grande du syndicalisme agricole dans le Québec, lorsqu'il s'agit pour le cultivateur de déterminer et de réclamer les politiques dont il a besoin pour la protection et la promotion de ses intérêts légitimes. Il les discute avec ses voisins, il en analyse les raisons et il fait ses propres suggestions. Et les décisions qui en résultent sont l'expression de l'opinion du cultivateur et de ses désirs. De là, naissent ce qu'on pourrait appeler des politiques agricoles qui tiennent compte de la réalité sur la ferme et, en même temps, des possibilités à l'échelle provinciale et nationale. Ce mécanisme que représente l'U.C.C. dans Québec devient de plus en plus nécessaire. Il est impératif que son fonctionnement soit garanti parce que, en ce faisant, on donne au cultivateur le moyen de faire entendre sa voix au niveau de la direction de la nation. Je crois qu'une organisation comme l'U.C.C. est indispensable au cultivateur québécois du XXe siècle. On m'avait demandé de vous dire ce que serait notre cultivateur de demain. J'ai tenté d'en dessiner le portrait, d'en faire l'esquisse, bien incomplète, je l'admets. J'espère avoir réussi à soulever quelque peu le voile qui nous empêche de bien voir ce personnage de l'avenir.

Ce qu'on attend de l'agronome

Vous voulez que je réponde à une autre question: "Qu'attendez-vous des agronomes?" Je serais tenté de vous dire que j'ai déjà, à mon sens, répondu au moins en partie à votre question.



LES BELLES FRAISES DE CHEZ NOUS — Photo en gros plan d'une caisse prise au hasard parmi celles qui ont été classées au poste d'entreposage et de classement du syndicat spécialisé (U.C.C.) des producteurs de fruits et légumes du nord de Montréal, à Ste-Anne des Plaines. On remarquera la nouvelle caisse qui contient 20 caisses d'une chopine chacune, disposés sur un seul étage pour faciliter l'inspection.

Hausse du prix payé aux producteurs de fraises de la Mauricie

Le travail accompli par l'U.C.C. et les résultats obtenus en faveur des producteurs de fraises de la région de Montréal ont eu d'heureuses répercussions chez certains producteurs de la Mauricie. En effet, une rapide enquête menée dans la région a démontré que l'acheteur, à la suite de démarches des producteurs de fraises basées sur les avantages obtenus par leurs confrères de la région de Ste-Anne des Plaines, a haussé sensiblement ses prix afin de rétablir un certain équilibre.

L'offre première était de l'ordre de 12 à 13 cents la chopine. Les cultivateurs de St-Thomas de Caxton reçoivent maintenant

15-12 cents, plus 1-2 cent de bonus pour être à peu près sur le même pied que ceux de Ste-Anne.

Il est vrai que l'entente est verbale, mais les producteurs intéressés en retirent tout de même d'intéressants bénéfices, d'autant plus qu'il s'agit sans doute d'une première étape qui devrait avoir des suites logiques dans un avenir pas trop éloigné.

C'est ainsi que le travail d'un groupe de cultivateurs peut bénéficier à d'autres, même de diverses régions de la province. C'est une autre démonstration des résultats concrets qui peuvent découler de la compréhension et de la solidarité professionnelles.

Lorsque, au cours de cette campagne, j'énumérais les besoins de savoir de notre cultivateur de l'avenir, les exigences pour la mise en valeur de notre sol arable, la complexité des problèmes de production auxquels on devra trouver des solutions, déjà, vous avez dû deviner le vaste champ d'action qui s'ouvre pour notre agronomie du Québec.

J'entendais, il n'y a pas longtemps, un agronome nous dire: "Devant ces problèmes, alors qu'un cultivateur nous demande conseil, nous lui faisons les suggestions que nous croyons être les meilleures, mais nous ne sommes jamais certains de lui avoir donné la bonne réponse." Ceci pose tout le problème de la recherche et de l'enseignement supérieur de l'agronomie.

La réalisation de ce programme exige deux choses: des hommes et de l'argent. Le champ d'action est très vaste. Pourtant, tout comme on constate l'émigration du cultivateur vers la ville, de moins en moins de bacheliers se dirigent vers nos universités agricoles. Espérons que nous n'aurons jamais une sérieuse pénurie d'hommes de science au service de l'agriculture.

Je voudrais terminer par une mise au point. Tout le long de ces entretiens, j'ai parlé de changement, d'évolution. L'organisation de la ferme et de l'agriculture pourra changer, comme le tracteur a remplacé le cheval. La production de la ferme ne sera pas la même. On pourra se donner plus de confort dans la maison du cultivateur. Il possèdera son automobile, mais le cultivateur pas.

Je ne crois pas qu'il puisse changer comme type d'homme, même s'il le voulait. Il devra toujours compter avec la Providence pour faire germer la semence. Il sera toujours dépendant de la température; par conséquent être un homme prudent et par-

fois résigné. Les cycles de la végétation ne changeront pas; il devra rester patient. Sa ferme et ses animaux requerront toujours une attention continuelle. Il devra être persévérant et ponctuel dans son travail. Il aura toujours la pondération de celui qui possède, qui ne veut pas être trop intéressé dans des aventures, car l'administration de la ferme continuera à exiger du gros bon sens.

Pour réussir, la vie familiale intense dans la maison de l'agriculteur sera toujours une chose importante pour le succès de l'entreprise. Vivant au milieu de la grande nature et coopérant avec elle et Dieu, il sera toujours un homme équilibré, il restera un facteur de stabilité sociale.

Avez-vous pris avantage de votre service de l'assurance ? Sinon, Pourquoi pas ?

Un groupe d'assurés composé de plusieurs centaines de coopératives s'assurant ensemble et payant un volume de primes très important, représente un levier dont la puissance vous permettra d'obtenir un traitement sympathique et honnête au lendemain d'une perte. Renseignez-vous auprès des membres qui sont assurés par notre Service de l'Assurance et qui ont subi des accidents. La rédaction soignée de nos contrats et l'expérience de nos agents nous ont permis d'atteindre ce résultat.

SEUL, vous êtes isolé ;

ENSEMBLE, nous représentons une force qui est en mesure de se faire respecter.

Pour renseignements, consultez nos courtiers.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
105 est, rue St-Paul, MONTREAL, QUE.

La Terre
DE CHEZ NOUS

Propriété de l'U.C.C.
Fondée en 1929.



DIRECTEUR : Paul
H. Lavoie, b.s.a.

Publiée le mercredi de
chaque semaine



Membre de l'Audit
Bureau of Circulation.
— Imprimée à
l'Imprimerie Populaire
Ltee, Montréal.

"Le seul hebdomadaire
agricole français
d'Amérique".

LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal
Tél.: UNiversité 6-8936

AUTORISE COMME ENVOI POSTAL
DE DEUXIEME CLASSE
MINISTRE DES POSTES, OTTAWA.

Editorial

La Terre

Une expérience intéressante

Nos lecteurs ont pu suivre d'assez près, surtout au cours des dernières semaines, les activités des producteurs organisés de fraises. Ceux-ci sont maintenant en pleine action alors que leur travail jusqu'à maintenant était plutôt d'allure préliminaire ou préparatoire. Le succinct reportage publié dans le présent numéro du journal tend à donner une certaine idée de l'étape présente tant au point de vue production que distribution. Le stage actuel ne permettant pas de conclusions, contentons-nous de quelques constatations générales.

Sans verser dans l'emballement, les producteurs organisés de fraises penchent vers l'optimisme et manifestent même de l'enthousiasme. Il semble bien que malgré une température défavorable, le volume de la production sera raisonnable, les contrecoups portant surtout sur la qualité. Mais la principale lueur d'espoir leur vient plutôt des prix reçus pour leur marchandise. En effet, au moins pour tous ceux qui s'en sont donné la peine, il y aurait à date une augmentation minimum de 20 à 25% de ce côté-là.

Cela ne s'est pas fait tout seul. Un formidable travail d'éducation et d'organisation a été nécessaire. Il a été d'abord traduit en un système de classification mis sur pied et opéré par le producteur lui-même par l'entremise de son syndicat. On peut se faire une idée de ce que ça représente lorsqu'on considère le peu de souci qui existe chez nous pour la classification des produits en général et de l'éducation qui résulte d'un tel travail alors qu'on peut constater au jour le jour ce qu'il signifie en piastres et cents, comme c'est le cas au centre de classification de Sainte-Anne-des-Plaines.

De plus, l'esprit de solidarité et de discipline, issu de ce travail d'éducation et d'organisation, a permis de présenter un certain front commun en face de l'acheteur d'où une puissance de négociation tout à fait nouvelle. Certains producteurs, après s'en être tenus au même marché pendant 12 et 15 ans, ont dirigé leur production vers d'autres sources plus avantageuses cette année. La situation se renverse ou plutôt tend vers la normale: la concurrence au lieu de ne se pratiquer qu'entre vendeurs a maintenant envahi le camp des acheteurs.

Les liens juridiques nouveaux établis sous forme de contrats — même s'ils sont encore bien incomplets — entre les producteurs, le syndicat et les acheteurs, ont amené des relations riches en découvertes de toutes sortes entre les parties. De part et d'autre, on doit à présent considérer les problèmes réciproques de chaque groupe d'intéressés. L'esprit de compréhension, de collaboration et d'entente de chacun est ainsi fortement mis à contribution.

La formule, lorsqu'elle sera mise au point et pleinement appliquée, devrait permettre au producteur d'occuper la place qui lui revient dans la mise en marché de ses produits, sans pour cela lui poser des exigences démesurées surtout au point de vue capitalisation: c'est d'autant plus important dans le présent cas, que la récolte de fraises couvre une période d'activité très réduite.

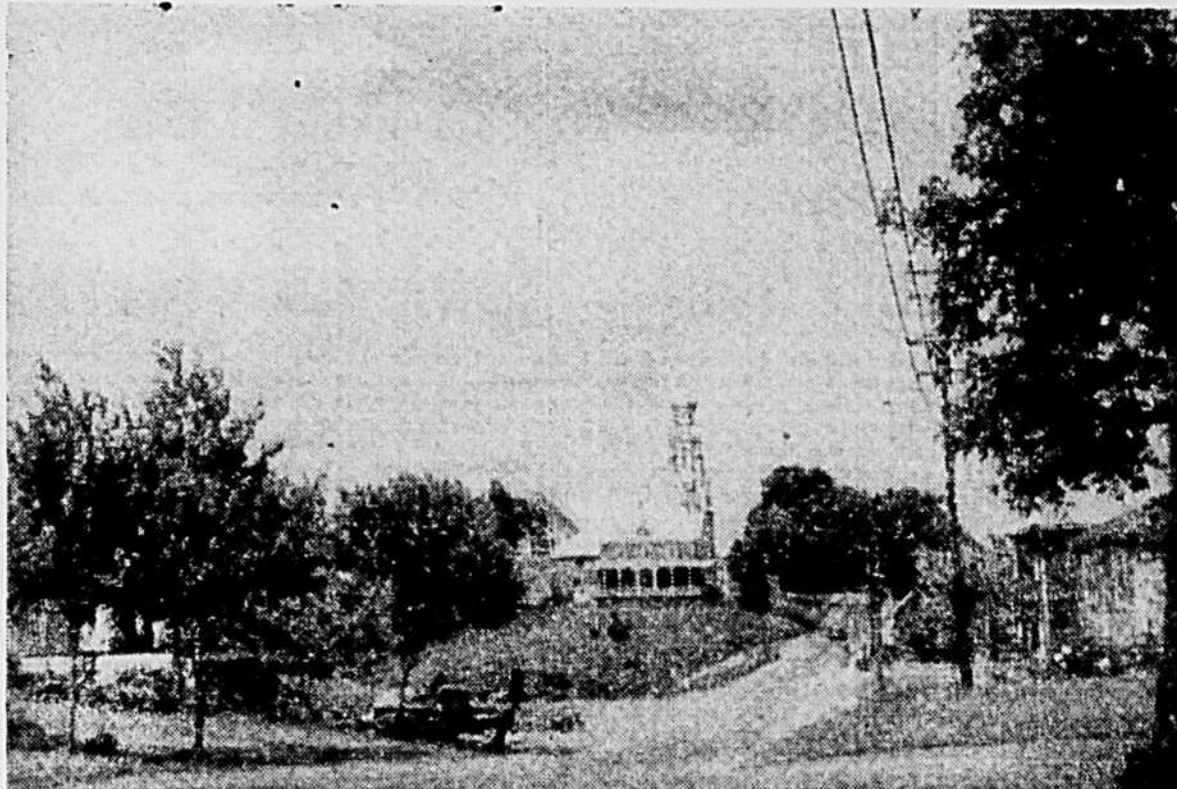
De plus, on ne verra plus alors les efforts de l'immense majorité de ceux qui veulent aller de l'avant, entravés dans une plus ou moins grande mesure par le jeu de l'individualisme du petit nombre. Sur ce point, ceux qui ont le scandale facile n'ont qu'à se référer au système démocratique général dont ils se prévalent: ils devront admettre qu'une majorité qui dépasse largement les 50% peut tout de même réclamer certains droits dans le domaine économique qu'on concède naturellement à une majorité minimum de 50% plus un en politique.

Depuis trois ans les producteurs organisés de fraises se préparent par l'étude et le travail d'équipe. Ils commencent à en récolter les fruits. Mais ce n'est là qu'un début. Même si les résultats à date sont fort encourageants, le gros de la besogne et des difficultés est à venir. Inutile de se leurrer là-dessus. Et il en sera de même pour tous les cultivateurs qui voudront jouer vraiment leur rôle dans la disposition de leurs produits. Ils devront de plus en plus se serrer les coudes s'ils veulent réellement prendre en main leurs propres affaires.

C'est la leçon que nous donnent les producteurs de fraises organisés.

C'est la rançon à payer pour que la logique reprenne sa place dans la mise en marché des produits agricoles.

Paul-Henri LAVOIE



AU COEUR DU "ROYAUME DE LA FRAISE" — Le centre du village de Ste-Anne des Plaines, comté de Terrebonne, qui est au cœur de l'une des plus grandes régions de production de fraises de la province. Un syndicat spécialisé de producteurs, groupant 125 cultivateurs, soit environ 75 à 80% des producteurs de la région, est en opérations pour la première fois cette année. — Sur la butte dominant le village l'église paroissiale et le presbytère.

Conférence de M. Lemoine aux Agronomes

Le cultivateur de demain et ce qu'il attend de l'agronome

Deuxième et dernière partie de la conférence de M. J.-B. Lemoine au congrès de la Corporation des Agronomes.

De plus, le cultivateur de 1956 fait face à beaucoup plus d'insécurité qu'autrefois, résultat du chambardement que subit notre agriculture. Il voudrait agir sur le plan économique et politique, il sait bien qu'il ne peut le faire isolément, ce qui explique cet esprit de solidarité qui se développe chez lui. Il est avide de renseignements et de conseils, mais conscient de ses responsabilités, il veut être celui qui décidera en dernier ressort.

Gros problème d'éducation

Le sens de ses responsabilités civiques devra être beaucoup plus précis chez lui, car les responsabilités qui découlent de son titre de propriétaire d'une entreprise ne feront qu'augmenter. Le besoin de facilités toujours plus grandes d'instruction pour ses enfants lui cause déjà de gros problèmes à l'échelle paroissiale et régionale. Il lui faut garder le contrôle de l'administration de ses commissions scolaires. De plus, l'enseignement professionnel devrait être à la disposition de ceux-ci, autant qu'il peut l'être à tout autre groupe de la société. Sur le plan municipal, les problèmes s'accroissent constamment, ils s'accumulent les uns par-dessus les autres. Le cultivateur devra trouver des solutions à tous ces problèmes. L'avenir de ses enfants l'exige. Ces responsabilités de citoyen deviennent de plus en plus lourdes.

Nous vivons dans une société où tous les groupes sont organisés. Professionnels, hommes d'affaires, commerçants, industriels, ouvriers, font des efforts extraordinaires d'organisation pour défendre plus efficacement et promouvoir les intérêts de leur groupe respectif. Ces organismes exercent une influence de plus en plus grande sur l'administration de la chose publique et la sauvegarde des droits et prérogatives de ceux qu'ils représentent.

Personne plus que le cultivateur n'a intérêt à être solidement organisé sur le plan professionnel, et cela pour bien des raisons. Si les prévisions qui veulent qu'il y ait possibilité dans Québec pour 100,000 fermes au plus pouvant assurer la vie d'une famille, alors que la population totale de la province ira en augmentant, l'association sur le plan de la profession deviendra un impératif, et je déclare en toute objectivité comme cultivateur, en tenant compte de ce qui est, que l'agriculture de notre province ne peut s'organiser professionnellement que par l'U.C.C.

Le nombre remplacé par le prestige

La force du nombre devra être remplacée par le prestige individuel du cultivateur. Plus compétent et mieux préparé à prendre ses responsabilités et solidement organisé, à cette condition seulement il pourra conserver l'importance qui revient à notre agriculture au sein de la nation. Le cultivateur sera alors en mesure d'agir efficacement sur le plan politique. Je ne veux pas dire sur le plan des chicanes politiques, chicanes de partis, mais sur le plan de la politique avec un grand P pour pouvoir sauvegarder, s'assurer et obtenir les lois, les législations qui lui seront nécessaires pour

pourvoir pratiquer avec succès sa profession. Nous ne voulons pas de l'Etat contrôleur et nous n'attendons de l'Etat qu'un rôle completif ou de soutien. Nous voulons rester maîtres chez nous. Mais ceci ne veut pas dire un Etat assistant en spectateur en face du cultivateur se débattant avec certains problèmes dont la solution dépasse ses possibilités, même s'il est bien organisé. Déjà plusieurs législations tant provinciales que fédérales confirment cette affirmation.

Problème urgent d'établissement

Le cultivateur fait face également à des problèmes d'un caractère social auxquels on devra trouver une solution avant trop longtemps. Permettez-moi d'en citer deux: l'établissement des fils de cultivateurs compétents ayant une vocation de terrien mais manquant de capital adéquat. Demain, ne pourra pas être cultivateur qui voudra. Pour être cultivateur et réussir, il faudra, comme dans toutes autres professions, d'abord aimer la profession d'agriculteur. C'est l'une des raisons primordiales pour laquelle l'Etat devrait favoriser par tous les moyens possibles l'établissement des fils de cultivateurs qui ont réellement la vocation.

La problème de la santé, de l'hospitalisation en est un autre également grave chez nous. Le cultivateur, lui, n'a pas de patron pour payer une partie des primes de son assurance-santé ou d'hospitalisation. Il est son propre employeur, et souvent, pour lui, un séjour prolongé à l'hôpital devient une tragédie. Cependant, pour lui, avoir recours à la charité publique est une humiliation, et c'est bien compréhensible. C'est un très grave problème. Mais n'est-il pas étonnant, plutôt très révélateur par ailleurs, qu'à l'heure actuelle ce problème de l'assurance-maladie ou d'hospitalisation, on en parle partout. On discute partout du besoin de protection dans ce domaine pour les différents groupes de la société, pour tout le monde, excepté pour le cultivateur. Jusqu'à date, on semble l'avoir totalement ignoré.

Besoin d'une discipline collective

L'agriculteur aura de plus en plus besoin de prestige sur le plan de la province et du pays. L'agriculture commercialisée (qui est maintenant la nôtre sans que nous l'ayons voulu) est beaucoup plus vulnérable qu'autrefois aux fluctuations des marchés et aux crises économiques toujours possibles. Elle aura de plus en plus besoin de discipline, et la discipline collective n'est que la résultante de la discipline personnelle et du sens des responsabilités de chaque individu qui compose cette collectivité. Malgré tous ces problèmes nouveaux, le cultivateur ne veut pas tout attendre de l'Etat. Il veut d'abord compter sur son effort personnel et l'action collective. Cette attitude n'est pas particulière aux cultivateurs de Québec. Elle prévaut chez les cultivateurs de tout le Canada. Elle est en accord avec la politique de la Fédération Canadienne d'Agriculture. Dans le Québec, nous avons organisé

(Suite à la page 2)

La clef des champs

39 cents l'heure, tout lait fourni

Les congrès qui se respectent ont à la fois une vie publique et une vie cachée, était-il écrit dans la chronique de la semaine dernière... avec promesse de vous donner un exemple de vie cachée tiré de l'un des congrès agronomiques à Montréal et à Toronto. La chronique de cette semaine tentera de vous présenter l'enfant de la promesse... Une tranche pour le moins puisée, de nos jours, tout se tranche ou, vaudrait-il mieux dire, tout se présente tranché?

Mais d'où l'exemple doit-il nous venir? De

Montréal ou de Toronto? Toujours ennuyés ce choix entre deux petites villes! Tiens! jouons à pile ou face. Vite, un "trente sous" en l'air! C'est pile; Toronto gagne. Mais encore que choisir dans cette avalanche d'études? Ouvrons au hasard la revue de l'Institut agricole du Canada qui, à l'occasion de son congrès, a publié un numéro spécial très objectif et fertile en renseignements. On peut en dire autant du numéro spécial d'"Agriculture", organe de la Corporation des Agronomes. Deux numéros dont la vie cachée doit être fière... en, cachette.

1,150 cas différents

C'est sur la page 36 (1) que tombe le hasard: un article qui analyse la position de l'industrie laitière dans l'économie de la ferme et suggère quelques moyens susceptibles d'aider les producteurs à tenir le coup en temps difficile. L'auteur: M. H. L. Patterson, directeur de l'Economie rurale au ministère de l'Agriculture d'Ontario. La base de son étude: les chiffres fournis par les propriétaires de 1,150 troupeaux sont inscrits au D.H.I.A., abréviation de langue anglaise pour désigner une association dont les deux objectifs sont le contrôle laitier et les moyens d'amélioration qui en découlent.

Donc, 1,150 fermes ou 1,150 cas différents; pris un à un, ça ne rime à rien; fondus les uns aux autres, ça dit quelque chose. M. Patterson rassemble les chiffres et tente de calculer le coût de production du lait par groupe de fermes compatibles. L'étude n'est pas unique en son genre. Les enquêtes abondent sur le prix de revient du cent livres de lait. Et avec quelles différences dans les résultats! Différences dont il ne faut pas trop se scandaliser.

Le travail de Patterson s'ajoute aux autres. Il a l'avantage de s'appliquer à nos voisins immédiats et le mérite de dégager aussi nettement que faire se peut quatre ou cinq éléments principaux de succès. Cette analyse des fermes laitières de l'Ontario — et c'est le cas d'autres études — confirme un point à peine touché dans la dernière chronique: les études inhérentes aux congrès agronomiques se rapprochent constamment de la réalité.

Lait-nature: \$1.05 l'heure

Les entreprises d'une même ferme sont en lutte continuelle, rappelle d'abord l'auteur de l'article. Inconsciemment, elles ont recours à la loi de la concurrence pour mieux agrandir leur espace vital. Pour avoir sa part du sol et de la main-d'œuvre, l'entreprise laitière doit tout au moins avancer nez à nez avec les autres productions. Dans quelle position se trouve-t-elle actuellement, se demande M. Patterson? Comment se porte-t-elle, économiquement, sur la majorité des fermes, celles dont le lait est usiné, transformé en beurre, fromage et laits condensés? Pour s'en rendre compte, Patterson examine un à un les livres de comptabilité de toutes les fermes ontariennes

inscrites au D.H.I.A. durant la période 1951-54.

Les producteurs ontariens qui, au cours de cette période, ont vendu aux laiteries pour consommation à l'état naturel ont touché un revenu net moyen de \$1.05 par heure de travail. Revenu pour le moins acceptable, supérieur aux gages horaires d'un employé de ferme et comparable à celui d'autres entreprises agricoles.

Travail mal rémunéré

Plus piteux est l'état des fermes qui alimentent les usines de conditionnement — beurriers, fromageries et condenseuses. Cette fois, le revenu net moyen par heure de travail est de 39 cents, une sorte d'équivalent des gages d'avant-guerre; rétribution nettement inférieure à celle que verse le propriétaire d'une telle ferme à son employé; revenu nettement inférieur aussi à celui fourni par d'autres entreprises en concurrence avec l'entreprise laitière.

Pour atténuer la chose, on dira qu'un certain nombre de productions vivent partiellement de la vacherie. Mais les arguments les meilleurs ne peuvent faire avaler un revenu de 39 cents l'heure, surtout pas au propriétaire d'une ferme qui représente une capita-

lisation de plusieurs milliers de dollars. A noter en plus que nous ne sommes pas dans la province la plus mal partagée de la Confédération ni sur des fermes classées parmi les plus médiocres de cette province.

L' "autre" porte de sortie

Que faire? Demander à l'Etat un relèvement du prix du beurre? Déclencher une grève avec piquetage des condenseuses? Bien peu de chances de ce côté, nos prix de vente dépassant déjà les prix mondiaux.

Toute hausse marquée des prix étant impossible, il ne reste que l'autre chemin: une baisse du coût de production. Quel est ce coût de production sur les 1,150 fermes ontariennes inscrites au plan de contrôle et d'amélioration.

Se servant de l'année 1951-52, Patterson groupe ses fermes selon l'efficacité et mesure cette efficacité d'après cinq facteurs principaux. A chacun des facteurs, il alloue un chiffre plutôt fictif, ce qui facilite la répartition des fermes par catégories. Si le chiffre d'une ferme individuelle est inférieur à celui attribué à chacun des facteurs, elle est classée par le fait même en bas de la moyenne; par contre, se range au-dessus de la moyenne toute

Selon les conseillers d'Eisenhower

Les ventes à forfait de surplus agricoles ont trop duré

Washington entretiendrait des doutes très sérieux sur les bienfaits des ventes à tous prix pour activer l'écoulement des surplus agricoles. Dans les hautes sphères de l'administration, on admet que ces ventes à forfait ont libéré un peu le marché domestique, mais en faisant plus de tort que de bien au commerce des Etats-Unis.

L'impression serait-elle que d'ores et déjà, selon les observateurs, se dessinent non pas des modifications d'ordre secondaire, mais une volte-face en règle. Il serait plus juste de signaler l'événement comme le début d'une volte-face, celle-ci étant limitée pour le moment à M. Eisenhower et à quelques-uns de ses conseillers les plus intimes. Les membres des deux Chambres et les fonctionnaires de l'administration sont encore peu avertis de la chose.

Rapport défavorable

Les rumeurs de ce changement d'attitude coïncident avec la publication d'un rapport jusqu'ici resté secret, mais dont le Président a pris connaissance il y a quelque temps déjà. Il en a même fait des commentaires très favorables à différentes occasions. Ce rapport est le fruit d'études faites par un comité d'experts qui ont toute la confiance de M. Eisenhower. Or les experts ne se gênent pas pour critiquer la façon d'agir du gouvernement dans son effort pour déverser les excédents agricoles sur tous les marchés du monde.

Pour recommander une révision de la politique commerciale en matière d'excédents, le rapport s'appuie sur un principe que le Canada s'applique à faire valoir depuis une couple d'années dans les milieux influents de Washington: à savoir qu'il s'agit là d'un problème domestique ou national qu'on ne saurait résoudre

en pratiquant le dumping à l'échelle internationale. Le dumping a déjà trop duré, toujours selon le document, et soulevé des griefs chez quantité de nations amies dans toutes les parties du monde. C'est une autre opinion manifeste fois exprimée par le gouvernement canadien.

Deux points capitaux

Quelles sont les recommandations des experts sur la ligne de conduite à suivre dans l'avenir? Seuls les cas de récoltes manquées ou anéanties coup sur coup et dans des pays à grande production peuvent justifier, même du simple point de vue bénéfiques, des méthodes commerciales comme celles en usage depuis plusieurs mois pour écouler nos excédents, lit-on dans le rapport rendu public.

On y mentionne aussi que ces ventes spéciales doivent viser à satisfaire les besoins de certaines nations en sus de leurs importations régulières. Or, les ventes d'excédents faites jusqu'ici par Washington n'ont pas tenu compte de cet objectif initial; elles ont encouragé des nations à accepter nos produits bon marché aux dépens de transactions régulières et à plein prix faites normalement par des nations amies. Des pratiques comme celles-là, qui font un tort considérable au commerce d'autres pays, constituent un dumping, font naître le ressentiment et nous attirent des représailles, selon les conseillers du Président.

ferme qui atteint ou dépasse le chiffre-clé. Voici les cinq facteurs et le chiffre alloué à chacun, chiffre indiquant qu'une ferme est en bas ou en haut de la moyenne:

Production du lait par vache: 8,400 livres ou plus.
Quantité de moules par vache: 1,750 livres ou moins.
Somme de travail par vache: 138 heures ou moins.
Volume de lait par \$100 investis: 1,100 livres ou plus.
Nombre de vaches par ferme: 17 ou plus.

Variantes de \$5.34 à \$2.49

Comment s'ajustent les 1,150 fermes ontariennes à ces normes? A chaque extrémité, on trouve une minorité de fermes qui ne distinguent les unes par leur manque d'efficacité, les autres par leur efficacité. A la queue, 36 fermes incapables de répondre à l'une ou l'autre des cinq normes; le coût de production du lait y est le plus élevé de tous les groupes: \$5.34 en moyenne des 100 livres. En tête, 37 fermes où l'on retrouve toutes et chacune des cinq normes avec un coût de production de \$2.49 les 100 livres de lait.

Entre les deux extrêmes, les 1077 autres exploitations réparties en quatre groupes différents selon qu'elles peuvent satisfaire à une, deux, trois ou quatre des normes établies. Il y en a 232 qui comptent au moins une des cinq normes et dont le coût de production est de \$4.34 les 100 livres; 232 qui comptent deux normes sur cinq — coût de production de \$3.74; 311 qui peuvent satisfaire à trois normes sur cinq avec un coût de production moyen de \$3.17; enfin un groupe de 173 répondant aux exigences de quatre normes sur cinq et au coût de production de \$3.00 les 100 livres.

Les variantes d'un groupe à l'autre démontrent que tous et chacun des facteurs en cause exercent une influence. Mais comment se faire une idée assez juste de l'importance de chacun? C'est ce que nous verrons ensemble bientôt.

D.-E. GRAND-PÈRE

Produits canadiens vendus à l'Allemagne

Selon le conseiller canadien à Bonn, les produits agricoles occupent d'emblée le premier rang de toutes les exportations canadiennes à l'Allemagne, bien que certains signes indiquent que leur importance relative est à la baisse. L'Allemagne a regagné sa position d'avant-guerre qui la plaçait au troisième ou quatrième rang parmi les acheteurs de produits agricoles canadiens. A la fin de mars, l'Allemagne de l'Ouest avait acheté près de 40 millions de boisseaux de blé canadien provenant de la récolte de 1955-1956 et pour l'année correspondante en vertu de l'Accord international sur le blé.

Une politique plus libérale d'importation a déjà donné des résultats. Au cours de 1955, les permis d'importation accordés aux foires commerciales allemandes pour différents produits alimentaires préparés se sont étendus à un plus grand nombre et à un volume plus considérable de produits que l'année précédente.

Cours sur l'aviculture donnés à St-Hyacinthe

Pour la sixième année consécutive, des cours spéciaux sur le mirage et la classification des oeufs ont été donnés récemment à l'Ecole de médecine vétérinaire de la province de Québec, à St-Hyacinthe.

Ces cours sont organisés par la division de l'Aviculture de Québec et la division de l'Aviculture d'Ottawa (Service des Marchés), en collaboration avec le ministère du bien-être social et de la jeunesse et avec le ministère du travail.

Le directeur de ces cours est M. J.-R. Brassard, agronome spécialisé en aviculture, de Louiseville. Les professeurs étaient MM. L.-J. Maltais, inspecteur-surveillant et François Planté, inspecteur-sénior, de Montréal, Adrien Varin, inspecteur avicole, Québec, et Adrien Dumaine, inspecteur avicole de St-Hyacinthe.

Vingt-neuf élèves venus de plusieurs régions de la province ont suivi ces cours.

Quoi de plus simple?...



(1) Le biscuit attire le perroquet et qui ouvre le hublot (2). Un poisson entre et tombe dans la chemise du commandant (3) qui fait un saut, et s'accroche dans la corde (4) ce qui hisse le pavillon. L'équipage rigole et crie en chœur:

"UNE MOL POUR MOI"

* Un moyen plus simple: téléphonez à l'épicer du coin ou faites signe au serveur.

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

ECONOMISEZ

avec la ficelle à presse et à lieuse

SHAMROCK

La ficelle SHAMROCK est garantie exempte de noeuds, se déroule et s'attache uniformément et est traitée avec un répulsif contre rongeurs et insectes

Corde à presse: \$8.60 le ballot.
Corde à lieuse: \$10.50 le ballot.

SATISFACTION ENTIÈREMENT GARANTIE

Pour livraison immédiate, téléphonez ou écrivez à

AGRI-TECH INC.,

2625, Chemin Chambly,
Longueuil, Qué. Orléans 4-6243



Un groupe de nos institutrices et instituteurs ruraux présents au Congrès de Rimouski. A remarquer sur la première rangée : M. Léopold Garant, président de la Corporation, Mlle Laure Gaudreault, conseillère, Mlle Thérèse Côté, présidente du Comité du Congrès.

Les offices de mise en marché

Sous ce titre, traduit de l'anglais "Marketing Boards", le "Wheat Pool Budget", un bulletin mensuel publié à Calgary par l'"Alberta Wheat Pool", commente en ces termes une récente déclaration de M. H. H. Hannam, président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, sur les offices de mise en marché et les coopératives.

"Le président de la Fédération canadienne de l'Agriculture, M. H. H. Hannam, déclare que les offices de mise en marché ne sont pas un substitut à la coopération mais ont pour but de les compléter et de parvenir à un objectif que les coopératives ne peuvent espérer atteindre.

"M. Hannam soutient que les critiques à l'égard des coopératives sont à peu près chose du passé parce qu'on a réalisé qu'elles avaient été en mesure de mettre de l'ordre sur le marché et d'améliorer la qualité. Le public, toutefois, n'est pas encore gagné à la technique des offices de mise en marché. Il s'effraie à l'idée d'un contrôle sur l'individu et à la possibilité d'une exploitation du consommateur.

M. Hannam croit que cette crainte est sans fondement et que la stabilisation des prix et l'amélioration de la qualité profiteront en définitive au consommateur. Sur la question du contrôle, M. Hannam affirme que le contrôle total d'un produit est nécessaire pour qu'on puisse travailler efficacement à la mise en marché d'une façon ordonnée. Un Office de mise en marché doit

avoir l'appui de la grande majorité des producteurs et les contrôles qu'ils sont prêts à accepter pour améliorer la mise en marché ne peuvent être un sérieux désavantage pour la minorité.

L'argument de M. Hannam est logique et solide. L'agriculture a pendant trop longtemps été le jouet de la sollicitude exagérée pour les droits inconséquents de l'individu qui ne sont pour lui d'aucune réelle utilité et sont cependant une pierre d'achoppement pour le bien général de l'agriculture. Aucune des lois ou contrôles qui existent n'ont jamais reçu l'assentiment de tout le monde, mais on en applique des milliers dans l'intérêt général.

Le monde industriel a depuis longtemps rejeté l'individualisme déraisonné et s'est discipliné lui-même pour le plus grand avantage de tous. Ces gens-là sont prospères au-delà de toute proportion par rapport aux cultivateurs fêlés de liberté. Les droits fondamentaux de la liberté peuvent être plus rapidement perdus par l'abus des droits d'une minorité que par l'acceptation des règles raisonnables de la discipline.

Instituteurs et institutrices en congrès à Rimouski

Ils affirment leur foi dans les conventions collectives négociées avec les Fédérations de commissions scolaires

La réunion la plus significative du Congrès fut certes celle de lundi soir le 2 juillet. Mlle Stéphanette Potvin, présidente de la Fédération des Instituteurs du diocèse de Chicoutimi, et M. Jean-Marie Couët, secrétaire de la Fédération des Commissions scolaires du même diocèse ont fait valoir les avantages des conventions collectives diocésaines : la première du point de vue du personnel enseignant et la deuxième du point de vue des Commissions scolaires elles-mêmes.

Les quelques deux cents cinquante congressistes auxquels s'étaient joints les Commissaires d'école de la région n'ont pas ménagé leur enthousiasme à l'endroit des conférenciers. Les artisans de la négociation des premières conventions collectives diocésaines peuvent sembler-ils se vanter d'avoir rendu un immense service aux Instituteurs de la province, en battant le chemin dans ce sens. Même si rien dans la lettre de loi actuelle des Relations ouvrières et celle des conventions collectives n'autorise une semblable orientation. C'est la Fédération des commissions scolaires rurales du diocèse de Chicoutimi qui signa la première convention il y a trois ans.

Mlle Stéphanette Potvin

Mlle Potvin résuma les avantages recueillis depuis trois ans par les instituteurs de sa région : avantages matériels : une augmentation totale et moyenne de \$1,150 par titulaire, la constitution d'une caisse de crédit, la reconnaissance de l'expérience et des titres professionnels des candidats, la reconnaissance syndicale, moins d'arrangements dans le paiement des salaires, la protection de chaque membre par le comité conjoint de la convention. Avantages au point de vue social : plus de stabilité chez les professeurs à cause de l'uniformité des salaires payés, des

négociations plus faciles et plus équitables que celles que pouvait conclure un syndicat local avec sa commission scolaire, l'avancement de la profession puisque les membres de la Fédération sont passés de 42 p.c. il y a trois ans à 88 p.c. cette année, un climat de confiance créé au sein de tous les responsables de l'enseignement.

M. Jean-Marie Couët

A son tour M. Couët exposa en termes précis ce que la signature de conventions collectives diocésaines a signifié pour les Commissions scolaires de sa région. Son exposé des inconvénients pour les Commissions scolaires quant aux négociations individuelles fut de nature à convaincre les Commissaires d'école présents à l'assemblée de marcher au plus tôt dans ce sens. Les négociations individuelles a-t-il dit sont à base de marchandage d'opportunisme et d'égoïsme. En pratique, les commissions scolaires riches drainent le meilleur personnel et les enfants des commissions scolaires pauvres ou qui se croient telles sont ainsi privées de leur droit à des instituteurs aussi compétents que les autres. Un des objectifs de la Fédération en négociant des conventions diocésaines est d'obtenir pour les instituteurs ruraux des conditions de travail équivalentes à celles des instituteurs ur-

bains, afin que disparaisse cette injustice sociale criante qui depuis toujours fait de la classe rurale, la plus défavorisée au point de vue de l'enseignement dans son milieu. Et cependant on continue à compter sur les campagnes pour rajeunir les villes ; et les villes continuent à drainer le "capital humain" et le "capital argent" des campagnes.

Au cours du forum qui suivit les conférences, M. Couët eut l'occasion de prouver par des chiffres précis que les cultivateurs sont ceux qui paient le plus cher l'instruction de leurs enfants, en même temps qu'ils sont les plus mal servis. Il a aussi raconté comment lors de la signature de la première convention en 1953, 37 commissions scolaires, membres de la Fédération se sont prononcées en faveur, contre 27. Elles représentaient 53 p.c. des commissions scolaires rurales de la région. Et cependant en pratique, et sans extension juridique, toutes les commissions scolaires membres ou non de la Fédération acceptèrent les termes de l'entente. Lors de la signature de la troisième convention, cette année, 176 sur 177 commissions scolaires ont voté en faveur de l'entente. Rien ne pouvait illustrer mieux les avantages que les Commissions scolaires elles-mêmes avaient recueillis depuis trois ans.

(Suite à la page 6)

En Ontario

Comment les producteurs de porcs ont réglé le problème de la mise en marché

"Les cultivateurs ont magnifiquement résolu le problème de la production mais ils doivent trouver une solution au problème de la mise en marché de leurs produits, a déclaré M. C.-W. McInnis, président de l'Association coopérative des Producteurs de porcs de l'Ontario, aux délégués de la Fédération de l'Agriculture du Manitoba et de la Coopération réunis en assemblée annuelle le 26 juin dernier à Brandon.

"Les cultivateurs doivent apprendre à s'aider eux-mêmes, a dit M. McInnis, parce que rien ne peut être plus mauvais pour le cultivateur que de compter sur l'aide et l'assistance du gouvernement. Aux Etats-Unis, a ajouté M. McInnis, les producteurs de porcs ont cherché l'appui du gouvernement pour découvrir que cet appui ne leur a rien donné du tout.

En Ontario, les producteurs de porcs ont trouvé une solution au problème de la mise en marché dans un programme d'aide mutuelle pour la mise en marché de leurs produits. L'Office de mise en marché du porc s'est efforcé de diriger les porcs vers le marché libre où les acheteurs font des offres pour eux sur une base de concurrence. L'Office a le pouvoir de fixer les prix, d'amener les porcs aux plus hauts enchérisseurs, de recueillir le paiement et de le verser aux producteurs.

Le résultat c'est qu'en Ontario le prix du porc s'est grandement raffermi si on le compare à la période qui a précédé l'établissement de l'Office et aux condi-

tions qui prévalent en d'autres provinces.

L'Office a contribué à éliminer les fluctuations de prix, a déclaré M. McInnis, et à accroître le revenu des producteurs. Auparavant, dit-il, il en coûtait environ 41 cents pour mettre un porc sur le marché, dont 14 cents pour les frais des cours à bestiaux, 25 cents de commission au vendeur et 2 cents à l'Association. Aujourd'hui, il en coûte seulement 29 cents par tête, et cela comprend l'état de compte aux producteurs et les frais d'échange sur les chèques. Grâce à l'Office, il en est résulté un seul prix pour le porc par toute la province.

Bien que l'Office n'ait pas résolu tout le problème de la mise en marché du porc, a conclu M. McInnis, il l'a considérablement facilité. L'Office a été vigoureusement combattu par les commerçants et les organismes de transport, mais une enquête faite récemment a révélé que 92 p.c. des producteurs de porcs qui ont été interrogés se sont déclarés en faveur de l'Office.

Bon premier...

Le TENNIS exige force et adresse.
Nombreux sont les sportifs qui
le considèrent comme BON
PREMIER des activités d'été.

Bonne première...

Les Canadiens qui désirent la
meilleure des bières, exigent
toujours la bière DOW -
la bière de qualité.

LA BIÈRE



DOW est la seule bière 'CLIMATISÉE'



Succursales :
MONTREAL
QUEBEC
QUEBEC OUEST

PRINCEVILLE
VICTORIAVILLE
RIMOUSKI
LA SARRE

Fédérée

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL : 455 est, rue St-Paul • Montréal

Membre du :
CONSEIL DE LA COOPÉRATION
DU QUÉBEC
COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE

FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE
FÉDÉRATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS DE LAIT

L'Office du Blé prié d'éliminer les difficultés d'approvisionnement des producteurs de l'Est

Les 25 et 26 juin, le Comité des grains d'alimentation de la Fédération canadienne de l'Agriculture, formé de représentants des principales organisations agricoles de l'Est et de l'Ouest, a tenu des réunions qui se sont terminées avec la rencontre du président de l'Office canadien du blé, M. Georges Melvor. L'objet des discussions

Le Comité national a été constitué à la suite de certaines revendications des cultivateurs de l'Est et de leurs organisations concernant le marché des grains d'alimentation durant l'année 1955-56. On a fait remarquer à l'Office du blé qu'il y avait lieu d'attirer son attention sur trois points particuliers:

1—Il n'aurait pas réussi à garder à la tête des Grands Lacs, en tout temps de l'année, des quantités suffisantes de grains d'alimentation, de sorte que souvent les grains les plus couramment utilisés ne pouvaient être achetés que d'après les "stocks disponibles";

2—Les opérations ont été telles à la tête des Grands Lacs que les achats au comptant ont dû être faits à surprime par rapport aux

achats futurs, ce qui rendait les transactions trop risquées et éliminait la possibilité de constituer des stocks de réserve dans l'Est, accroissant ainsi le danger de pénurie de grains;

3—On n'a pas accordé chance égale aux acheteurs canadiens par rapport aux acheteurs étrangers en ce qui concerne les achats de blé d'alimentation pour livraison future sur contrat.

M. Melvor, président de l'Office du blé, a rejeté les prétentions à l'effet que l'Office ait utilisé les ordres de livraisons des éleveurs de campagne des Prairies de façon à influencer le marché. Il a déclaré que c'est la politique et le but de l'Office de maintenir des stocks adéquats à la tête des Grands Lacs et qu'il n'y avait rien d'intentionnel si,

consistait dans l'analyse des politiques de l'Office du blé en rapport avec le système de mise en marché de l'avoine, de l'orge et du blé.

M. Paul Blouin, chef du Service des grains et moulées à la Coopérative Fédérée s'était rendu à Ottawa pour participer aux délibérations.

occasionnellement, la non-obtention de l'objectif avait été cause de pénuries. Il a dit que les difficultés rencontrées au cours de la dernière saison avaient été causées par l'insuffisance des moyens de transport, la mauvaise température de l'hiver dernier et d'autres causes semblables.

A la suite des discussions avec M. Melvor, le Comité s'est entendu sur les résolutions suivantes:

1—Attendu qu'il s'est produit des cas au cours de la dernière année où il n'a pas été possible de se procurer des grains d'alimentation autrement que sur la seule garantie de livraison d'après les "stocks disponibles", le Comité apprécie l'assurance donnée par l'Office canadien du blé qu'il reconnaît sa

responsabilité concernant l'approvisionnement adéquat en grains d'alimentation aux cultivateurs de l'Est, et que c'est un de ses objectifs de maintenir à la tête des Grands Lacs des approvisionnements adéquats.

2—Le Comité est d'accord pour demander à l'Office de faire en sorte d'accorder une chance égale aux acheteurs canadiens comme aux acheteurs étrangers en ce qui concerne les grains d'alimentation.

3—Le Comité insiste auprès de l'Office pour qu'il continue à étudier le problème des approvisionnements de grains dans l'Est et qu'il ajuste ses politiques de vente de manière à éliminer autant que faire se peut les difficultés rencontrées par les acheteurs de l'Est.
T.E. B.

Le monde des affaires...

(Suite de la page 7)

AGRONOME MAL COMPRIS

Le rapport a mentionné aussi qu'à la suite d'expériences passées, on a constaté que l'agronome à l'emploi du commerce ou de l'industrie avait été fort mal compris par des confrères au service de l'Etat.

Le Comité a aussi souligné le fait qu'il ne faut pas oublier que si le commerce et l'industrie n'avaient pas offert un excellent débouché pour l'emploi d'agronomes, les écoles d'agriculture seraient actuellement fermées. Le Comité déclare, par ailleurs, que c'est là l'expression unanime de l'opinion de ses membres.

MEILLEURE PUBLICITE

Le Comité a recommandé à toutes les filiales de la Corporation de mettre en pratique les recommandations faites au congrès de 1955 par M. Pierre-Armand Gélinas, à savoir, de demander aux agronomes employés dans le commerce et l'industrie d'exposer devant leurs confrères le travail qu'ils font et aussi de ne pas hésiter à demander les services d'agronomes travaillant dans le commerce ou l'industrie, mais à l'extérieur des cadres de leur filiale, pour présenter un travail du même genre.

Il a aussi été suggéré dans le rapport que, tout comme cela se fait dans certains clubs sociaux, des agronomes soient invités à prononcer une "conférence éclair" de quelques minutes sur leur travail et leurs activités, à l'occasion des réunions de leur filiale.

Un secteur en progrès: Pêcheurs-Unis de Québec

Il est tout naturel que nous, du secteur agricole, nous suivions avec intérêt les activités des autres secteurs coopératifs. Etant plus solidaires que jamais par suite de l'effort réel et fructueux du Conseil de la Coopération du Québec en vue de coordonner les activités coopératives et de leur donner la cohésion indispensable à leur expansion, nous nous réjouissons aujourd'hui des succès remportés par les pêcheurs-coopérateurs, groupés dans une Fédération bien organisée, Pêcheurs-Unis de Québec, dont le rapport financier vient d'être rendu public.

Un nombre imposant de personnes, soit exactement 2,560, sont membres de vingt-deux syndicats de pêcheurs, dont les établissements échelonnés le long des côtes de la Gaspésie constituent le réseau de Pêcheurs-Unis. Plusieurs de ces membres, pour ne pas dire la majorité, sont des agriculteurs-pêcheurs. Ils tirent leur revenu de deux sources principales: la pêche et l'agriculture, tandis que la forêt fournit à quelques autres un revenu d'appoint.

Situation financière

Le bilan des Pêcheurs-Unis au 2 mars 1956 illustre bien les développements réalisés au cours de l'année écoulée.

L'addition de l'Usine de Gaspé et son financement ont contribué à doubler nos valeurs d'actif en 1955-56. De \$500,500.00 qu'elles étaient l'an dernier, elles sont passées à \$1,100,000.

Le fonds de roulement de Pêcheurs-Unis de Québec est resté très bon par des valeurs disponibles pour \$451,800 contre une dette exigible de \$176,300.

En 1955-56, la position financière des syndicats affiliés vis-à-vis le bureau-chef s'est encore sensiblement améliorée. Voici globalement leur dette nette envers le bureau-chef apparaissant aux trois derniers bilans: 1954: \$162,000; 1955: \$107,000; 1956: \$58,000. Cette amélioration se reflète dans les bilans de presque tous les syndicats.

La modification de nos statuts et règlements concernant les parts sociales, adoptée par la Convention de 1955, a clarifié la question du capital de Pêcheurs-Unis. Le capital de chaque syndicat a été converti en actions de \$100 chacune, et c'est ainsi que le bilan démontre un capital social versé de 3,005 actions de \$100 pour un total de \$300,500.

Tous les certificats d'actions de \$100 antérieurement émis ont été annulés et le conseil d'administration a autorisé l'émission de nouveaux certificats d'actions de \$100.

Le compte de réserves et surplus, qui démontraient un excédent de \$79,200 au bilan de 1955 après les attributions de la Convention, s'est enrichi de \$105,000 par un octroi du Département Provincial des Pêcheries accordé pour l'usine de Gaspé. C'est un octroi payable en trois versements annuels dont l'un a déjà été versé en 1955.

Nous avons terminé cette dix-septième année d'opérations avec un surplus net de \$92,200. Nos succursales de Québec et de Matane ont particulièrement contribué à ce résultat. Voici les bénéfices par place d'affaires: Montréal: \$63,300; Québec: \$16,500; Matane: \$12,000; Gaspésie: \$400.

A même cet excédent, nos syndicats affiliés ont bénéficié, avant la Convention, d'une première remise de \$46,200 sous forme de crédits-poissons alimentaires; lors de la Convention, une remise finale de \$21,300 leur fut distribuée.

Vingt-deux syndicats en opération groupent 2,560 membres. La part sociale de chaque pêcheur

avant l'avènement des coopératives, les pêcheurs étaient en proie à la misère, par suite de l'exploitation à laquelle ils se trouvaient exposés, dont la plupart étaient les victimes. Les choses ont changé, fort heureusement, grâce à l'application de la formule coopérative.

Aujourd'hui, comme on s'en rendra compte en lisant le rapport présenté par M. Guy Bernier, les pêcheurs sont organisés non seulement sur le plan de la production mais aussi, sur celui de la préparation et de la transformation des poissons. Avec leurs coopératives, ils sont en mesure de mettre eux-mêmes sur le marché les fruits de la mer sans payer de tribut à des intermédiaires inutiles. Ils font eux-mêmes ce qu'autrefois ils demandaient à d'autres de faire pour eux. C'est la véritable action coopérative sur le plan économique. C'est celle-là seule qui rendra les classes laborieuses maîtresses de leur destin. Félicitations à Pêcheurs-Unis!

T.E. BOIVIN, agronome.

est de \$50. Le nombre de parts varie selon les immobilisations respectives des syndicats et les placements faits à la Fédération pour l'obtention des services dont ils ont besoin.

L'actif total des syndicats est de \$722,500, contre un passif de \$161,500. Concernant le fond de roulement, il faut noter que les disponibilités sont de \$234,000 contre des dettes exigibles de \$115,500. Cette proportion de 2 à 1 indique une bonne situation financière.

Trois syndicats seulement ont des emprunts aux Caisses Populaires, lesquels s'établissent à la somme globale de \$27,200. La balance des emprunts, soit \$18,800, provient des pêcheurs-membres.

L'avoir-net de \$561,000 est constitué comme suit: a) \$308,000 par le capital versé par les membres; b) \$199,900 par les octrois; c) \$53,100 par les réserves à même les surplus d'opérations.

Le chiffre d'affaires global des syndicats pour 1955-56 a été de \$1,067,650 laissant un surplus net de \$81,700. Dans la plupart des cas, ce surplus a été versé aux membres, lors de l'assemblée générale, sous forme de remise finale s'élevant jusqu'à .01c. la livre selon les syndicats.

Ces chiffres parlent par eux-mêmes. Ils démontrent que les syndicats sont en bonne posture pour envisager des améliorations

et offrir des garanties nécessaires pour emprunter à cette fin. Ils indiquent la stabilité de l'entreprise des pêcheurs et prouvent l'efficacité de la formule coopérative dans toute industrie en voie de progrès et de développement.

Guy Bernier

Ils affirment leur...

(Suite de la page 5)

M. Jean-Marie Couet qui depuis quelque dix ans est le secrétaire de la Fédération des Commissions scolaires du diocèse de Chicoutimi est depuis 11 ans, secrétaire propagandiste de la Fédération de l'U.C.C. de ce même diocèse. Les instituteurs de la région présents au congrès de Rimouski ont paru unanimes à lui attribuer le mérite d'avoir négocié leur première convention collective diocésaine. Ce qui classe le diocèse en avant des autres au point de vue de l'organisation du personnel enseignant. La région réclame aujourd'hui une Ecole normale de garçons. C'est une conclusion des études faites à la fois par la Fédération des instituteurs et celle des Commissions scolaires sur les problèmes scolaires de la région.

DITES SIMPLEMENT :
S.V.P. MOULEES

Fédérée

VOS ANIMAUX VOUS RECOMPENSERONT
EN PRODUISANT D'AVANTAGE ET
PLUS ECONOMIQUEMENT.



LE COIN DU MARAÎCHER

par Gérard GROUX

Agronome spécialisé en horticulture

Au Jardin Botanique

Remise des diplômes aux élèves de l'Ecole d'apprentissage horticole

Mercredi dernier, le 4 juillet, dans l'après-midi, avait lieu au grand amphithéâtre du Jardin Botanique de Montréal la distribution des prix et la remise des diplômes aux élèves de l'Ecole d'apprentissage horticole, qui est rattachée à cette grande institution.

Pour ceux qui l'ignorent, nous faisons remarquer que cette Ecole, qui fut fondée en février 1937, a procuré son enseignement à une centaine d'élèves environ depuis ses débuts, dont une cinquantaine de diplômés qui ont terminé leurs études et subi les examens avec succès.

C'est en 1940, que sont sortis pratiquement les premiers diplômés de cette Ecole, la seule école française du genre en Amérique. Il existe une autre école d'apprentissage horticole au Canada qui a été fondée presque en même temps que celle du Jardin Botanique. Elle est située en Ontario, à Niagara, et relève de la Commission des Parcs des Chutes Niagara.

M. Stephen Vincent

Le directeur de l'Ecole, M. Stephen Vincent, après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, particulièrement aux invités d'honneur, expliqua en quelques mots le but de l'Ecole qui est de former des jardiniers compétents qui pourront rendre service plus tard à la société, soit à l'emploi de services d'urbanisme de la ville de Montréal ou d'ailleurs, ou encore se créer une position rémunératrice à son compte, comme paysagiste ou autre.

M. Vincent donna ensuite le palmarès des élèves qui ont suivi avec succès les cours pendant l'année 1955-1956. Il remit les diplômes à quatre finissants. Ce sont par ordre de mérite, M. René Lefebvre, de Haiti, M. Jacques Lafrenière, M. Denis Perrier et M. Pierre Desrochers, ces derniers de Montréal. De nombreux prix et bourses furent distribués aux élèves les plus méritants parmi les quinze étudiants qui ont suivi les cours théoriques et pratiques de l'année et qui sont répartis sur les trois années du cours d'horticulture.

Les généreux donateurs de ces prix et bourses substantielles furent, entre autres, les autorités de la ville de Montréal et du ministère provincial de l'Agriculture, les maisons de commerce W.H. Perron Ltée, Dupuy & Ferguson, La Semence Supérieure Inc., La Pépinière Royale, etc.

Allocutions

M. Henry Teuscher, conservateur du Jardin Botanique, et M. Claude Robillard, directeur du Service des parcs de la ville de Montréal, furent tous les deux invités à dire quelques mots après la distribution des prix. Parlant de l'avenir des diplômés au nom des professeurs, M. Teuscher, signala en particulier que l'Ecole d'apprentissage horticole avait essayé d'inculquer à ses élèves les principes fondamentaux de l'horticulture et la manière pratique de cultiver de bons et beaux jardins. Commentant la technique des arrosages dans l'art de jardiner, le savant professeur signala que très peu de

personnes dans ce domaine savent arroser. C'est là, dit-il, l'un des plus importants facteurs de succès de l'horticulture.

Dans ses paroles d'encouragement aux finissants, il leur fit la recommandation suivante qui est peut-être un axiome populaire chez les horticulteurs d'Allemagne: "Essayez d'apprendre quelque chose de nouveau à chaque jour". Comme l'on sait, M. Teuscher est d'origine allemande.

M. Claude Robillard

De son côté, M. Claude Robillard souligna que l'Ecole d'apprentissage horticole du Jardin Botanique de Montréal est appelée à un bel avenir, si elle continue de se développer chaque année malgré les nombreuses difficultés qu'elle est obligée de surmonter parfois. Il s'associa au directeur de l'Ecole pour féliciter les nouveaux diplômés et leur rendit hommage en terminant à M. Stephen Vincent et à M. Henry Teuscher, tous deux attachés à cette Ecole.

Après ces courtes allocutions et la cérémonie du palmarès, les invités d'honneur, le personnel de l'Ecole et les étudiants furent invités à prendre, à l'entrée du Jardin, un goûter préparé avec soin et un verre de notre renommé cidre de pommes, en l'honneur des finissants.

D'après un comité des Agronomes

Le monde des affaires connaît peu ou pas du tout les agronomes

Voici les faits saillants d'un rapport soumis par le Comité de l'agronomie dans l'entreprise privée au cours du récent congrès de la Corporation des agronomes de la province, à Montréal, MM. Gabriel Renaud, Jean Ferland et Vic. Pelchat, sont respectivement président, vice-président et secrétaire de ce comité.

COURS SUR LE COMMERCE

Le premier point du rapport portait sur la préparation des étudiants aux carrières dans l'indus-



Mérite du défricheur

57 inscriptions au concours 1956

57 défricheurs se sont inscrits au concours 1956 de l'Ordre de Mérite du Défricheur. C'est le septième concours de la série depuis 1950. Le commandeur de l'Ordre cette année-là fut M. Michel Denis, de St-Ubalde de Portneuf.

Les 57 participants de 1956 sont répartis dans les seize circonscriptions suivantes: Beauce, Chicoutimi, Dorchester, Frontenac, Gatineau, Jonquière-Kénogami, Labelle, Lavolette, L'Islet, Lotbinière, Mégantic, Montmagny, Porneuf, Roberval, Saguenay et Wolfe.

Une nouvelle division territoriale s'applique cette année pour les aspirants à la médaille de bronze. Le concours couvre toute la rive nord du fleuve, l'Abitibi et le Témiscamingue exceptés, et les comtés de la rive sud en amont de Kamouraska.

Des 57 concurrents, 37 aspirent à la médaille de bronze, 13 à la médaille d'argent et 7 à la médaille d'or.

Les juges ont commencé leur travail au début de juillet.

Lutte à l'anneleur du framboisier

Selon M. Léo Raynault, du Laboratoire d'entomologie de Saint-Martin, l'anneleur, le pire ennemi du framboisier, a commencé ses dégâts dans les plantations de la région de Montréal.

La couleur jaune de son cou tranche vivement sur la couleur noire de cet insecte. Il s'attaque de préférence aux pousses tendres de l'année. La femelle découpe sur les tiges deux anneaux successifs, espacés de un à six pouces, entre lesquels elle dépose ses oeufs. Comme résultat, les anneaux découpés par l'anneleur empêchent la sève de monter au sommet des tiges qui, privées de nourriture, dépérissent et finissent par mourir.

Pour combattre cet insecte, on recommande de poudrer les framboisiers à l'aide de roténone à 1% ou de malathion à 4%. On peut aussi pulvériser avec une poudre de roténone à 4%, à 5 lbs à l'acre, ou du malathion 25% W, à 2 lbs à l'acre. On doit casser ou couper les tiges flétries au

moins 3 pouces au-dessous de l'anneau inférieur, afin d'empêcher les jeunes larves de gagner la base de la plante et détruire par le feu toutes les tiges coupées.

Pour plus de renseignements, communiquer avec le Laboratoire d'Entomologie de Saint-Martin, MU. 1-3261.

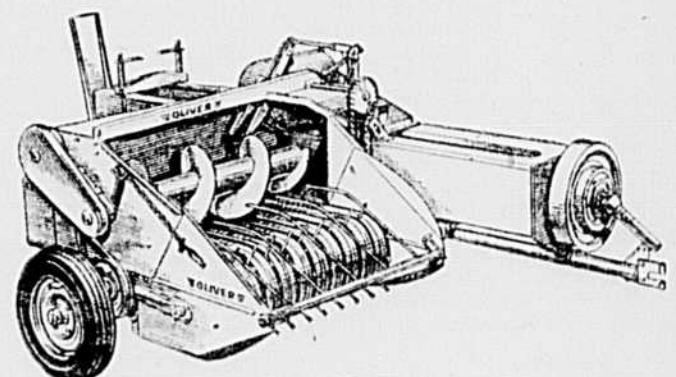
Conférencier au congrès de microbiologie

Laurent P.-E. CHOQUETTE, M.V., de Montréal, professeur de biologie, de parasitologie et de zoologie à l'Ecole de médecine vétérinaire de la province de Québec était au nombre des conférenciers au congrès des microbiologistes canadiens tenu à Ste-Anne-de-Bellevue, les 20, 21 et 22 juin 1956.

Le docteur CHOQUETTE a intitulé sa conférence: "Signification au point de vue économique et hygiène publique des maladies parasitaires chez les animaux sauvages".

LA PRESSE A FOIN (à corde) OLIVER No. -50

Cette vignette illustre la presse à foin (à corde) OLIVER No. 50, exactement celle qui convient à un grand nombre de cultivateurs.



La presse OLIVER No. 50 est une machine robuste, simple. Elle "travaille" avec le minimum de maniement. Au moment d'engranger la récolte de foin, il importe d'avoir une machine qui opère avec efficacité. Pas de temps perdu à ajuster ou réparer des pièces quand on possède une presse OLIVER No. 50!

Et quelle capacité! Elle met en balles jusqu'à neuf tonnes à l'heure. Et remarquez les balles; elles s'ouvrent aisément... en belles galettes égales!

Justement ce que vous voulez avoir!

N'hésitez pas à consulter votre vendeur qu'identifie l'enseigne OLIVER, ou écrivez immédiatement à



La Coopérative Fédérée de Québec
B. P. 1019 MONTREAL

Avez-vous besoin d'un SILO?

Le SILO FRONTENAC répondra à toutes vos exigences. Il est fabriqué entièrement de pin rouge (pinus resinosa) de qualité de choix, essence forestière la plus résistante à la pourriture... Offert dans une série de grandeurs pouvant répondre aux besoins de toutes les fermes. Soyez avisés, commandez un SILO FRONTENAC sans tarder et vous ne serez pas pris au dépourvu au temps de l'ensilage.

Le SILO FRONTENAC offre les garanties d'une longévité supérieure à toutes autres essences connues jusqu'ici.

Le SILO FRONTENAC est la silo recherchée des connaisseurs avisés.

Prix sur demande



OCTAVE MORIN

ST-CEDEON,

Comté FRONTENAC

Manufacturier du SILO FRONTENAC

(Suite à la page 6)



Animaux vivants

Voici au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Lundi le 9 juillet, les offres sur les deux marchés à bestiaux de Montréal se totalisaient à 1180 bovins, 1509 veaux, 871 porcs et 266 agneaux et moutons.

Les offres de bovins se comparaient à celles de mardi dernier et se formaient de bouillons de qualité moyenne à choix et surtout de vaches communes à bonnes. La demande était bonne pour toutes les catégories et les prix étaient stables à 50 cents plus élevés, et même un peu plus pour les vaches de qualité commune à moyenne. Les taureaux s'échangeaient à des prix stables.

Malgré des arrivages moins nombreux les transactions sur le marché de l'Ouest étaient lentes et les prix environ \$2, moins élevés que mardi dernier. Les veaux de lait bons et choix s'échangeaient de \$17, à \$19, et les veaux de chaudière de \$10, à \$13, tandis qu'au marché de l'Est, les veaux se vendaient aux mêmes prix que la semaine dernière soit de \$18, à \$20, quelques-uns \$21, à \$21.50; les veaux de chaudière de \$10, à \$13. Au moment de la rédaction de ce rapport, les veaux sont à la baisse et rapportaient environ \$1, de moins que lundi sur les deux marchés.

Les bons agneaux sur le marché de l'Ouest se sont vendus comme suit : 53 à \$26, 12 à \$25.50, 89 à \$25, 8 à \$24, et 3 de qualité moyenne à \$23. Les moutons variaient de \$5, à \$12. Au marché de l'Est les bons agneaux variaient de \$22, à \$24, moyens \$16, à \$22, communs \$12, à \$16; moutons \$4, à \$10.

La majorité des porcs sur le marché de l'Ouest a rapporté \$28, catégorie A, cependant environ 40 ont été vendus à \$27.75. Les truies valaient \$16. Sur le marché de l'Est les porcs rapportaient \$26.50 catégorie A, plus \$1.50 par carcasse, un lot de 26 à \$27, plus \$1.50 par carcasse. Les truies \$16, plus \$2, par carcasse, et environ 7 de \$16.50 à \$17, plus \$2, par carcasse.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville-Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés, en collaboration avec l'Association des agents à commissions (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les six membres du Montreal Livestock Exchange sont : Donovan, M.G.; Lazon, E.; Maher Enr.; Mitchell & Beall et Ryan & Boyne; 2 Rodolphe Tassé, agents à commission, et Meunier & Frère, acheteurs à ordre.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22 (FTitroy 4638-4639).

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Porcs abattus

A-Prix de base	26.50-28.00
B-1	25.50-27.00
B-2	25.25-26.75
B-3	24.90-26.40
C	23.50-25.00
D	23.50-25.00
Légers	23.00-24.50
Lourds	23.25-24.75
Extra-lourds No 1	21.50-23.00
Extra-lourds No 2	16.00
Semi-castrats	19.50-21.00
Truies	16.00

Porcs abattus

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches

Bonnes (types à boucherie)	15.00
----------------------------	-------

Bonnes (locales)	14.50-15.00
Moyennes	12.50-14.00
Communes	11.50-12.50
Cutters caners	10.00-11.00

Taureaux

Bons	13.50-14.50
Communs et moyens	10.00-13.50

Veaux de lait

Bons et choix	17.00-20.00
Moyens	15.00-17.00
Communs	12.00-14.00
Veaux de chaudière	10.00-13.00

Taures

Choix	aucun
Bonnes	aucunes
Moyennes	16.00-18.00
Communes	12.00-15.50

Bouillons mélangés

Bons et choix	21.50-22.75
Moyens et bons	20.50-21.50
Moyens	18.00-20.50
Communs	14.00-17.00

Moutons

Moutons	4.00-12.00
Agneaux bons et choix	22.00-26.00

AVICULTEURS ! CULTIVATEURS !

FAITES UNE EXPERIENCE, EXPEDIEZ-NOUS VOS OEUFs FRAIS. VOUS OBTIENDREZ UN PRIX D'AU MOINS 10% SUPERIEUR. VOUS N'ASSUMEZ AUCUN RISQUE; QUEL QUE SOIT L'ENDROIT OU VOUS DEMEUREZ NOUS PAYONS LE TRANSPORT DES OEUFs ET LE RETOUR DES CAISSES.

Demandez notre circulaire et liste de prix gratuites

ROGER DESMARAIS

St-Martin

Cité Laval, Qué.

Produits avicoles

Le prix des oeufs des catégories supérieures s'est légèrement amélioré dans un commerce très prudent. La semaine a débuté avec des approvisionnements suffisants en mains, et les offres légères se sont vendues lentement. Plus tard dans la semaine la demande s'est améliorée et les offres en abondance se sont écoulées promptement.

Les poulets à griller se sont bien vendus, les approvisionnements étaient suffisants et les prix demeurèrent stables. La poule et les poulets lourds furent abondants pour une demande tranquille et les prix baissèrent. Des réceptions légères de dindons à griller évincés se sont vendus assez bien, tandis que l'intérêt pour les dindons lourds a quelque peu diminué.

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant
le 9 juillet 1956

POULETS ABATTUS

(Au-dessus de 5 livres)

Spécial	43c-46c
A	42c-45c
B	35c-38c
C	33c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	36c
A	35c
B	30c
C	20c

(De 3 à 4 livres)

Spécial	34c
A	33c
B	31c
C	16c

(Au-dessous de 3 livres)

Spécial	34c
A	33c
B	31c
C	16c

POULES ABATTUES

(Au-dessus de 5 livres)

Spécial	35c
A	34c-35c
B	32c-33c
C	22c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	33c
A	32c-33c
B	30c-31c
C	20c

(Moins de 4 livres)

Spécial	30c
A	29c-30c
B	27c-28c
C	17c

Jeunes dindons plus de

de 18 lbs. Catégorie A 52c-

Moins

18 lbs catégorie A 45c-47c

On s'attend à une...

(Suite de la page 10)

p.c. Une partie des fraises de M. Chaumont va à la conserverie Carrière. Il cultive les deux variétés Dunlop et Aberdeen. Cette dernière, selon M. Chaumont, aurait un rendement quatre fois supérieur.

Quant au prix que M. Chaumont s'attend de recevoir cette année, il est assez difficile à établir vu qu'il dépend de la qualité des fraises. Néanmoins, il se dit convaincu qu'il atteindra environ 20 cents la pinte. Quant à lui, il serait satisfait d'une moyenne de 20 cents la pinte, qui ne serait toutefois pas générale.

Ca payait mieux autrefois, de l'avis de M. Chaumont qui croit que le profit était plus considérable, même si le prix était moins élevé. Quand il a commencé à cultiver des fraises en payant la main d'œuvre \$2 par jour. On n'embauchait pas les moins de 16 ans. Aujourd'hui, M. Chaumont emploie une main d'œuvre beaucoup plus jeune, de dix à douze petites "jeunesses" qu'il a bien de la difficulté à recruter à St-Jérôme et à Ste-Thérèse. Il donne à chacun quatre cents la pinte, pour la cueillette.

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs à Montréal

Poules

Plus de 5 livres	29c-31c
De 4 à 5 livres	24c-26c
Moins de 4 livres	19c-20c

Poulets

Plus de 5 livres	27c-31c
De 4 à 5 livres	26c-27c
De 3 à 4 livres	26c-27c
Moins de 3 livres	26c-27c

Jeunes dindes

Moins de 18 lbs	33c-35c
Canards	29c-31c

OEUFs

Prix sur place à Montréal

Oeufs frais

(caisses gratuites)

Extra-Gros	57½c
A-Gros	56½c
A-Moyens	53c-54c
A-Petits	41c-42c
B	41c
C	34c

Oeufs non classés

(caisses retournées)

Extra-Gros	53c-54c
A-Gros	52c-53c
A-Moyens	49c-50c
A-Petits	37c-38c
B	36c-38c
C	29c-31c

Prix de gros aux détaillants

à Montréal (cartons d'une douz.)

Extra-Gros	62c-64c
A-Gros	61c-63c
A-Moyens	59c-60c
A-Petits	48c-50c
B	46c-48c
C	39c-41c

Prix au détail aux consommateurs

(cartons de douzaines)

Extra-Gros	69c-72c
A-Gros	68c-71c
A-Moyens	66c-68c
A-Petits	54c-56c
B	51c-54c
C	44c-47c

La cigarette est de trop au volant

Conduire la cigarette au bec est une pratique dangereuse dans le grand trafic alors que le conducteur d'un véhicule automobile doit avoir toute son attention. Il suffit d'une seconde de distraction, par fois, pour qu'un accident survienne. Ne fumez pas au volant dans le trafic intense, vous demandez la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Alors que le nombre des automobilistes augmente rapidement et que du fait même beaucoup de novices prennent le volant, toutes les précautions sont à prendre pour éviter les accidents de la circulation. Attendez d'être sur la grande route ou simplement d'être rendus à destination pour allumer une cigarette, un cigare ou votre pipe. Vous fumerez plus en paix et le goût n'en sera que meilleur.

Le Canada au 1er rang

Sur le plan international, le Canada tient le quatrième rang après les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne occidentale comme pays exportateur. En fait, les exportations de produits canadiens représentent plus de 4 milliards de dollars dont près de tiers en produits agricoles. Nos seules exportations de blé s'élèvent à 750 millions par année.

Le marché des fruits et légumes

Lundi, 9 juillet 1956

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours jusqu'à 9.30 heures de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, section de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

Fraises: Mar. à la hausse, approvisionnements abondants, 4.50 6.00 le cagot de 36 chopines.

Asperges: Mar. inc., 20-22c la lb.

Betteraves: Mar. inc. nouvelle récolte, 50-75c la doz.

Céleri: Mar. inc., 75-90c la doz.

Choux: Mar. inc., 1.00 la doz.

Choux-fleurs: Mar. inc., 2.50 la doz.

Concombres: Mar. à la baisse, 1.15-1.25 la doz.

Epinards: Mar. à la hausse, 1.25 le minot.

Laitue: Mar. plus ferme, en feuilles, de couches 1.00, Iceberg 2.00, 2 doz.

Navets: Mar. inc., 2.00-2.50, 60 lb. 65-70c la doz.

Oignons: Mar. à la hausse, du printemps 40-50c, oignonnets 25-35c la doz de pqt.

Persil: Mar. inc., 40c la doz de pqt.

Pois: Mar. à la hausse, 3.50, 20 lb.

Radis: Mar. à la baisse, 50-60c la doz de pqt.

Rhubarbe: Mar. ferme, grosse 75-90c, petite 40-50c la doz de pqt.

Prix du beurre et du fromage

Lundi, le 9 juillet, sur le marché de Montréal, le prix du beurre s'établissait à 58.584c pour le beurre frais No 1 pasteurisé. Ce prix n'est pas nécessairement le prix net, il faut en déduire les frais de vente, d'entreposage, de manipulation et autres frais encourus pour remplir les exigences de l'Office de soutien des prix agricoles.

Le fromage blanc du Québec, se vendait en gros 32½, coloré 32¾, celui de l'Ontario, 34½, coloré 34½.

Ces prix sont fournis aux journaux par le Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture.

Le prix des pommes de terre

Lundi, le 9 juillet, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants:

Québec, 75 livres \$4.00-4.50, Nouveau-Brunswick, 75 livres, \$4.75-5.00.

Nouveau-Brunswick, 50 livres, \$3.40-3.50.

Ille du P-Edouard, 75 livres, \$5.00.

Nouveau wagon pour le bois de pulpe

Un nouveau type de wagon vient d'être mis au point par le Canadien National. Ce wagon, spécialement conçu pour le transport du bois de pulpe, consiste en une structure d'acier recouverte d'un treillis métallique à larges alvéoles. Il est dépourvu de toiture et chacun de ses côtés est muni de quatre larges portes à coulisse de neuf pieds et demi.

Le bois peut être chargé à la grue par le haut, au belier mécanique (bulldozer) par l'une ou l'autre des portes à coulisse, ou suivant la méthode ordinaire du chargement manuel.

Le déchargement s'effectue de la même façon, mais en utilisant les portes comme cloisons de rabatement, le seul poids de la charge suffit à les ouvrir et les pièces se déchargent alors automatiquement.

Un dispositif de déclenchement, éloigné des portes afin d'accroître la sécurité de cette manœuvre, contrôle indépendamment l'un ou l'autre des côtés du wagon.

Le nouveau transporteur a une capacité accrue de 70 pour cent sur les wagons ordinaires. On peut y charger de 25 à 30 cordes de bois suivant les essences.

L'U.C.C. du Saguenay rencontre le juge Héon

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay annonçait il y a quelques mois qu'elle mettrait un syndicat spécialisé de producteurs de bois sur pied en vue de la vente du bois de pulpe. Elle a l'intention d'utiliser à cet effet le bill 44 instituant un office des marchés des produits agricoles du Québec.

Le travail de préparation des documents nécessaires tire à sa fin. Avant de présenter le tout aux cultivateurs, la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay voulait bien prendre toutes les précautions nécessaires.

Son président et son secrétaire, MM. Joseph Bouchard et Jean-Marie

Couet, ont donc rencontré le secrétaire général de l'U.C.C., M. Louis-Philippe Poulin, un spécialiste de la question, pour étudier tous les aspects qui peuvent se présenter. Ils ont par la suite rencontré, en compagnie de M. Poulin, le juge Héon, pré-

sident de l'Office, pour compléter leurs renseignements.

La prochaine étape sera la présentation du projet aux cultivateurs eux-mêmes et la fondation du syndicat spécialisé des producteurs de bois.

Chez Rosario Morin

L'U.C.C. a recours à un conciliateur

L'application de la convention collective de travail pour les bûcherons, négociée et signée entre Rosario Morin de Chicoutimi et l'U.C.C. du Saguenay, occasionne actuellement quelques difficultés.

Une clause de la convention se lit comme suit:

"Il est entendu que dans chaque camp la moyenne générale des salaires pour les employés à forfait devra être d'au moins \$10 par journée de travail".

"Advenant une moyenne inférieure, l'employeur s'engage à rembourser la différence.

L'employeur accepte la vérification des renseignements nécessaires à l'Union sur demande de cette dernière.

Il est entendu que le temps des hommes sera inscrit en fonction des jours et des fractions de jour".

On ne peut trouver une clause plus claire.

Or il arrive que dans un camp la moyenne n'a pas atteint \$10. Il appartient donc à l'employeur de se conformer à la convention qu'il a bel et bien signée.

C'est ce que l'U.C.C. lui demande.

Chez Price Brothers

De l'emploi pour de nombreux bûcherons

Le directeur du Service forestier de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, M. Philippe Harvey, de retour d'une tournée de propagande dans les camps de Price Brothers au Saguenay, annonce aux bûcherons qu'ils pourraient actuellement trouver de l'emploi pour cette Compagnie.

Les conditions sont celles établies par la convention collective de travail signée en septembre dernier entre cette dernière et l'U.C.C. et qui est encore en vigueur.

Par cette convention l'U.C.C. s'engage à collaborer au recrutement des bûcherons. C'est pourquoi l'U.C.C. du Saguenay lance cette invitation aux bûcherons leur rappelant qu'il est toujours avantageux de travailler là où une convention les protège.

Les choses retardant, l'U.C.C. a eu recours à un conciliateur du Ministère du Travail. Elle attend actuellement les résultats.

Si la conciliation ne donne pas les résultats attendus l'U.C.C. a déjà pris les dispositions pour recourir à l'arbitrage et aux autres pouvoirs légaux dont elle dispose pour faire respecter les engagements pris par écrit.

**MAINTENANT
DISPONIBLE
AU CANADA!**



La fameuse
SCIE A CHAÎNE
COBRA
à pouvoir direct

Ces "extras" importants sont partie intégrante de la Cobra:

- Carburateur à diaphragme pour toute position.
- Echappement sans flamme ni étincelle.
- Barre de direction trempée.
- Chaîne Chipper Oregon.
- Légère et parfaitement balancée.
- Barres de coupe de 16" à 23".
- Puissant moteur Heavy-Duty.

COBRA — La valeur incomparable parmi les Scies à Chaîne à Pouvoir Direct!

Renseignements sur demande pour vendeurs et distributeurs Territoires exclusifs disponibles

Distributeurs principaux:

F. MANLEY & SONS LIMITED

290 Loughton Avenue, Toronto

F. MANLEY & SONS LIMITED

290 Loughton Avenue

Toronto, Ont.

Messieurs,

Veillez me faire parvenir gratuitement la littérature illustrée et les prix de la Scie à Chaîne COBRA. Sans obligation de ma part.

NOM

ADRESSE

"L.T."

Détacher

plier ici

et conserver

Détacher

plier ici

et conserver



VOL. 1 — No 15 — MONTREAL ORGANE OFFICIEL DE L'U.C.C. — SUPPLEMENT LE 11 JUILLET 1956

Convention signée avec la Cie Cascapédia

(Voir en page V)

Projet de Syndicat spécialisé pour la vente du bois de pulpe au Saguenay

(Voir en page VIII)

Les bûcherons ont des droits et des devoirs

L'U.C.C. est à préparer les négociations pour le renouvellement des conventions collectives de travail en forêt. Elle est aussi à préparer ses plans de travail en vue de la prise de nouvelles reconnaissances de travail.

Le tout pour défendre les droits légitimes des bûcherons. Cette classe de travailleurs n'a pas eu toute l'attention qu'elle méritait de la part de ses employeurs comme de la part de l'Etat.

Par ailleurs, le travail saisonnier des bûcherons rend l'organisation syndicale très difficile et très coûteuse.

L'U.C.C. entend cependant redoubler d'efforts en vue d'obtenir pour les bûcherons un statut social convenable et une situation économique comparable à celle des autres classes de la société.

Seulement les bûcherons ont aussi des devoirs. Et l'U.C.C. travaille autant à les rendre conscients de ces devoirs qu'elle travaille à défendre leurs droits et elle croit que c'est sage.

Il y a le devoir du travail bien accompli pour l'employeur. Le bûcheron doit s'efforcer de devenir toujours de plus en plus compétent à son travail. Il doit songer à devenir un homme de confiance à tous les points de vue pour son employeur.

Il y a aussi le devoir syndical. En effet, les

bûcherons doivent exiger de l'U.C.C. mais ils doivent aussi donner; car on juge de la valeur d'une union non pas par les appétits de ses membres; mais par leur générosité. Générosité à appartenir à leur union, c'est le premier devoir. Générosité à payer régulièrement sa contribution; car une union doit être financée par ses membres et non par les compagnies ou le gouvernement.

Générosité à aider au recrutement. Il est parfois difficile de trouver des recruteurs dans les camps.

Générosité à assumer les responsabilités dans l'application des conventions. Dans chaque camp, il faut un bûcheron représentant de l'Union pour surveiller l'application des conventions. Il est encore parfois difficile de trouver le bûcheron qui accepte une telle responsabilité.

Générosité à participer à l'organisation et au développement de l'U.C.C. Sans doute les bûcherons peuvent compter sur le personnel qu'ils paient de leurs deniers pour s'occuper de leurs affaires mais ce ne sera jamais suffisant. Ils doivent voir eux-mêmes à l'orientation de leur Union. Et cela pour exiger d'eux la prise de lourdes responsabilités.

C'est dans l'accomplissement de tous leurs devoirs que les bûcherons puiseront la force nécessaire pour obtenir justice.

Jean-Marie COUET.

Attention ! Attention !



Bûcherons qui possédez une scie mécanique, voici que nous sommes en mesure de vous offrir un porte-scie très pratique, aussi bien pour la scie que pour le bûche à essence. De fabrication solide, très légère, ces porte-scie ne se vendent que \$4.90 transport non payé. Faites comme des centaines d'autres qui ne craignent plus la distance qu'ils ont à faire en forêt avec leur scie, et commandez aujourd'hui même du manufacturier.

ROLAND BEAULIEU
Ste-Eulalie, Cte Nicolet, Qué.

AGENTS DEMANDÉS SCIES TERRILL



St-Placide, 22 sept. 1955

Je, soussigné, JOSEPH BOIVIN, fils de Prêdo, suis propriétaire d'une scie Terrill, depuis le mois de novembre 1954 et dis avoir coupé 1200 cordes de bois de bouleau, 150.000 pieds de billots, 200 cordes de bois de chauffage et n'avois dépensé à date que la somme de 40 sous. Je n'ai aucune difficulté. Je m'en déclare enchanté sous tous rapports.

J'ai eu différentes marques par le passé et suis convaincu que rien n'égale la Terrill.

Signé: JOSEPH BOIVIN, fils de Prêdo, St-Placide, Cte Charlevoix.

Lames refaites à neuf, \$3.00 à \$6.00

RODRIGUE OSTIGUY

264 rue DuPont — Québec 2, P.Q.

Résultat du travail du syndicat spécialisé de l'U.C.C. chez les producteurs de fraises du nord de Montréal



UNE BELLE FRAISIÈRE A STE-ANNE DES PLAINES — C'est chez M. Armand Benoit qui cultive la fraise sur une grande échelle, pourrait-on dire. La photo ci-dessus montre une partie du champ de fraises magnifiquement entretenues et les 35 ou 40 employés qui travaillent habituellement pour lui. M. Benoit (photo de droite au centre, en casquette), qui est interrogé par le rédacteur de la "Terre de Chez Nous", en compagnie de M. Gilbert Mireault (à droite), a cette année une plantation de 15 arpents en rapport et six autres arpents en plantation du printemps. L'an dernier, M. Benoit a récolté 28.000 pintes de fraises sur une étendue de 9 à 10 arpents. Il vend sa récolte à la conserverie Simard à 16 cents la pinte. Grâce à la récente convention collective, M. Benoit est assuré d'un bon revenu et la récolte peut se faire en bonne condition.



La récolte de 40,000 pintes rapportera \$800 de plus cette année à M. A. Benoit

Chez M. Armand Benoit, toujours à Ste-Anne des Plaines, on est vraiment au royaume de la fraise. Il y en a pour ainsi dire à perte de vue. Et c'est presque une troupe qu'il faut pour la cueillette quand ça mûrit par paquets, tout à la fois. Pour le temps que ça dure — une quinzaine de jours — il faut de 35

à 40 employés pour suffire à cette besogne qui presse. La fraise est un fruit qui se fait parfois attendre, comme cette année mais qui n'attend pas longtemps; on la cueille rapidement ou bien elle pourrit sur le champ. Des fraises, je n'en avais jamais autant vu que chez M. Benoit; une quinzaine d'arpents en

pleine production cette année, plus six arpents plantés le printemps dernier et qui rapporteront l'an prochain. En tout, 21 arpents bien comptés. Et ça croque-le ou non, ça fait des fraises dans les bonnes années. Un simple chiffre le prouve: M. Benoit a récolté l'an dernier 28.000 pintes; M. Armand Benoit, qui est un

jeune homme — il est encore célibataire — cultive une terre (il faudrait dire deux) de 225 arpents, dont la moitié en bois et l'autre moitié en culture. Il la cultive avec son père, Joseph-Alfred, qui "fait" des fraises depuis 40 ans. C'est dire que cela se transmet de père en fils.

de la ferme et ne cultive pas de céréales.

La main d'œuvre étant rare, on fait appel à des "jeunesses" recrutées dans les villages des environs. On les paie 3 cents la pinte dans les nouvelles plantations et 4 cents dans les vieilles et on va les chercher le matin et on les reconduit chez eux le soir.

M. Benoit père a signalé le cas d'un petit gars de 14 ans qui a réussi à accumuler ainsi un salaire de \$7.78 par jour. Dans "l'ancien temps", a dit M. Benoit, c'était plus difficile qu'aujourd'hui de vendre des fraises. Il fallait courir de village en village et on avait parfois de la misère à vendre toute la production. Ensuite, on a commencé à vendre à la compagnie Raymond, puis les marchés ont commencé à s'organiser et à prendre de la vogue.

Cette année, M. Benoit a un contrat pour 40.000 pintes à la conserverie Simard au prix de 16 cents la pinte. Il cultive en outre une trentaine d'arpents en pommes de terre qu'il vend à une compagnie qui fabrique des "chips". Il ne garde pas d'autres animaux que deux chevaux de trait pour les menus travaux

des fraises n'est donc pour M. Chaumont qu'une récolte-argent, parfois assez considérable, qui vient compléter le revenu de la ferme.

La culture des fraises n'a presque plus de secrets pour M. Chaumont qui en cultive depuis plus de 25 ans. Cette année, il en a quatre arpents. Comme c'est le cas à peu près général, la récolte sera cette année moindre du tiers par rapport à une année

normale. Sur une période de cinq ans cependant, la moyenne sera cette année la meilleure, au dire de M. Chaumont qui en a récolté environ 624 caisses de 24 pintes chacune.

M. Chaumont estime que les quatre cinquièmes de la cueillette sera classée No 1 et la semaine prochaine, vers la fin de la récolte, elle attendra près de 100

(Suite à la page 11)

Chez M. Donat Chaumont

On s'attend à une moyenne de 20 cents la pinte grâce à la convention collective

Le premier producteur de fraises visité peu après notre arrivée à Ste-Anne des Plaines, M. Donat Chaumont, cultive ce fruit comme récolte d'appoint assez importante, mais elle ne constitue pas sa seule source de revenus.

M. Chaumont possède en effet 75 arpents en culture. Il pratique la culture mixte. Il a un troupeau de 14 vaches Holstein. Il envoie le lait à la fromagerie coopérative de Ste-Anne. La culture

des fraises n'est donc pour M. Chaumont qu'une récolte-argent, parfois assez considérable, qui vient compléter le revenu de la ferme.

La culture des fraises n'a presque plus de secrets pour M. Chaumont qui en cultive depuis plus de 25 ans. Cette année, il en a quatre arpents. Comme c'est le cas à peu près général, la récolte sera cette année moindre du tiers par rapport à une année

A L'AGRICULTURE DE DEMAIN

Il faudra des cultivateurs de haute qualité.



M. Roland Desjardins est le représentant de "La Terre de Chez Nous" dans la Fédération de l'U.C.C. de Sherbrooke. Nous tenons également à avertir nos abonnés de la région de Québec, située dans le comté de Frontenac, que M. Desjardins est autorisé pour cette année à vendre des abonnements dans ces paroisses.

La Terre DE CHEZ NOUS

Ayant fait un succès de son entreprise, le cultivateur à la page connaît mieux que tout autre la nécessité d'être bien renseigné. Voilà pourquoi il lit régulièrement son journal.



LA FABRICATION DES CONSERVES CHEZ SIMARD & SOUCY — Des fraises il y en avait jeudi dernier à la conserverie Simard et Soucy, de Ste-Anne des Plaines, lors de la visite du groupe de l'U.C.C. et de la "Terre de Chez Nous". Du personnel il en fut aussi pour en fabriquer des conserves quand les fraises se mettent à arriver par pleins camions. On a une idée, par les deux photos ci-dessus, de la main d'œuvre requise pour effectuer ce travail d'assemblage et, à droite, le personnel pour la fabrication proprement dite des conserves. Cette année la Conserverie Ste-Anne compte fabriquer environ 30.000 caisses de 12 pots de 24 onces chacun de fraises en conserve.

Quelques minutes à la conserverie Ste-Anne

Une petite industrie qu'on voudrait voir se multiplier dans tous nos centres de production

La Conserverie Ste-Anne, propriété de MM. Simard, Soucy et Deom, est située à l'entrée du village de Ste-Anne des Plaines. Nous l'avons visitée grâce à l'aimable courtoisie de M. Simard qui dirige le personnel composé de 85 à 90 employés des deux sexes, dont un bon nombre de garçons et de fillettes.

La plus grande partie du personnel (75 employés) est occupée au travail de l'équantage, besogne longue et, j'imagine, assez monotone, mais qui s'effectue néanmoins avec le sourire aux lèvres et dans la plus franche gaieté.

Les autres employés, une dizaine, sont des adultes, hommes et femmes. Ils travaillent à la fabrication proprement dite qui consiste à laver les fraises, à les faire bouillir dans le sirop et à refroidir dans quatre grands bassins d'une capacité de 1.000 li-

vres chacun. Comme l'on voit le procédé est assez simple.

Cependant, comme on n'a pas le temps de mettre en pots ou en chaudières toute la production à temps pour l'empêcher de surir, on met les fraises en barils d'une capacité de 500 à 600 livres qu'on dépose couchés sur le côté dans la cour et recouverts d'une épaisse couche de brin de scié. On retirera le contenu des barils au fur et à mesure des besoins ou quand on sera prêt à mettre en pots.

Cette année, M. Simard prévoit que la conserverie fabriquera environ 30.000 caisses de fraises de 12 pots contenant chacun 24 onces. Pour le moment on ne fabrique que les confitures de fraises qui se vendent aussi en pots de 16, 24 et 48 onces, et en chaudières de 4, 15 et 30 livres.

Interrogé sur la qualité de la production, M. Simard a exprimé

l'avis que la récolte sera bonne malgré le printemps tardif et le retard considérable de la maturité et que la température lui semble idéale pour une récolte en bonne condition en ce sens que les fraises ne mûrissent pas trop vite pour qu'on soit débordé et incapable de les cueillir à temps.

La Conserverie Ste-Anne ne fabrique que des fraises pour le moment. M. Simard a toutefois ajouté que l'on compte se lancer dans la fabrication des conserves de tomates l'automne prochain.

Sur ce, nous prenons congé, mieux renseignés sur une petite industrie de chez nous intéressante à maints points de vue et qui devrait se multiplier à travers la province, partout où il est possible de transformer sur place les produits agricoles de la région.

Chez M. Ernest Chaumont

Une récolte-argent de fraises d'une valeur de \$1000

Le voisin de M. Donat Chaumont, que nous avons visité le premier, cultive lui aussi des fraises dans le champ voisin à quelques arpents de celui de M. Chaumont. Sautant simplement la clôture, les visiteurs se rendent en quelques minutes dans cette fraisière où une douzaine de "jeunesses" sont fort affairées à la cueillette.

Nous avons affaire cette fois encore à un M. Chaumont, du nom d'Ernest, qui est parent éloigné du premier. Il ne pratique pas la culture des fraises depuis aussi longtemps que son homonyme puisqu'il s'agit d'un tout jeune homme marié depuis deux ans à peine.

La terre de M. Ernest Chaumont compte environ 85 arpents en culture. Il garde six vaches. Comme son voisin, il vend la crème de ses vaches à la fromagerie de Ste-Anne. Il cultive aussi des patates, récolte du grain et du foin. Cette année, il a quatre arpents en fraises. Elles lui ont donné l'an dernier une récolte-argent d'environ \$1000 qu'il a vendue 15 cents la pinte. Cette année, elles sont toutes vendues à 16 cents la pinte à la conserverie Simard et Soucy de Ste-Anne des Plaines.

L'Opinion Rurale

A la suite des avis formels maintes fois renouvelés sous cette rubrique, l'exiguïté de l'espace disponible et la nécessité de maintenir un intérêt général suffisant nous obligent à résumer et même à mettre de côté les lettres ne renfermant pas les normes déjà bien définies de "L'Opinion Rurale" spécialement en ce qui a trait à la nature des sujets traités et à la longueur des textes.

Les intéressés voudront bien en prendre note et considérer cette mise au point comme une réponse générale aux questions qu'ils pourraient poser à ce sujet.

Des mélanges à pâturages

Récemment "La Terre de Chez Nous" a publié un communiqué mettant les cultivateurs en garde contre les mélanges à pâturage venant de l'étranger. Il est possible qu'on vienne nous vendre des mélanges qui ne conviennent pas à nos sols, trop dispendieux, etc., mais il y en a aussi de très bons. Je suis moi-même vendeur d'un mélange qui donne actuellement des résultats extraordinaires. Ce mélange est très populaire aux États-Unis depuis 15 ans et Québec depuis 8 ans. Ici comme résultats plus que satisfaisants.

Il s'agit d'un mélange à pâturage permanent contenant douze plantes différentes et formant une alimentation balancée de premier ordre. Il se nomme "terre verte". Ses exigences se limitent à deux conditions principales: l'égoût et le chaulage. Sa grande qualité, c'est qu'il s'améliore avec les années.

J'ai visité plusieurs pâturages permanents de cinquante ans et plus dans plusieurs pays de l'Europe qui m'ont convaincu de la valeur extraordinaire du mélange "terre verte".

Une fois convaincu pour moi-même, j'ai gardé pour cette saison un mélange de terre verte. J'ai vendu l'idée à plusieurs cultivateurs de la province de Québec qui ont des résultats dépassant toute espérance.

Je conseille donc aux cultivateurs qui désirent se faire un pâturage permanent de communiquer avec moi et je leur ferai visiter des pâturages établis depuis plusieurs années. Les résultats obtenus sont la meilleure preuve que les pâturages "terre verte" sont excellents.

Léo ROCHELEAU, représentant pour la province de Québec Sabrovois (Derville).

M. Ernest Chaumont fait une partie du travail de cueillette avec sa femme et ordinairement avec l'aide de huit ou neuf engagés.

Cette année, il a treize jeunes garçons et jeunes filles qu'il recrute dans les villages des environs.

Soucy

Sincères félicitations

aux producteurs de fraises organisés avec qui nous sommes heureux de traiter pour un meilleur produit un approvisionnement assuré des conditions générales plus satisfaisantes

CONSERVES STE-ANNE LTEE

CONFITURES — MARINADES

STE-ANNE-DES-PLAINES, Qué.

TAIbot 3-3004



CHEZ M. DONAT CHAUMONT — On cultive des fraises depuis plus de 25 ans. M. Chaumont en a quatre arpents cette année qu'il compte vendre à la moyenne fort satisfaisante de 20 cents la pinte. Sur la photo, la main d'œuvre, des petites "jeunesses", qu'on recrute à Ste-Thérèse et St-Jérôme. M. Chaumont a en outre un troupeau de 14 vaches laitières.

Questions indiscrettes à ceux qui travaillent le dimanche

Mes chers amis,

La plupart d'entre vous sont désolés de voir combien de bûcherons travaillent le dimanche, violant ainsi la loi de Dieu et celle de l'Etat.

Essayons de les amener à comprendre leurs erreurs. Discutons doucement avec eux; mettons-y toute notre charité. Pour aider à faire réfléchir nos compagnons bûcherons qui s'oublient sur ce point, voici quelques questions que vous pouvez leur poser:

— Le Bon Dieu est-il tout-puissant et maître véritable de toutes choses?

— Est-il maître du vent, du tonnerre, de la maladie et de la mort?

— Toi, es-tu le maître de ta vie? Quand tu seras à l'agonie, auras-tu la puissance de continuer de vivre selon ta volonté?

— Dans le danger, as-tu déjà senti le besoin de demander secours à plus puissant que toi?

— Celui qui travaille contre la volonté de Dieu, son père, a-t-il encore le droit de compter sur sa protection?

— Celui qui vole le temps de Dieu, est-il bien sûr de "s'avancer"?

— L'argent que tu gagnes ainsi, reste-t-il vraiment entre tes mains?

— En fin de compte, qui aura le dernier mot: le bûcheron qui viole la loi de Dieu?

ou Dieu, auteur de la loi, qui "viendra juger les vivants et les morts"?

Prions, mes bons amis; demandons à Notre-Dame de la Salette d'intercéder pour les violateurs du dimanche afin qu'ils comprennent leurs erreurs, regrettent leurs fautes, et soient préservés des châtements qu'ils ont mérités. Vos prières et sacrifices peuvent en aider plusieurs à se corriger.

Votre ami en Notre-Seigneur,

Engelbert LACASSE, S.J.

TÔLE GAUFREE "ROYAL"



Aluminium — 24 gauge
Galvanisée 28 gauge

Feuille de 36 po. de largeur couvrant 32 po. En longueurs de 6' — 7' — 8' — 9' — 10' — 11' — 11½' — 12' — 12½' — 13' — 13½' — 14' — 14½' — 15' et 15½'. Jusqu'à 24 pieds.

LA TÔLE GAUFREE D'ALUMINIUM OU GALVANISÉE que nous fabriquons vous permet d'économiser de trois manières par comparaison avec tous les autres produits semblables présentement sur le marché. Cet aluminium est un produit de l'Aluminium Co. of Canada. Fini uni ou genre Stucco. Fabriqué aussi "clap-board" en aluminium et galvanisé pour lambris.

Ecrivez-nous en nous donnant la grandeur de la couverture, soit du faite et des chevrons, et nous nous empresserons de vous fournir un estimate gratuit. Rappelez-vous qu'il y a une offre spéciale pour ce temps-ci de l'année.

Servez-vous du coupon ci-dessous. Demandez nos estimés aujourd'hui.

Envoyez-moi les détails sur le matériel mentionné à la suite de mon nom
Nom Tél.
Adresse
Ma bâtisse mesure Longueur de chevron
Pour couvrir un ou deux côtés

ANT. GONNEVILLE

MANUFACTURIER

CHARENTE

Dépt. T.

Co. St-Maurice

Convention collective de travail en forêt avec la compagnie Cascapedia

Quatrième renouvellement de la convention — Nouveaux avantages — Meilleurs salaires à la journée — Contrat pour deux ans.

La fédération de l'UCC de Gaspé vient de signer une autre convention collective de travail pour tous les bûcherons à l'emploi de la compagnie Cascapedia Manufacturing & Trading, de New-Richmond.

Cette convention est un renouvellement de celle qui existait l'an dernier. On sait que la fédération de l'UCC de Gaspé protège les bûcherons de la Gaspésie à la Cascapedia depuis 1953.

Cette année la convention fut négociée par les représentants suivants de la compagnie: J.-D.B. Howard, gérant général du personnel de la Bathurst Power and Paper, M. Heckbert, gérant de la Cascapedia Manufacturing & Trading, M. D. McLaren, gérant général de la Bathurst Power and Paper, Royal Grenier, surintendant du bois pour la Cascapedia, et Dave Armour, gérant du personnel de la Cascapedia, de même que M. Morris de la Bathurst Power and Paper.

L'UCC était représentée par M. Paul Archambault, ingénieur forestier, Jean-Marie Jobin, propagandiste de la Fédération de l'UCC de Gaspé et Léo Cyr, bûcheron de la Cascapedia.

La convention stipule:
1— Des augmentations de 0.50 par jour pour tous les employés à salaires. Le prix à forfait est demeuré le même

2— Les draveurs ont une augmentation de 35 cents par jour.

3— Pour le chargement et le déchargement des camions, il y a une augmentation de 10 cents la corde.

4— L'UCC a obtenu aussi que, dans chaque camp, il y ait un chauffeur de nuit.

5— A la demande générale des bûcherons, l'UCC obtint que les hommes reçoivent une facture pour les achats faits dans les camps.

La compagnie promet qu'elle va faire tout en son pouvoir pour améliorer le service postal sur la limite, de même que la distribution de films français.

La compagnie accepte également que le désir de l'Union au sujet des heures d'ouverture de la barrière de la limite forestière soit réalisé pour le plus grand avantage des bûcherons intéressés.

Voilà quelques avantages précieux obtenus par l'UCC lors de la signature de la récente convention collective de travail avec la compagnie Cascapedia Manufacturing and Trading, de New-Richmond.

Nous espérons que les bûcherons seront heureux et qu'il le démontreront lors des prochaines coupes en se groupant encore davantage dans leur Union.

Le bûcheron accidenté en forêt

Un sérieux problème de réhabilitation

Au cours du mois d'avril dernier, dans une étude publiée dans "La Forêt de Chez Nous", je soulevais le problème de l'urgence nécessaire de la réhabilitation au travail des bûcherons gravement accidentés.

Pour la plupart, un grave accident signifie une incapacité totale de continuer à travailler dans le métier qu'ils exerçaient précédemment. La Commission des accidents de travail paie des indemnités seulement pour la perte établie techniquement au pourcentage matériel de leur incapacité, sans se soucier beaucoup de l'aspect humain du problème, par exemple, les obligations et les charges de familles de l'accidenté.

Dans cette étude j'exposais un cas-type, celui de M. Fernand Audette, de St-Hilarion, comté de Charlevoix, bûcheron expérimenté, marié et père de famille, qui, au cours de son travail pour la Cie Donnacona Paper, subissait un grave accident qui nécessita l'amputation d'une jambe en haut du genou.

La Commission des accidents de travail lui fit donner tous les soins requis par son état, lui fit poser une jambe artificielle et, tout le temps que dura sa convalescence, lui paya des indemnités pour incapacité totale temporaire.

Une fois la guérison obtenue et que la science médicale eut accompli tout ce qui pouvait être fait dans son cas, le Comité d'expertise médicale de la Commission établissait le pourcentage de l'incapacité partielle permanente résultant de son accident. En regard des gains établis pour les 12 mois précédant l'accident, ce pourcentage servirait de base à l'établissement de la rente mensuelle payée la vie durant pour l'incapacité subie.

Le bûcheron, comme la plupart de ses compagnons, en raison de son faible degré d'instruction, et vu qu'il

ne connaissait pas d'autre métier et l'inexistence d'un plan officiel de réhabilitation au travail pour lui faire apprendre un métier qu'il aurait pu exercer afin d'assurer convenablement la vie de sa famille, voyait un avenir assez sombre devant lui.

Ce cas, comme tous les autres semblables d'ailleurs, me paraissait digne d'intérêt. Nous avons donc continué de nous intéresser à son problème de réhabilitation. A différentes reprises nous avons eu l'occasion de l'étudier avec les officiers de la Commission des accidents de travail et avec M. P.-E. Gauvin, directeur de la sécurité à la Cie Donnacona Paper.

Tous ont bien compris le problème, mais en l'absence d'un plan de réhabilitation officiel, il fallut chercher l'occasion favorable ou attendre une situation pouvant convenir à cet accidenté et où il pourrait exercer les activités que son état lui permettrait.

Enfin, grâce à la bienveillante compréhension de la compagnie Donnacona Paper et à l'attention de son directeur de sécurité, un emploi de projectionniste de vues animées que la compagnie offre à ses employés était offert à M. Audette. Celui-ci, de passage à nos bureaux récemment, venait nous remercier ainsi que tous ceux qui, de près ou de loin, l'ont aidé à résoudre l'angoissant problème de subvenir aux besoins de sa famille dans lequel il se débattait sans grand espoir d'en sortir.

A voir sa figure heureuse et la confiance succédant à l'inquiétude, même à la désespérance, j'ai compris une fois de plus que tous ceux qui ont quelque compétence et influence en ce domaine, doivent, au nom de l'humanité et de la charité chrétienne, se préoccuper de résoudre le sérieux problème de la réhabilitation au travail des bûcherons gravement accidentés.

Samuel AUDETTE

Le propagandiste visite les camps de bûcherons

Le propagandiste de la Fédération de l'U.C.C. de Gaspé s'est rendu, la semaine dernière, visiter les camps de bûcherons qui sont ouverts présentement en Gaspésie.

Soixante-quinze bûcherons sont présentement au camp Poirier pour le compte de la Cie Cascapedia Manufacturing & Trading, de New-Richmond.

Ces bûcherons sont les premiers à travailler d'après les conditions de la nouvelle convention collective de travail. Ils se déclarent satisfaits des améliorations apportées.

La Cie Paradis & Frères a aussi quelques hommes rendus dans les camps. Ces hommes bûchent encore sous les règlements de l'ancienne convention, puisque la nouvelle ne sera en vigueur que le 1er août.

Lors de la réunion organisée par le propagandiste, il fut question de la négociation de la prochaine convention et les bûcherons ont suggéré plusieurs points qu'il faudrait améliorer.

Ailleurs en Gaspésie

Plusieurs bûcherons se plaignent des conditions de travail accordées et des salaires payés dans plusieurs endroits de la Gaspésie. L'UCC va d'ici quelque temps faire enquête pour connaître la situation et aider si possible à l'amélioration du sort de plusieurs centaines de bûcherons.

Réunion de militants

Le 30 juillet, la fédération de l'U.C.C. de Gaspé réunira quelques 30 militants, en vue d'étudier certains problèmes concernant la forêt et la prochaine saison de travail forestier.

Ces militants sont tous des bûcherons de la Cascapedia Mfg & Trading et de Paradis & Frères, de Nouvelle.

Les militants convaincus se sont toujours avérés la cheville ouvrière du succès syndical en forêt. C'est pourquoi, encore cette année, l'U.C.C. de la Gaspésie organise une journée d'étude pour ces quelques bûcherons.

Congrès de cultivateurs-bûcherons à Rivière-au-Renard

La Fédération de l'UCC de Gaspé organise 11 réunions paroissiales du 9 au 15 juillet. Ces réunions se tiendront sur la rive nord de la Gaspésie. Le 15, les cultivateurs-bûcherons sont invités à se rendre à Rivière-au-Renard, pour un grand congrès régional. L'aumônier général de l'UCC, M. l'abbé Bolte, p.s.s. sera présent ainsi que plusieurs représentants de la fédération.

Remerciements à l'U.C.C.

Le propagandiste de l'U.C.C., M. J.-M. Jobin, a reçu dernièrement deux lettres de bûcherons qui ont bénéficié de l'assurance-chômage grâce au travail de la Fédération.

Ces bûcherons, MM. Roland L'Italien, de St-Omer, comté de Bonaventure, et Raymond Bujold, de St-Alphonse, du comté de Bonaventure également, écrivent:

"Nous vous remercions bien sincèrement pour tout le travail que la fédération de l'U.C.C. de Gaspé a fait pour nous. Nous avons tous reçu notre assurance."

Conseil d'arbitrage en Gaspésie

La Gaspésie compte plus de 2,000 bûcherons qui paient de l'assurance-chômage. Un grand nombre, chaque année, devraient aller devant le conseil d'arbitrage pour faire régler leurs cas. Cependant, ce conseil siège à la Rivière-du-Loup.

La fédération de l'UCC de Gaspé s'est adressée dernièrement à la Commission d'Assurance-Chômage, à Ottawa, pour demander qu'un conseil d'arbitrage soit constitué en Gaspésie pour le plus grand avantage de nos ouvriers forestiers. Nous attendons une réponse prochainement.

Billet...

Sentons ...
Sentez ...
Ou'ils sentent

De nos jours, la mode est à l'étiquetage. C'est une utile précaution qui aide aux commerçants de toutes sortes, à garder le vrai sens de leur conscience professionnelle. L'étiquetage permet aux acheteurs de comparer les prix et d'acheter là où il semble que le marché sera le plus profitable.

Comme dans toute chose, il y a des marchandises qui sont sous-estimées et il y a aussi des dons méconnus. Dernièrement une revue de Toronto soulignait le fait qu'un cours d'un accident de travail, un ouvrier a subi une fracture du crâne. Après plusieurs semaines d'hospitalisation et de soins minutieux, il revint à la santé, mais il avait perdu le sens du goût... du sentiment. Les médecins ayant prouvé qu'il resterait dépourvu de ces deux sens précieux, la compagnie qui employait cet ouvrier dut payer comment? Devinez-vous? \$150,000.00.

Je connais bien des femmes qui n'auraient pas réclamé autant pour que leur mari retrouve le goût, eux qui ne sont pas toujours satisfaits de la cuisine que leur épouse leur prépare! S'ils ne sentent plus l'arôme des oignons, de l'ail ou des fines herbes qui rehaussent le goût des aliments, peut-être que cela romprait l'ère des discordes maritales qui originent autour de la table!

Mesdames, je ne vous souhaite pas que votre mari perde ces deux sens si chèrement évalués, non; mais dites-vous bien que si parfois ils sont incommodes par les laquetteries qu'ils font naître, par contre ils procurent à ceux qui les possèdent de bien douces compensations. Tout dans la nature favorise le goût: les produits de la terre sous mille formes et toutes les délicates saveurs qui font les délices de l'odorat: fleurs, terre humide, bois, sous-bois, etc.



Mlle Marie DUPUIS ira dans l'Ouest. A titre personnel, elle sera en effet au nombre des voyageurs de "Liaison rurale '56". Elle partira le 29 juillet pour trois semaines. Ce voyage est le deuxième du genre organisé par la Société canadienne d'établissement rural, et le Service de la colonisation des Chemins de fer nationaux. On peut s'y inscrire en écrivant à la SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉTABLISSEMENT RURAL, 515 rue Viger, Montréal. Bon voyage Mlle Dupuis et Bonne vacances.

Soyons prudentes et même si des deux sens sont évalués aussi cher, il vaut la peine que nous prenions toutes les précautions pour les conserver. Si votre mari n'est pas satisfait des siens, éduquez-le avec la délicatesse et le tact qui vous caractérise, et lorsqu'il goûtera mieux les choses délicieuses que vous faites, qu'il respirera la fine odeur de votre maison soigneusement entretenue, pour vous comme pour lui, ce sera bien un bonheur de \$150,000!!

Marie DUPUIS

Ici et là

Jouets de rêve

Le printemps dernier, la métropole a été le lieu de la 16e Foire Canadienne des Jouets, un événement qui prend un caractère international.

De nombreux jouets nouveaux y ont été exposés, cette année, ce sont les jouets en souple plastique polythène qui se sont le plus distingués.

Ce plastique aux mille usages est apparu sous diverses formes, de la baignoire de poupée jusqu'au train miniature avec locomotive diesel, wagon-citerne, wagon de fret et fourgon de queue.

Contrairement aux plastiques rigides qui se fendent et se brisent aisément, le polythène est léger, souple et flexible et peut subir les plus rudes traitements. A cause de cette solidité, le polythène convient merveilleusement aux jouets des tout jeunes enfants qui ont tendance à mâcher, lancer et frapper tout ce qui leur tombe entre les menottes.

Les mamans apprécieront les blocs de polythène: les châteaux et les tours s'écrouleront sans bruit dans la chambre d'enfants.

Des jeux de construction en chaîne ont aussi été présentés à l'exposition montréalaise. D'origine scandinave, ils consistent en chaînons de polythène qui s'emboîtent en des formes les plus diverses.

La variété des jouets en montre à l'exposition illustre de façon éloquente les progrès accomplis depuis l'époque où la fabrication des jouets était livrée à la fantaisie de l'artisan. Cette occupation est devenue une industrie prospère et on s'y intéresse de plus en plus.

Ainsi, des organisations comme le Conseil National du Dessin Industriel et le comité des jouets de l'Association canadienne des Consommateurs travaillent de pair en vue de perfectionner les

jouets. En les mettant à l'épreuve dans des situations typiques pour prouver que les jouets sont pratiques et amusants, ces organisations aident les manufacturiers à produire des jouets de meilleure qualité.

Vive l'aluminium!

Un journal de Floride signale qu'un serpent à sonnettes s'est "cassé les dents" sur la jambe d'un chasseur, alors qu'il comptait y satisfaire sa gourmandise.

L'animal éprouva bien malgré lui la solidité d'une mollette en aluminium. Inutile de dire qu'il repartit les sonnettes basses, le chasseur poursuivant sa route sans encombre.

Cette jambièrerie en tôle mince d'aluminium est un produit de Twister Legging Co. d'Arcadia, Floride. Protégeant des épines et broussailles autant que des serpents, confortable et frais, cet article jouit d'une grande vogue chez les chasseurs et les pêcheurs.

* * *

Manifestement, le sens du beau chez les Français s'étend même au bétail. A Tulle, 40 stalles en aluminium démontables et transportables ont été récemment construites à partir d'éléments en aluminium. Dans les foires de France, elles serviront à l'exposition des porcs primés, qui vraiment ne pourront trouver cadre plus approprié.

* * *

On trouve maintenant au Canada des jeux de dentiers à aimants d'Alnico (aluminium-nickel) posés dans la région des molaires. Les aimants de même pôle se repoussent, appliquant ainsi les dentiers sur les gencives. Un malin trouvera peut-être un jour le moyen de changer le pôle du dentier supérieur (ou inférieur) de ses interlocuteurs par trop bavards!



Nos institutrices

Nos institutrices et nos instituteurs étaient en Congrès la semaine dernière à Rimouski. Je suis allée les rencontrer pour vous et j'ai salué de votre part des personnes comme Mlle Laure Gaudreault de Clermont la pionnière de l'association des institutrices rurales, Mlle Simonne Côté, la présidente du Syndicat régional des institutrices de Mont-Joli, M. Léopold Garant président de la Corporation des Instituteurs et Institutrices de la Province, Mlle Stéphanette Potvin, la présidente de la Fédération de Chicoutimi, et bon nombre de nos fidèles institutrices qui ont donné leur vie pour l'enseignement de nos enfants dans nos petites écoles. Telle Mlle Blanche Paradis, de Notre-Dame de la Doré qui est en même temps une personne fort qualifiée en sciences naturelles et a son crédit la fondation de nombreux groupes de jeunes naturalistes dans sa région... Il faudra que je vous en reparle un jour. Je ne puis vous nommer toutes celles que j'ai rencontrées... Je leur ai dit de votre part à quel point tous vos groupements sont préoccupés d'améliorer leur sort, l'organisation de nos écoles, pour le plus grand bien de nos enfants. Je leur ai dit que l'étude des problèmes scolaires sera à l'agenda de vos différents cercles l'année prochaine...

Savez-vous ce qu'elles veulent nos institutrices? Savez-vous vers quel objectif elle tendent? Je mets de côté pour le moment leur ambition au sujet de leurs devoirs professionnels; comme groupe nos instituteurs ont à cœur d'être à la hauteur de leur tâche. Qu'ils soient le moins soutenus par nous les parents, représentés par les commissions scolaires et ils feront merveille!

Je m'attarderai à leur objectif au point de vue organisation de leur profession et négociation de contrats de travail. Ils veu-

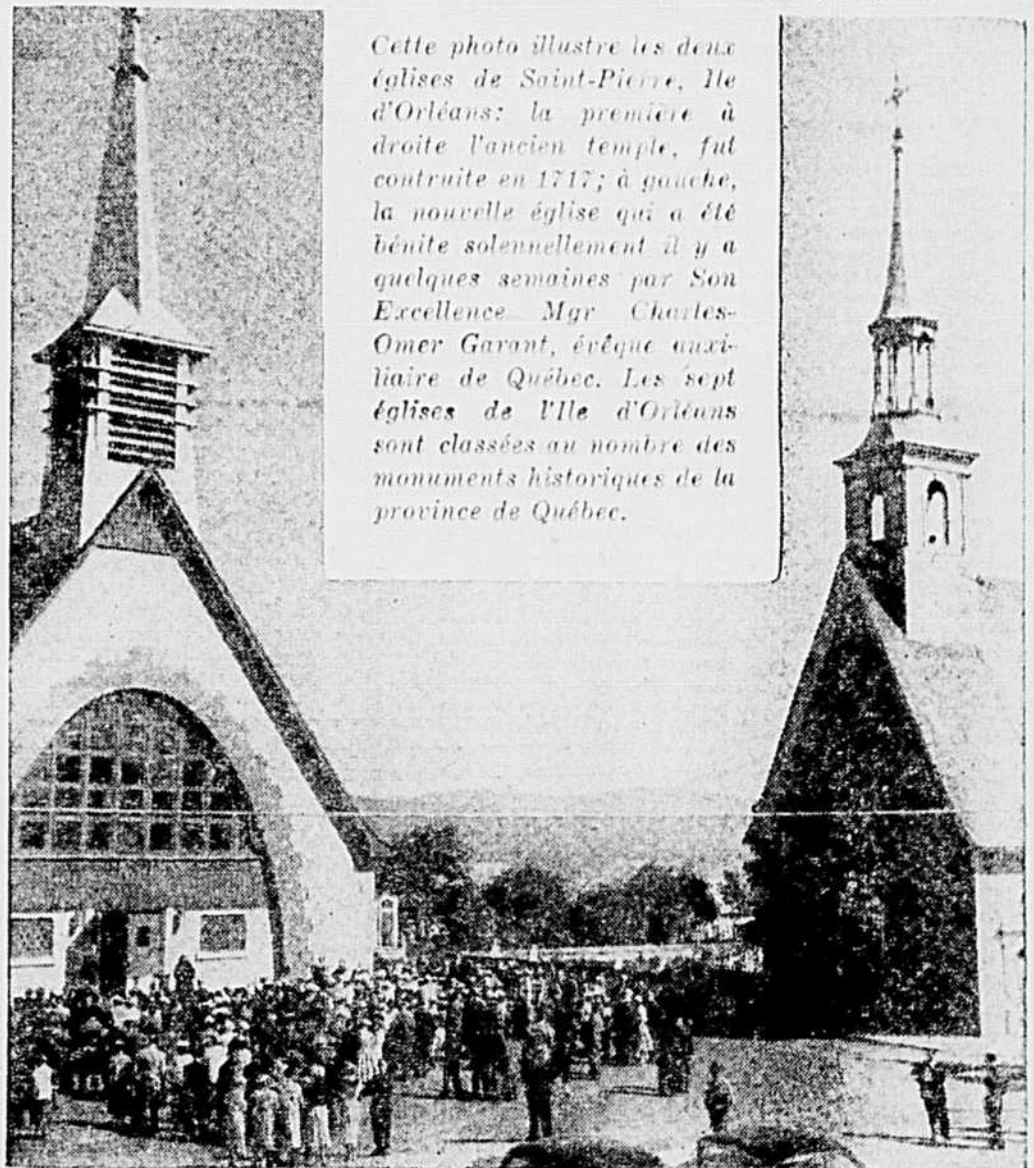
lent négocier des conventions collectives de travail avec, non pas des commissions scolaires locales, mais avec les Fédérations diocésaines des Commissions scolaires... Toute une soirée du congrès fut consacrée à l'exposé et à la discussion des avantages de semblables négociations tant pour les Commissions scolaires que pour les Instituteurs eux-mêmes. Et je vous le dis en toute sincérité, ce qui m'a frappée tout le long de leurs discussions, c'est leur préoccupation constante de mieux servir la gent écolière de la province.

Il arrive que nous ayons des réactions injustes vis-à-vis des associations, des unions... Leur force nous effraie peut-être et leurs revendications achèvent de miner notre confiance. Et pourtant, quand un corps professionnel "revendique" de meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires, il le fait ordinairement dans le but de "mieux servir"... J'ai beaucoup aimé la remarque d'un des conférenciers, à savoir que le public a hâte de voir les instituteurs et institutrices "nous laisser la paix avec leurs "side-lines"... Ceci se réalisera le jour où nos professionnels de l'enseignement auront des conditions de salaire satisfaisantes, adéquates pour leur permettre d'élever leur famille convenablement, sans devoir recourir à un "emploi demi-temps" tout le long de l'année ou à un emploi de vacances, pour combler le déficit du budget de leur famille. Autant d'énergie brûlée en dehors de leur devoir d'état d'instituteurs... Nos enfants ne peuvent que souffrir de cette situation.

Où, nous nous pencherons sur les problèmes de nos commissions scolaires et de nos instituteurs et nous prendrons rang au nombre de ceux qui veulent aller de l'avant pour le plus grand bien de nos enfants.

Marthe BEAUDRY

Trois cents ans!



Cette photo illustre les deux églises de Saint-Pierre, Ile d'Orléans: la première à droite l'ancien temple, fut construite en 1717; à gauche, la nouvelle église qui a été bénite solennellement il y a quelques semaines par Son Excellence Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire de Québec. Les sept églises de l'Ile d'Orléans sont classées au nombre des monuments historiques de la province de Québec.

A l'assemblée annuelle des Trois-Rivières, le 4 juillet

La Fédération de l'U.C.F. de Trois-Rivières décide de porter sa cotisation de membre à \$2.

Cette résolution, adoptée par un vote de 60 contre 42 est certes, de toutes celles qui ont été adoptées par les délégués des 41 cercles de la fédération lors de leur assemblée du 4 juillet, la plus significative et la plus prometteuse pour l'avenir de cette fédération. Elle indique en effet que les membres de cette fédération, constituée il y a sept ans par l'adhésion presque unanime de Cercles de fermières à l'U.C.F., sont de plus en plus conscientes de leur force, et de plus en plus prêtes à payer de leur personne et de leur bourse l'avancement de leur association. Certes, une association autonome coûte plus cher à ses membres que n'importe quelle autre; les membres de l'U.C.F. des Trois-Rivières le savent maintenant. Elles ont appris à y croire à comprendre son dynamisme et elles le vivront dans l'avenir.

L'U.C.F. des Trois-Rivières compte 41 cercles, c'est-à-dire que presque toutes les paroisses ont leur cercle, plus ou moins nombreux plus ou moins actifs et l'on juge par les rapports que les dirigeantes des secteurs ont présentés sur chacun d'eux. Elle groupe en tout 2,177 membres dont 50 p.c. sont des femmes ou des filles de cultivateurs. Soit une augmentation de 139 membres sur les effectifs de l'année dernière. On prévoit une baisse possible du nombre des membres pour l'année à venir à cause de l'augmentation de la cotisation. Il se peut aussi que les déléguées des cercles qui ont exprimé cette opinion soient un peu pessimistes. D'autre part, elles étaient bien conscientes de ceci: il n'est pas nécessaire d'être très nombreuses pour réaliser quelque chose; il suffit que les membres soient convaincus et prennent leurs responsabilités.

Projet de la Fédération

Le projet qui a le plus retenu l'attention des déléguées est celui de la formation d'un secrétariat d'une secrétaire-propagandiste au service de la Fédération. C'est d'ailleurs ce projet qui a justifié l'augmentation de la cotisation annuelle. Les cercles peuvent remplir leur caisse assez facilement... tandis que la Fédération ne peut compter que sur la cotisation des membres et des cercles, : obligatoire ou volontaire.

Le programme de la journée

Outre la routine de l'assemblée permanente et de l'engagement annuel, soit les rapports et les élections, la discussion des projets de la Fédération et l'adoption des résolutions, la journée a comporté une Messe pour les membres en la Chapelle du Sacré-Cœur, un forum dirigé par M. Paul-Emile Bulté p.s.s., aumônier général, sur la tenue des assemblées mensuelles dans les cercles, les moyens de les rendre plus intéressantes et plus fructueuses, une exposition inter-cercle d'arts domestiques. Cette exposition fut jugée par Mlle Legaré technicienne du Ministère de l'Agriculture. Elle fit ses commentaires aux membres avec une compétence et une délicatesse dont on ne peut que la louer.

L'exécutif élu

Pour la cinquième année, Mme Raoul Provencher du Cercle de Sainte-Marguerite fut élue à la présidence de la Fédération. La vice-présidente élue est Mlle Etienne Panneton, également du Cercle Ste-Marguerite. Et les directrices: Mlle Blandine Thibault de Ste-Narcisse, Mme Eddie Leduc de Ste-Anne de la Pêrade, Mme Bernard St-Arnauld de St-Stanislas, Mme Georges Vallée de Ste-Thérèse, Mme Joseph Moisan de La Croche, Mme Maurice Lambert de Yamachiche, Mme Donat N. Gélinas de Charrette, Mme Henri Langevin de St-Boniface, Mme Joseph Lacombe de Maskinongé. La

secrétaire de la fédération est Mlle Gélinas de Yamachiche.

Les activités des cercles 1955-56

Signalons dans quelques cercles des soirées de propagande tenues dans les rangs pour favoriser les membres éloignées, la présence de l'U.C.F. à une journée des bûcherons à St-Tite et sur les comités formés dans plusieurs paroisses pour l'aide aux bûcherons, des concours d'embellissement et de parterre, la participation à l'organisation de la Semaine de fierté rurale '56, le tissage d'une pièce de catagone pour une famille indigente.

Les soirées récréatives organisées un peu partout avaient surtout comme but d'"étouffer" la caisse des cercles: plusieurs cercles ont bénéficié des cours d'arts domestiques: tissage couture, chapellerie, donnés soit par des techniciennes du Ministère de l'Agriculture, du Service de l'enseignement postsecondaire du Département de l'Instruction publique, par des membres compétentes des cercles ou encore par la technicienne de la Commission scolaire locale.

La représentation du bureau central

Mme E. Desautels, vice-présidente provinciale, représentait le bureau central. Elle présida aux élections et dans son allocution officielle, elle rappela aux membres de l'U.C.F. leur devoir de prendre conscience de leurs responsabilités sociales en tant que femme. L'aumônier général dit aussi que les femmes doivent apprendre à s'affirmer dans la société et insista sur les services que leur association peut leur rendre à ce point de vue.

Le délégué de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières

Mgr F.X. St-Arnauld, ex-aumônier de la Fédération de l'U.C.F., avait été délégué par Mgr Pelletier à l'Assemblée. Il assura les membres du grand intérêt que leur porta leur Evêque et en profita pour souligner les problèmes actuels de la classe agricole qui fournit non seulement les aliments à l'humanité, mais aussi les familles les plus unies et les plus stables. L'U.C.F. représente cette classe a-t-il dit et à ce titre elle a toute la sollicitude de leur évêque.

Les résolutions adoptées

L'U.C.F. des Trois-Rivières si on en juge par les résolutions adoptées par ses déléguées le 4, est très soucieuse d'assurer à la gent féminine de la région une formation ménagère adéquate. Elle souhaite en effet que dans toutes les écoles primaires, les cours d'enseignement ménager au programme soient donnés par une technicienne. Que tous les pensionnats de filles, les collèges, les écoles supérieures aient à leur programme des cours de pédagogie familiale pour la préparation immédiate des filles à leur vocation d'épouse et d'éducatrice: ceci pour suppléer à l'insuffisance de la formation reçue dans la famille à ce point de vue, insuffisance accrue du fait que la plupart des jeunes filles prennent un emploi à leur sortie de l'école et se désintéressent momentanément de ces problèmes. Que la Fédération des Commissions scolaires du diocèse emploie un orienteur professionnel au service de toutes les écoles de la région. Que le Ministère de l'Agriculture édite chaque mois une publication gratuite de technique artisanale. Qu'il y ait au programme des assemblées mensuelles des cercles plus de démonstrations par des techniciennes.

MARTHE BEAUDRY

Le poisson frais cuit idéal pour les salades

Durant l'été, les quais et les ports bouillonnent d'activité, alors que les pêcheurs de commerce amènent leurs prises. Généralement parlant, les grosses captures se font durant les mois de printemps et d'été, de sorte que le poisson (frais et congelé) est particulièrement abondant à l'heure actuelle. Rappelons donc un détail, parfois oublié, soit que le poisson cuit offre de nombreuses possibilités pour la confection des salades. De saveur douce et de texture délicate, le poisson se marie agréablement avec les fruits et les légumes tout en fournissant la protéine vivifiante qui manque dans le jardinage. Nous recommandons ce qui suit:

Cuire le poisson jusqu'à ce que les couches musculaires se séparent facilement à la fourchette et jusqu'à ce que les sucs prennent une couleur laiteuse, mais pas davantage.

Servir le poisson le plus tôt possible après qu'il a été cuit et refroidi, c.-à-d. pendant qu'il a toute sa saveur.

Relayer la saveur en usant copieusement de sel et de jus de citron.

SALADE PIQUANTE

2 tasses de poisson cuit, émietté (1 livre à l'achat), 2 c. à soupe de jus de citron, 1/4 c. à thé de sel, 2 tasses environ de laitue déchiquetée, 1/3 de tasse de piment vert, haché, 2/3 de tasse de cheddar piquant rapé, 2 c. à soupe d'oignon haché, 1/4 de tasse d'olives farcies tranchées, 1/4 de tasse de vinaigrette.

Saler le poisson et l'asperger de jus de citron. Mettre la laitue dans un saladier. Ajouter le piment, le fromage, l'oignon, les olives et le poisson. Verser la vinaigrette, fatiguer légèrement et servir sans tarder. Six portions.

"CLAM CHOWDER" 1877-1956

La soupe aux coques ou "clam chowder" est un plat classique qui a frappé l'imagination des poètes et des gastronomes. En 1877, le docteur William A. Croffut, journaliste de la Nouvelle-Angleterre, publiait, en vers s'il vous plaît, la recette suivante, dont voici la substance:

Clam Chowder 1877

Écailler trente gros clams. Ajouter trois pintes d'eau fraîche à l'eau des mollusques et faire bouillir rapidement. Mettre les clams dans ce bouillon après les avoir hachés menu. Laisser mijoter trois minutes de plus, durant lesquelles on ajoutera quatre cuillerées à soupe de farine et autant de beurre, ainsi qu'une chopine de lait et du poivre au goût. Il faut aussi un peu de sel. Retirer du feu sans tarder, car un excès de cuisson fera durcir les clams. Ajouter trois oeufs frais bien battus, brasser encore et la soupe est prête à manger.

Voici maintenant une recette plus moderne, mise à l'épreuve par les économistes ménagères du ministère des Pêcheries du Canada:

Clam Chowder 1956

1/4 de tasse de bacon haché (trois tranches), 1/2 tasse d'oignon haché, 1 tasse de pommes de terre en dés, 2 tasses de liquide (eau des clams et eau fraîche), 2 tasses de clams hachés (frais ou en conserve), 2 tasses de lait riche, 1/2 c. à thé de sel, une pincée de poivre, 1 c. à soupe de persil haché.

Écailler le bacon à feu doux au fond d'une casserole profonde jusqu'à ce qu'il devienne croustillant. Retirer les fritons de la casserole et les garder comme garniture. Ajouter l'oignon haché à la graisse de bacon et le sauter sans le faire brunir. Mettre les pommes de terre en dés et les deux tasses de liquide. Couvrir et laisser mijoter 10 ou 15 minutes, c'est-à-dire jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres. Ajouter le lait et les clams et faire mijoter sans bouillir. Garnir avec les fritons de bacon et le persil et servir bien chaud. Une noisette de beurre déposée au fond de chaque assiette avant de verser la soupe rendra cette dernière encore meilleure. De quatre à six assiettes.

(Les Economistes Ménagères du Ministère des pêcheries).

MARINADES PARFAITES VINAIGRE HEINZ

FACILES À FAIRE AVEC LE

DE FORCE CONSTANTE



Atome Atoms 4619. Ensemble pour fille. Suggestif pour coton, piqué, toile, linage léger ou autre tissu de ce genre. Grandeur: 6, 8, 10, 12, 14. La grandeur 10 requiert 3 1/2 verges de tissu de 35". 1 1/2 verge de tissu contrastant. Prix: 40 cents, taxe incluse.

Délicieuses!

Servez-les chaudes et richement beurrées, à l'heure du thé. Mmm, quel régal! Si vous cuisez à la maison, vous ne ratez jamais votre coup quand vous vous fiez à la Levure Sèche Active Fleischmann!

TORSADES AUX AMANDES

- Mesurez dans un bol 1 tasse eau tiède. Ajoutez, en brassant, 2 c. à thé sucre granulé. Soudourez-y le contenu de 2 enveloppes de Levure Sèche Active Fleischmann. Laissez reposer 10 minutes, PUIS brassiez bien.
- Défaites en crème 1/2 tasse beurre. Incorporiez-y 1/2 tasse sucre granulé 1 1/2 c. à thé sel. Incorporiez-y, un peu à la fois, 2 oeufs bien battus. Ajoutez-y le mélange de levure et 1 c. à thé vanille. Ajoutez, en brassant, 2 tasses farine tout-usage tamisée une fois et battez jusqu'à ce que lisse et élastique. Faites entrer 2 1/4 tasses de plus (environ) farine tout-usage tamisée une fois.
- Transférez la pâte sur une planche farinée et pétrissez jusqu'à ce que lisse et élastique, mettez dans un bol graissé. Badigeonnez le dessus avec du shortening fondu. Couvrez. Placez à la chaleur, à l'abri des courants d'air, et laissez lever au double du volume—environ 1 heure.
- Entre temps, préparez et mélangez ensemble: 3/4 tasse fine chapelure de biscuits secs

- 1/2 tasse amandes blanches hachées fin
 - 3/4 tasse sucre granulé
 - 1 œuf légèrement battu
 - 2 c. à table eau
 - 1 1/2 c. à thé essence d'amande
5. Dégazifiez la pâte. Retirez du bol et divisez en 2 moitiés; réservez-en une pour la façonner plus tard. Abaissez une moitié au rouleau en un carré de 12 po. Recouvrez 3/4 du carré avec la moitié du mélange de chapelure. Repliez l'autre tiers sur le mélange de chapelure, puis repliez par-dessus le tiers qui reste—faisant ainsi 3 lits de pâte et 2 de remplissage. Coupez le rectangle en 18 bandes. Tordez chaque bande deux fois et placez sur une plaque graissée. Pressez 2 ou 3 amandes blanches dans le remplissage de chaque torsade. Badigeonnez de beurre fondu; saupoudrez de sucre. Façonnez la deuxième moitié de pâte tout comme la première. Couvrez le tout. Laissez lever au double du volume—environ 1 heure. Cuites au four modéré, 350°, de 20 à 25 minutes. Rendement: 36 torsades.



NE REQUIERT PAS DE RÉFRIGÉRATION

Couture, broderie, crochetage

Anne Adams 4561. Manteau d'été. Patron IMPRIME EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS. Facile de confection, sera également joli sans la poche ou avec une poche coupée. Grandeurs: 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. La grandeur 38 requiert 3 1/2 verges de tissu de 85". Prix: 40 cents taxe incluse.



Alice Brooks 7324. Rideaux et drap perles. Pour la chambre, le vivier, la cuisine. Le patron contient les instructions en anglais pour la confection de six modèles différents. Prix: 20 cents, taxe incluse.

Alice Brooks 7286. Suggestion pour un corsage en nylon. Prix: 20 cents, taxe incluse.

Anne Adams 4865. Robe-tailleur. Patron IMPRIME EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS. Coupée spécialement pour les tailles courtes et fortes. Grandeurs: 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2. La grandeur 16 1/2 requiert 2 verges de tissu de 85". Prix: 40 cents, taxe incluse.



4865 14 1/2-24 1/2

NE VOUS PLAÎT effectuer votre remise en bons ou mandats de poste. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé sous enveloppe. Les patrons commandés vous parviendront dans un délai raisonnable. Ils ne sont pas échangeables à moins d'erreur ou de défaut grave. Aucune commande C.O.D. n'est acceptée.

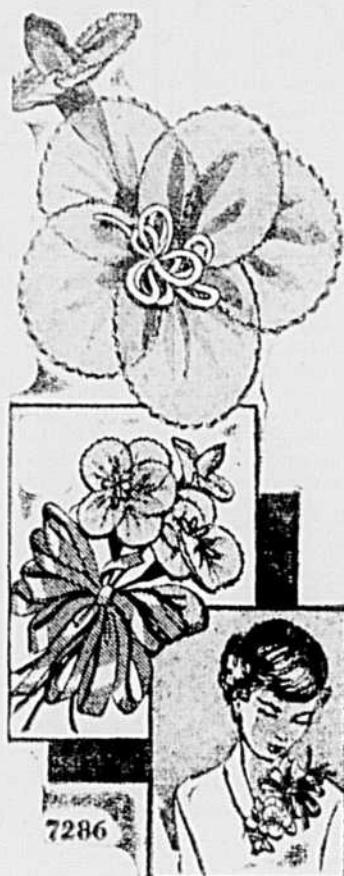
ADRESSEZ TOUJOURS VOS COMMANDES AU

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)



7286



Anne Adams 4832. Ensemble deux pièces pour le sport, le voyage ou le travail. Grandeurs: 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24. La grandeur 16 requiert 1 1/2 verge de tissu de 35" pour la blouse et 2 verges pour la jupe. Prix: 40 cents, taxe incluse.

4832 12-24



MME ALICE BARRY, une australienne présidente de L'ASSOCIATED COUNTRY WOMAN OF THE WORLD est ici photographiée à l'Hôtel de Ville de Montréal avec M. le Maire Jean Drapeau, au moment où elle signait le livre d'or de la Métropole. Mme Barry, était de passage dans la Province de Québec, où elle a visité plusieurs Cercles de Fermières. Les Cercles de Fermières et les Women's Institutes sont affiliés à l'association mondiale des Fermières qu'elle dirige. Mme Barry a tenu à rappeler aux Fermières de la Province que l'artisanat rural, même s'il n'ignore pas les débouchés économiques, doit avant tout servir de médium d'activité et de création personnelle pour les gens de nos campagnes. C'est un message à retenir.

Le Courrier

"La Terre de Chez Nous" répond ici aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressées par ses abonnés. Avec sagesse et prudence la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance. LE COURRIER DE LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 avenue Viger, Montréal, 24, Qué.

Directrice: MARIE-LUCE

Q. — Je sortais l'an dernier avec une jeune fille de 17 ans. J'ai 30 ans. Cette jeune fille est née en Ontario, mais elle a appris le français depuis qu'elle vit dans la province de Québec; sa famille ne parle que l'anglais mais je les crois catholiques. Mes parents ne veulent plus que je la fréquente et font toutes sortes d'objections à nos relations. Qu'en pensez-vous?

DE CELUI QUI VOUS LIT TOUJOURS

R. — Je crois qu'à l'âge que vous avez, vous pouvez continuer à fréquenter cette jeune fille quoi qu'en disent vos parents, et même s'ils disputent et font des objections. Une fois pour toutes, exposez leur vos sentiments et vos intentions et demandez-leur de ne plus revenir sur le sujet. Les parents qui se contentent de s'opposer aux amitiés et aux amours de leurs enfants sans se préoccuper de les remplacer par d'autres qu'ils jugent meilleurs, peuvent facilement être soupçonnés d'être égoïstes et de manquer de sincérité, même si on n'a pas le droit de les juger. Pourquoi n'essayeriez-vous pas de comprendre pourquoi ils se comportent ainsi? La jeune fille en cause n'est certes pas la seule raison de leur attitude et vous feriez bien pour la conduite de votre vie actuelle et de votre vie future d'élucider cela dans votre esprit. Ceci ne vous empêchera pas d'aimer vos parents et de les respecter, mais quand on vieillit, il faut savoir ouvrir les yeux et comprendre les raisons conscientes et inconscientes de la conduite des gens envers nous. Je n'ai pas de raison de penser que la famille dont vous me parlez ne soit pas catholique, mais pour savoir quel répondre à vos parents, pourquoi ne feriez-vous pas une petite enquête discrète dans la localité de la province d'Ontario où ces gens demeurent avant de venir dans Québec? Vous n'avez qu'à écrire pour cela au curé de la paroisse catholique de l'endroit, lui expliquer la situation où vous êtes et lui demander des références sur la dite famille... Même si les parents de votre amie font chambre à part, ce n'est pas une raison de penser qu'ils ne sont pas catholiques. Cette conduite peut leur être dictée par de toutes autres raisons, par exemple, la maladie du père à laquelle vous faites allusion dans votre lettre. Hors cela, je me permets de vous conseiller pour votre gouverne personnelle, plus de retenue et plus de contrôle sur vous-même. N'oubliez pas que vous avez 30 ans et que la jeune fille que vous courtisez n'en a que 18. Vous avez certes beaucoup d'emprise sur elle, et c'est une raison pour la respecter davantage et ne pas la mettre à tous moments dans la nécessité de "dire non...". Je me demande toujours pourquoi tant de jeunes gens ne comptent que sur le "frein" que les jeunes filles vont leur imposer pour se comporter en honnête homme? Ne seraient-ils pas capables de prendre eux-mêmes la responsabilité de leur conduite.

Q. — UNE IGNORANTE.

R. — Mais non mon petit, il est impossible que vous soyez encadrée. Je vous en prie, procurez-vous au plus tôt un livre comme "Au Service de l'Amour" de Edith Carpot, édition féminine, qui se vend un peu partout, afin de vous renseigner sur ce que vous devriez savoir, et vous ne

pouvez demander des lumières à votre mère, ou encore à un médecin... Je vous conseille aussi de faire un jour et au plus tôt, une retraite fermée spécialement pour jeunes filles afin de vous renseigner aussi sur la conduite à tenir avec les jeunes gens. Bon courage, jeune amie, et revenez-moi aussi souvent que vous le désirerez.

Q. — D'UNE LECTRICE QUI VOUS LIT TOUJOURS, VICTORIA.

R. — Je ne comprends pas comment il se fait que vos parents n'ont jamais pensé de consulter un médecin pour vous. La mauvaise odeur dont vous vous plaignez dépend d'un mauvais fonctionnement de certaines glandes et n'importe quel médecin pourrait vous faire grand bien. Il n'y a aucune gêne à en consulter un au plus tôt. Pauvre enfant, ce que vous avez dû souffrir inutilement! Quand je pense que l'institutrice ou l'infirmière de l'Unité sanitaire qui visitait certes l'école que vous avez fréquentée, ne vous l'a peut-être jamais conseillé, je suis un peu révoltée... Mais à quel bon, l'essentiel c'est qu'aujourd'hui vous sentiez votre problème en main puisque vous êtes assez vieille pour le faire et que vous soyez heureuse à votre tour!

Q. — Y a-t-il encore de bons garçons? Pour ma part, je crois qu'ils sont épuisés. Tous ceux qui ont voulu me courtiser m'ont invité à aller à la salle de danse, en automobile ou au cinéma. Ils ont tous refusé de venir à la maison. Alors, j'ai refusé de sortir avec eux. Ai-je raison? Je voudrais correspondre avec un jeune homme sérieux... etc.

VINGT PRINTEMPS QUI VEUT LE BIEN

R. — Je vous crois sage. Mais je crains que vous ne deviez pas prêter de mauvaises intentions à tous les jeunes gens qui vous ont abordée. On peut accepter dans les conditions que vous mentionnez, c'est-à-dire avec une compagnie, une invitation pour aller au cinéma, à la salle de danse et imposer au jeune homme la tenue qu'on désire de sa part. Les jeunes gens à moins d'être lâches respectent une jeune fille qui leur impose le respect par sa conduite. Adressez votre demande de correspondant à Jeunesse rurale, 254 rue Bloomfield, Outremont, Montréal-8. Et abonnez-vous à ce journal si vous ne l'êtes pas déjà. Il en coûte seulement \$1.00 par an.

ECOLE NORMALE,
SECTION RURALE

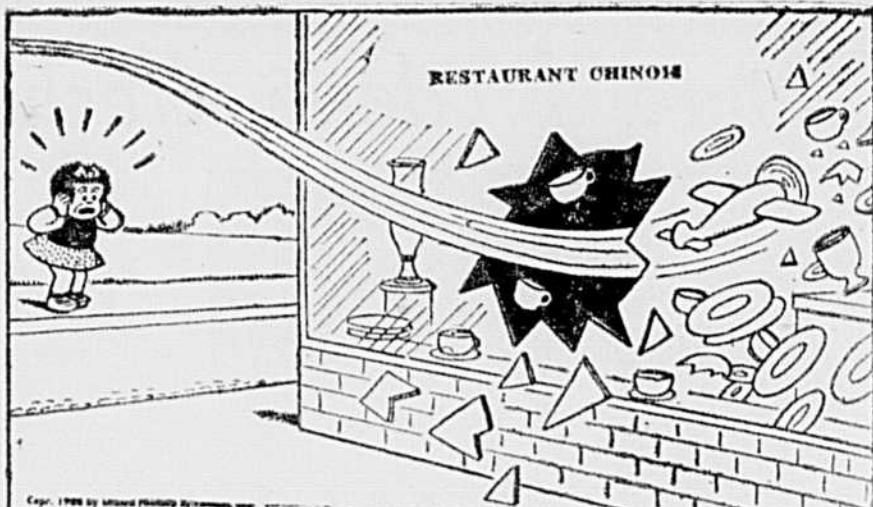
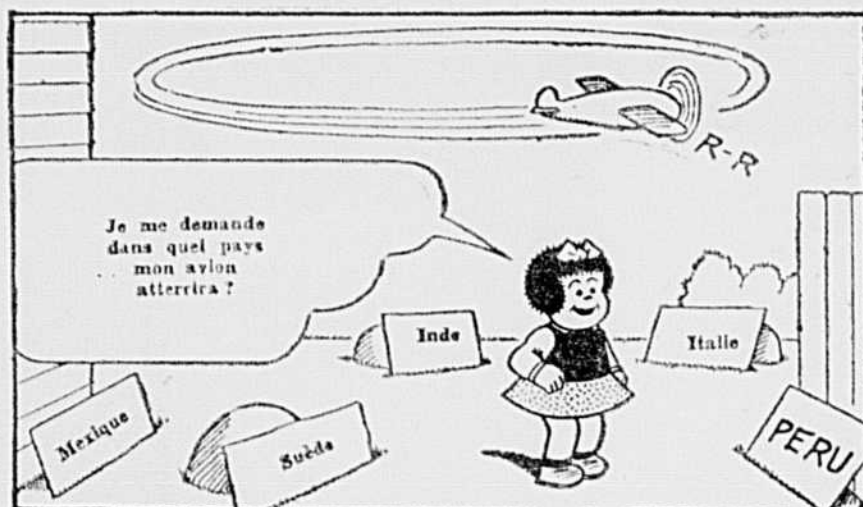
L'ECOLE
D'AGRICULTURE
NOE-PONTON

BREVET C - BREVET B

Ouverture en septembre 1956

On peut obtenir d'autres renseignements et s'inscrire à ces écoles de dixième, onzième, première ou deuxième pédagogie, en s'adressant à:

Mgr le Supérieur,
Ecole Normale, section rurale,
Ecole Noé-Ponton,
Sherbrooke, P.Q.

P
H
I
L
O
M
E
N
E

La Plus Forte

Grande nouvelle par Annie ACHARD

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettre

(suite de la semaine dernière)

Elle aimait remonter, bien souvent, vers les Ruines. Elle évoquait alors ceux qui, en des temps plus anciens, avaient vécu dans le castel intact, ceux qui n'avaient jamais quitté la terre — et ceux aussi qui en étaient partis. Plusieurs Sagrune avaient voué leur vie — l'avaient sacrifiée sans regret — au service de leur roi et de leur patrie.

Ce fut Jérôme dont le nom demeurait glorieux, tué à Fontenoy en 1745; ce fut Charles-Antoine mort à Austerlitz, et, dans des batailles plus proches, ce fut encore Maxime, enseveli dans les déserts d'Afrique pour avoir voulu conquérir à la France une partie de son empire.

De tous ceux-là, Anne avait entendu maintes fois son père rappeler le sacrifice et l'héroïsme.

Elle connaissait aussi l'histoire, moins éclatante mais utile et si digne, des femmes ayant passé leur existence dans l'antique manoir, soutenant de leur douceur paisible l'effort accompli par les hommes, élevant les enfants, sachant aussi, en des heures plus lourdes, défendre le château contre des pillards de passage ou des bandes de "Jacques" révoltés.

Ainsi avait fait au XVI^e siècle, lors des massacres vaudois, Anne de Sagrune et de Murs qui sut imposer le respect à de fanatiques déments et sauver le château de la dévastation.

Anne de Murs, en mémoire de qui, depuis, l'ainée des filles de la vieille famille portait toujours ce nom. Toutes les dames de Sagrune avaient été fidèles et braves. En les imaginant vivantes dans ces lieux qu'elle retrouvait, en explorant les Ruines et en parcourant la Maison, Anne sentait s'affermir en elle le même orgueil du nom et le même tranquille courage.

— Ma soeur... présentait brièvement Gilbert, désignant Anne à son compagnon. Notre voisin de la Tour du Guet... ajoutait-il encore.

Anne considérait avec une crainte instinctive le grand garçon auprès duquel Gilbert, d'une taille clancée pourtant, paraissait enfantin et frêle.

C'était donc là celui à qui appartenait ce morceau du domaine effrité de Sagrune. Il était fort et s'identifiait au paysage harmonieux et grandiose à la fois. Un peu de rancune envers lui, possesseur d'un bien qui eût dû être leur, se levait en la jeune fille. Elle répondit d'un sourire contraint au salut profond du jeune homme.

— Je me nomme Laurent Surin... ajouta-t-il, complétant la présentation sommaire de Gilbert. Je suis heureux de vous savoir mademoiselle, revenue, avec votre frère, à Sagrune. La terre ne sera plus abandonnée.

Gilbert, appelé par un ordre à donner, s'éloigna un moment. Anne, silencieuse, resta près de Laurent. Ses yeux se quittaient pas les Ruines aperçues sur la droite, dominant le chemin. Laurent, lui, regardait la jeune fille: il était étonné de la découvrir si menue et si blonde, mais il com-

prenait combien, sous cette apparence frêle, elle recelait de volonté tenace. A son tour, et comme elle, il regarda les Ruines.

— Quelle fière demeure devait être Sagrune autrefois... dit-il, au temps où ses propriétaires ne songeaient pas à vivre ailleurs.

Elle comprit le blâme que Laurent laissait percer sous ces mots.

— Aucun d'eux ne l'a jamais oublié... dit-elle, et vous voyez, mon frère et moi nous l'avons retrouvé. Les Ruines, la Maison, nous en avons si longuement rêvé... Elles sont bien telles que nous les espérons. Votre famille à vous, monsieur, a-t-elle toujours vécu à Sagrune?

— Oui.

Il avait répondu brièvement. Après un instant d'un silence que seuls meublaient les bruissements d'insectes volant dans le soleil et le murmure plus lointain du ruisseau coulant au flanc de la colline, Laurent reprit à voix plus haute:

— Mes ancêtres vivaient sous les ordres des vôtres... Sagrune, alors, comprenait toutes les terres du village. Depuis, elles ont été maintes fois morcelées... des "terres du Seigneur"... Mais, tel qu'il reste aujourd'hui en vos mains, Sagrune est un vaste domaine, un domaine qui ne demande qu'à revivre... et qu'à "payer" la peine qu'au début il vous donnera... La terre, mademoiselle de Sagrune, est-elle rien de plus beau qu'on puisse désirer?

La voix de Laurent s'élevait. Il avait, lui, passionnément attaché à ce qu'il possédait de prairies et de champs, convoité ce qui appartenait à des maîtres lointains emigrés à l'autre bout du monde et auxquels on ne pouvait proposer nul marché. Il avait souffert de voir laissés à l'abandon des espaces qu'il eût voulu cultivés et féconds. Puis il avait appris le retour des jeunes descendants des anciens seigneurs de Sagrune. Alors, ceux-là, sans doute, remettraient en état leur domaine. Mais seraient-ils forts et persévérants? S'ils se montraient irrésolus, enclins à interrompre une œuvre à demi entreprise, alors lui tenterait sa chance, essaierait d'acheter la bien qu'il saurait rendre fertile et productif.

Il suivait, jour après jour, la tentative. Gilbert lui apparaissait insuffisamment volontaire. Sous son extérieure faiblesse, Anne devait avoir plus de décision, mais une femme si jeune, ignorante au surplus des choses de la terre, pourrait-elle seule, combattre, réussir?

Laurent, oubliant son propre intérêt, le souhaitait avec passion. De plus en plus souvent, Laurent quittait la Tour-du-Guet, venait rôder autour des terres de Sagrune. Anne cherchait à l'éviter. Elle redoutait en lui cette clairvoyance qui, à l'endroit de Gilbert, découvrait la faiblesse.

Gilbert... Pour Anne, il était la cause d'un souci. Elle le regardait, parfois, le soir, quand, auprès d'elle, il demeurait silencieux, assis dans une pose abandonnée et lasse...

— Gilbert, disait-elle (elle vou-

lait prendre un ton assuré mais son esprit était inquiet). D'ici deux ans, n'est-ce pas, tout sera transformé à Sagrune? Les blés y pousseront, très drus... Dans les bois, des coupes auront été faites... Sagrune remis en état, la Maison sera bien la nôtre, la vieille maison qui nous a accueillis après un tel oubli... Comme nous serons heureux, Gilbert, d'être redevenus semblables à ceux qui vécutent ici avant nous... Nous aurons ressuscité la terre de famille...

Gilbert la regardait.

— Deux ans... murmura-t-il. Oui il faudrait deux ans...

L'inquiétude, chez Anne, s'accroissait. Gilbert parlait d'un ton très las. Il était enthousiaste et impulsif, mais serait-il persévérant? Dans la ville où vivaient leurs parents, l'existence était large et facile... Ici, il fallait travailler et attendre. La nature paierait plus tard... Gilbert saurait-il attendre ce plus tard? Un désir... un regret peut-être parfois se dévinait en lui...

Gilbert écoutait les journées qu'il passait dans les champs. Il revenait à la Maison, prenait un livre, un journal, écoutait les concerts qu'une radio récemment installée dans la grande salle transmettait. Il évoquait la rumeur fiévreuse de la ville, les spectacles et les fêtes... En pensée, il quittait Sagrune.

Anne le devinait, et ne pouvait comprendre...

Pour elle, chaque jour le lien plus fortement se resserrait qui l'attachait au passé de famille. Cette terre, ingrate encore et bientôt généreuse elle la sentait sienne et lui appartenait.

Gilbert... Il fallait pourtant qu'il restât.

Les blessures guéries, les meubles réparés, les chambres arrangées, la "Maison" maintenant était de nouveau accueillante et sereine. Anne aimait à s'asseoir dans la salle près de la vaste cheminée, y demeurer longtemps rêveuse... mais de rêves où l'action ne perdait pas sa place.

— Il faudrait qu'il n'y ait plus bientôt un seul morceau de terre inculte... pensait-elle. C'est possible... Laurent le dit. Ah! si Gilbert pouvait, autant que lui, aimer sa terre...

Car, de Sagrune et des travaux en cours, elle parlait parfois avec Laurent.

Elle ne fuyait plus celui-ci, comme elle l'avait fui d'abord, ne le redoutait plus. Le robuste terrien — le fils de ceux dont les siens avaient, jadis, été les maîtres, ne lui inspirait plus la sorte de craintive inquiétude ressentie au début. Lorsqu'il parlait de ses terres, de ses travaux, de ses espoirs, un si profond amour faisait vibrer sa voix, illuminait son visage un peu rude, qu'Anne, en qui un amour semblable s'exaltait, se sentait rapprochée de lui par une même foi.

Pourquoi, ce qu'il aimait, Gilbert ne pourrait-il l'aimer aussi? Laurent venait de s'éloigner.

Avec Anne, rencontrée sur la route, alors qu'elle revenait du village, il était monté jusqu'aux Ruines.

De là, tous deux, si différents par leur naissance et leur passé, si proches par leur semblable amour des traditions et des souvenirs de famille, ils avaient longuement contemplé les terres, les maisons et les bois.

Dans le jour déclinant et qui dorait les pierres, la Tour-du-Guet, massive à l'horizon, représentait bien véritablement la "Sentinelle".

(suite à la semaine prochaine)

Radio et Télévision

SUR LES ONDES DE RADIO-CANADA

LE CINEMA DANS NOTRE MAISON

LE REVEIL RURAL.
Conseils agricoles, revue du marché, prévisions atmosphériques, etc. Tous les jours de la semaine, à 12.30 h. à CBFT et aux postes du réseau français de Radio-Canada. Tous les jours de la semaine à 4.30 h. au poste CBAF, Moncton.

JARDINS FLEURIS
JARDINS PLANTUREUX
Le dimanche à 12.15 p.m. à CBFT et aux postes du réseau français de Radio-Canada. Avec Stephen Vincent, agronome.

LES TRAVAUX ET LES JOURS
A CBFT et CBOFT, dimanche le 13 juillet à 6.40 p.m. (Ce programme sera transmis dans 15 jours par CFBR TV Rimouski et dans trois semaines par CKRS TV Jonquière).

Commentateurs: Paul Boutet et Aubrey Blain. Réalisateur: G. N. Fortin.

LA LANGUE BIEN PENDUE
Samedi le 14 juillet à 6.15 p.m. Emission sur la langue française avec le Dr Philippe Panneton, Jean-Marie Laurence et Pierre Daviault. Animatrice: Marcelle Barthe.

CONFERENCE DE PRESSE
A CBFT lundi le 16 juillet à 10.30 et à CBF mardi le 17, à 9.30 p.m.

TOUR DE CHANT
Samedi le 14 juillet à 10.05 p.m. Le Chœur "Notre-Dame de l'Acadie". Directrice: R. S. Marie-Lucienne. Chansons de folklore et autres.

LECTURE DE CHEVET
De lundi à vendredi inclusivement à 10.30 p.m.

"ADOLPHE" de Benjamin Constant. Journal intime d'un homme d'abusé de la vie, tout simplement parce qu'aucune aspiration spirituelle n'exalte son âme et celle de l'objet de son amour.

CONCERTS CANADIENS
Vendredi le 20 juillet à 8.30.
Orchestre de Radio-Canada dirigé par Jean Beaudet. Avec Yvon Barrette, pianiste.

CINE-CLUB
Vendredi le 20 juillet à 9.00 A CBFT.

"Gendarmes et voleurs" avec Toto, Aldo Fabrizi, William Tubbs et G. Leunig. Appréciation du film par des experts.

Sous cette rubrique, La Terre de Chez Nous présente une étude de quelques films de la semaine à CBFT, de même que leur côté morale, préparée par le Centre catholique du cinéma de Montréal.

LES ENCHAÎNÉS
A CBFT, vendredi le 13 juillet à 9.00 p.m. (Cinéclub). Adultes avec réserves.

Americain, 1948. Drama d'espionnage réalisé par A. Hitchcock avec I. Bergman, C. Grant et C. Rains.
La fille d'un industriel américain, qui vient d'être condamné pour trahison envers son pays, rencontre, au cours d'un cocktail-party, un homme étrange, agent du gouvernement. Celui-ci, convaincu de sa loyauté envers sa patrie, lui demande de l'accompagner au Brésil pour accomplir une mission dangereuse auprès d'un des complices de son père. Pour mieux arriver à ses fins, elle épouse celui-ci, bien qu'elle soit amoureuse de Devin. Son mari ayant découvert le pot aux roses, l'empoisonne lentement. Elle sera sauvée in extremis par son bel agent secret.

Hitchcock use une fois de plus du suspense avec une incontestable virtuosité; à aucun moment on ne sent le "déjà vu" ou le "trop vu" car l'action est présentée, techniquement parlant, d'une façon remarquable. Les faiblesses du film sont imputables au scénario où les caractères des personnages sont trop sommairement étudiés. L'interprétation est nuancée, intelligente, l'atmosphère suggérée avec subtilité. Cependant le milieu dépeint n'est pas une école de vertus et le mariage "de raison" pour le seul besoin de servir le pays est traité avec une désinvolture qui nécessite amplement de nettes réserves.

RENDEZ-VOUS A PARIS
A CBFT samedi le 14 juillet à 11.15 p.m. Pour adultes.

Français, 1946. Comédie mélodramatique réalisée par Gilles Grangier, avec A. Ducaux, C. Dauphin, M. Moreno et J. Tislier.

Au cours d'une traversée transatlantique, un inconnu d'allure suspecte se fait admettre dans l'intimité d'une célèbre cantatrice, après lui avoir rendu un service inestimable. Elle lui donne rendez-vous à Paris, ce qui n'est pas sans déplaire à son accompagnateur, après d'elle depuis longtemps. Ce dernier découvrira la véritable identité de son rival et, après de dramatiques péripéties, tout laisse présager que l'histoire aura une fin heureuse.

Le scénario passe continuellement à côté de la réalité psychologique dans ce film qui débute sur un ton badin pour se prendre ensuite au sérieux et verser dans le mélodrame. Les interprètes sont excellents mais la

(suite à la page 17)

Il ne l'a pas fait!

STOP



Un grand nombre d'automobilistes, comme celui-ci qui n'a pas fait l'arrêt réglementaire, ignorent les indications de la route. Si vous voulez conduire votre auto une autre journée, apprenez ce que signifient ces indications avant qu'il ne soit trop tard.

Les Sociétés d'Assurance de l'U.C.C.

Via — Incendie — Automobile
515 avenue Viger Montréal 3

Le cinéma...

(Suite de la page 16)

dialogue inégal les dessert souvent. Le comportement moral de l'héroïne et la sympathie accordée à un personnage crapuleux réservent le spectacle aux adultes.

LE MANOIR DU DRAGON

A CBFT, samedi le 14 juillet à 6.00 p.m. Pour tous.

Britannique, 1952. Récit légendaire réalisé par J. Baxter, avec R. Nether, H. Rennie, J. Welsh et autres.

Il était une fois, dans un paysage désolé de la Cornouaille anglaise, un manoir isolé entre les sables et les rochers du littoral. La légende affirme qu'il fut jadis fréquenté par les dragons fabuleux, gardiens d'un trésor inestimable. Et voici qu'un singulier système l'un de ces braves dragons, ami des enfants, sauve un gentilhomme à demi ruiné, désamorçant ainsi le mythe du monstre maléficiel et commun dans les rêves enfantins et si redoutable pour leur psychisme.

Cette œuvre est extrêmement soignée tant dans le scénario que dans la réalisation. L'histoire va son chemin d'une façon plus poétique que réaliste et avec moins de rapidité que dans le cinéma pour adultes. Les détails sont très explicites car l'on insiste davantage sur les "clous" susceptibles de détendre les enfants, ce qui est très pédagogique. Un joli conte plein de finesse pour tous.

CAPITAINE TEMPÊTE

A CBFT, samedi le 14 juillet, à 9.30 p.m. Pour adultes.

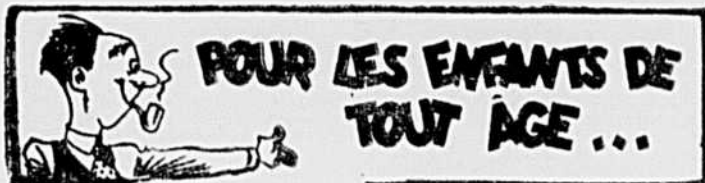
Italien, 1943. Drame historique réalisé par C. D'Errico, avec C. Candiani, D. Duranti et C. Ninci.

L'histoire, de cape et d'épée, se situe dans une Italie de XVII^e siècle. Famagouste, capitale de l'île de Chypre alors possession de Venise, est assiégée par les Turcs. Sous le déguisement, les traits et le nom de l'invincible et courageux capitaine "Tempête" se cache ni plus ni moins la fille du gouverneur vénitien dont le fiancé a été capturé par les ennemis. Elle tente de la délivrer mais est prise à son tour et condamnée à mort. Comme il se doit, les sauveurs arrivent à temps pour libérer les deux héros et gratifier le récit d'un heureux épilogue.

Beaucoup d'action, de rythme et de mouvement dans ces aventures de série empruntées faiblement à l'histoire et romancées pour les besoins de la cause. La réalisation soignée et par trop grandiloquente est d'un intérêt restreint. En raison de certaines scènes assez corvées, le spectacle s'adresse aux adultes.

Madeleine JOUBERT

1. Habitacle et cabine de pilotage
2. Poste du mécanicien
3. Opérateur radio
4. Passagers de la classe touristique, section avant
5. Cabine de repos pour l'équipage
6. Moteur à turbine (propulsion par pistons)
7. Toilette, classe Touriste
8. Passagers classes Touriste, section principale
9. Cabine de 1ère classe
10. Salle à manger 1ère classe
11. Entrée et cuisine
12. Toilette 1ère classe



La chanson des liards

par le Frère Marie-Victorin

I
Lorsque l'hiver a banni les oiseaux, éteint la chaude lumière des fleurs et la voix claire des ruisselets, à côté des dômes dépeuplés des ormes, vous vous restez, liards, réfugiés dans un silence émouvant, vos grands bras verrouillés épanchés dans l'air ennemi, jetant à la rafale les fragiles phalanges de vos doigts! beaux grands vieillards toujours tremblants!...

meaux gris, vos bourgeons emmiellés, gorgés du sang clair de la terre bouillonnante, éclatent et suspendent dans l'air tiède, les uns, de lourdes chenilles de laine pourpre, les autres de longs chatons verts qui avant tous les autres arbres et malgré votre âge, vous font chanter l'amour éternel! beaux grands vieillards toujours tremblants!...

III

Lorsque mai devient plus chaud et que le cri des merles en donne le signal, vous livrez à tous les vents, liards, la poussière d'or de vos anthères. Et pour que, sans obstacles, vous portiez la vie et la fécondité à vos compagnes, qui dans la plaine, là-bas, tendent

au ciel nouveau, dans l'extase mystique du "joly mois de mai", leurs bras chargés de rosaires priants, l'air tout entier vous appartient, grands semeurs de pollen! beaux grands vieillards toujours tremblants!...

IV

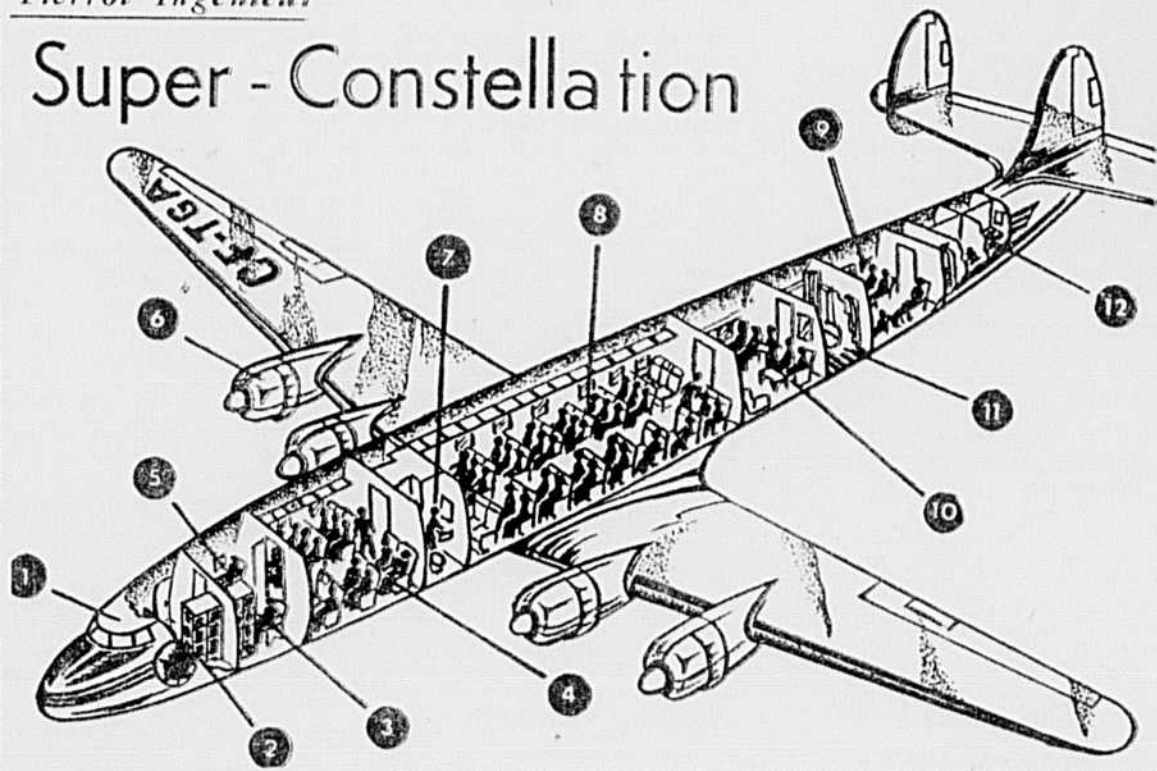
Lorsque, gonflés d'ouate pérégrine, les grains de vos rosaires ont éclaté sous la pression du doigt mignon de l'été, à ce moment, liards, dans l'air traversé déjà de parfums éthérés, de pollens en goguette, de cris d'oiseaux fiers, vous libérez vos millions de minuscules aéronefs aux ailes de soie, avec la mission d'aller planter la vie énorme qui est en vous, partout: dans la plaine, au long des routes, sur la berge des rivières, sur les îlots perdus!... Et ce grand oeuvre accompli, secouant sur les pelouses l'enveloppe convulsée de vos fruits vides, repliant sur vous-mêmes toutes vos forces de vie, vous poussez hâtivement la sève pour en élargir l'orbe dentelé de vos limbes encore jeunes, et couronner votre tête royale d'un glorieux feuillage! beaux grands vieillards toujours tremblants!...

V

Et tout l'été, pour le bonheur

Pierrot Ingénieur

Super - Constellation



Chargés de rosaires priants...

des oiseaux et la joie mobile de nos yeux, vous régniez sur la campagne, étrangement vivants, palpant toujours dans l'air des choses invisibles pour nous. Même quand le vent, le soir, se calme tout à fait et que l'eau des lacs, à vos pieds, s'aplanit toute, telles des âmes humaines, vos feuilles au bord du soir, ne cessent pas de frémir! Et l'on dirait, liards! beaux grands vieillards toujours tremblants! que vous trahissez le grand frisson de la terre muette lorsque de l'orient, elle voit monter la nuit!

(Texte et Photo, B.C.F.N.)

Une question d'étiquette par semaine

"Chez gens de foi
Coutume fait loi"

A l'église

L'église est un endroit où il convient d'oublier ses affaires, ses projets et même son entourage...

En entrant, il faut tremper ses doigts dans l'eau bénite et faire posément son signe de croix... La prière commence à ce moment et dès ce moment, on est déjà en présence du Bon Dieu.

Il convient de faire une genuflection du genou droit, comme prostration (genuflection des deux genoux) si le Saint-Sacrement est exposé ou si l'on entre au moment de l'élévation de la messe, pendant un salut du St-Sacrement, la distribution de la communion.

Il faut s'incliner profondément aussitôt après avoir pris une place.

Il est inconvenant de tourner la tête, de parler, de rire, de chuchoter quelque chose à ses voisins, de dormir pendant le sermon.

La toilette des dames à l'église doit être sobre, propre, simple, modeste, sans recherche dépourvue de tous les artifices et fantaisies susceptibles de distraire les gens et d'attirer l'attention de l'entourage.

On peut saluer de la tête une connaissance à l'église mais il convient d'éviter de lui parler.

La politesse exige aussi qu'on soit ponctuel et qu'on ne quitte pas l'église avant la fin de la messe ou de la cérémonie qui se déroule sous nos yeux, à moins d'avoir une raison personnelle de le faire.

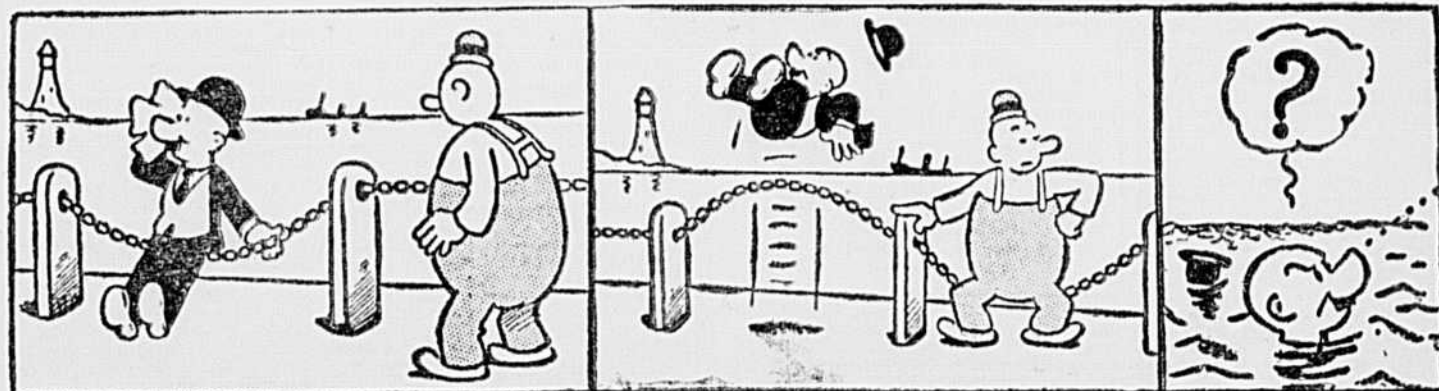
Les règles d'étiquette à l'église sont les mêmes, quelle que soit la cérémonie qui nous y réunit, les jours de mariage comme les autres...

POLEON



PITCHE

Les aventures de



Graphologie

par Marie de L'Épée

Une analyse sommaire de votre caractère par votre écriture sera publiée dans ce journal si vous joignez un montant de CINQUANTE SOUS à une page de votre composition sur papier non rayé à Marie de l'Épée, "La Terre de Chez Nous" 515, avenue Viger, Montréal 24, P.Q. Ceux qui désireraient une analyse personnelle et plus détaillée n'auront qu'à inclure la somme d'UN DOLLAR en leur lettre: dans ce cas la graphologie répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.



COUT DE L'INSERTION: 8 cents la mot. Prix minimum: \$2.00
RABAIS DE 20% pour cinq insertions consécutives du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.
 Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES — LA TERRE DE CHEZ NOUS
 515, avenue Viger, Montréal, P. Q. Tél. Université 6-8935

AGENTS DEMANDES

PARTEZ EN AFFAIRES A VOTRE COMPTE. Venez des lignes exclusives, d'appareils de maison dont ont besoin toutes les familles. C'est là que se vendent dans les magasins. Vous n'avez pas de concurrence. Bénéfices jusqu'à 50%. Revenez et demandez immédiatement notre catalogue gratuit indiquant les prix au détail. Une liste confidentielle des prix 45 gros est aussi incluse. Murray, 1322, boul. St-Laurent, Montréal.

DEMANDEZ DES AGENTS par tout le Canada pour vendre articles merveilleux pour adapter sur traceurs, camions et automobiles. Appareil pour économiser jusqu'à 75 milles au gallon de gasoil. Pouvez-vous vendre aussi à n'importe quel sur demande directement. Pour toute autre information et prix, communiquez directement avec nous. Canada Export & Import Company, 2670, Davidson, Montréal, Bureau no 1. Tél.: LAFONTAINE 4-2156.

UTILISEZ ET VENDEZ nos peintures "Pittsburgh", généreux escomptes de 25% sur la peinture pour l'extérieur et 30% pour l'intérieur. Transport payé sur 10 galles et plus. Peinture, email, vernis, pinceaux, échelles extension à rouleaux, etc. J.B. Montambault, distributeur régional, Batican, Qué.

REPRESENTANTS pour prendre commandes de vêtements sur mesure, directement du manufacturier aux clients. Plein temps ou partiel, bas prix, hautes commissions, compléments gratuits en bon. Expérience pas nécessaire. Grand assortiment imposant d'échantillons tout laine, facilitant la vente. Agissez, le temps c'est de l'argent. Revenez maintenant pour notre agence. Daventry Tailors, Dept. "T", R.R. 802, Montréal.

AUX HOMMES de 40 ans et plus, opportunité d'être votre propre patron dans GASPÉ & BONAVENTURE. Clientèle fidèle attend visite d'un bon vendeur. Ecrivez pour catalogue gratis. FAMILIX, Dept. 2, Station C, Montréal.

ANIMAUX A VENDRE

ENCAN A COMMISSION, tous les jours de 10h à 12h. Bonne occasion d'acheter ou vendre chevaux, vaches à lait ou à bonnet, cochons, volailles, animaux Hereford ou Aberdeen-Angus par sang ou croisés, machines agricoles, etc. chez Jean-Paul Lesage, St-Léon, Cte Maskinonge, 4 milles de Louiseville, Qué. Tél. 8-2235.

MALES ET FEMELLES Yorkshires classés XXX, prêts pour la service. De l'encan à l'insémination supérieure. S'adresser à Léo Filion, St-Augustin, Cte Deux-Montagnes, Tél. 998-8331.

TAUREAUX AYRSHIRE 18 mois, prêts pour service, percés. Mille Roches Mare, classé excellent. Prix d'achat de \$20.00 sur ces taureaux. Chargeur à foins McCormick-Deering. Elphège Lagacé, R.R. no 1, St-Hyacinthe.

A VENDRE — DIVERS

MIEL PUR no 1, doré 12.4 lbs \$9.00, 35 lbs \$22.50, ambré 6.3 lbs \$7.50, 30 lbs \$16.00, 70 lbs \$16.75, brun, 30 lbs \$14.50, 70 lbs \$15.00. J.B. Montambault, producteur de miel, Batican, Qué. Prix spécial aux quantités.

Pour vos matériaux ainsi que la construction de silos B-7 en bois, consultez les Pionniers de la province de Québec qui ont à votre service depuis plus de 50 ans.
R. BESSETTE & FILS ENRG.
 Dunham, Qué.

VOTRE TOIT COULE-T-IL? Les vieilles toitures facilement remises à neuf à l'aide de l'amalant liquide "ELASTIK ROOF KOTE". Application facile. Economique. Demandez les renseignements et le plan de fret gratuit. Dominion Cement Paint Company, Dept. F, 451 King St. W., Toronto.

POTEAUX pour cordes à linge. Piquets de cèdre. Bois de sciage. Molossoum-bleuse. Réfrigérateur à lait Wood, 3 bidons. Broche à renards pour poulailler. S'adresser à François-Xavier Lapointe, 622, Belair, Ancienne Lorette, Tél. 7-5316.

CASSEAUX d'une chopine fraise et framboise à \$1.00 le cent et \$0.90 la mille. S'adresser à René Ouellette, St-Jaspar, Cte Terrebonne, Tél. 4381, St-Jérôme.

DIRECTEMENT des pépinières hollandaises: Tulipes - Jonquilles - Jacinthes - Arbustes d'ornementation - Panniers nains - Rosiers - Fleurs vivaces, etc. GROS - DETAIL (Catalogue sur demande). JARDINS CANADAI-HOLLANDAIS, Boite 6, Sillery, P.Q. - Paysagiste à votre disposition.

LIQUIDATION Abandon des Affaires FAILLITES ENCAUTEUR

Acheteurs ou vendeurs à commission. Surplus de production, liquidation, faillites, abandon des affaires, etc. Nous vendons directement aux consommateurs de 12 produits agricoles. Entrepôts Sennerville, La Baie, Cte Yamaska, P.Q. - Tél. 137-J.

A VENDRE: 1 silo 14 x 28; 1 lieuse à bûche d'Inde International; 1 ensileur à bûche d'Inde Dion; 1 charrette à soc 3 roues International; 1 batteuse Dion 22 x 38 modèle 1948; 1 terre à jardinage 65 arpent. S'adresser à Paul-Albert Charbonneau, 109, Côte des Perron, Ste-Rose, Cte Laval, Tél. Ste-Rose 2161.

POULETTES 41/2 mois, Light Sussex et hybrides. Attelage complet pour gros cheval. S'adresser à Laval J4 auif Edgar Pierson, 13156, boul Gouin est, Montréal. Tél. Monument 5-3709.

FEMMES — FILLES DEMANDES

DEUX SOEURS, deux amies, deux cousines ou un couple pour travail domestique dans famille canadienne-française, près église et tramway. Bourses à 401, avenue Clarke, Westmount.

Mesdames! Mesdemoiselles!

Aimez-vous la vente?
 Désirez-vous un emploi d'été, si vous êtes étudiante ou institutrice?

Voulez-vous voyager d'une façon intéressante?

La vente à commissions d'abonnements à la Terre de Chez Nous dans nos villages, vous offre une excellente occasion de réaliser un bon salaire en peu de temps...

La Direction vous fournira un plan de travail, une liste de personnes intéressées à la Terre de Chez Nous...

Ecrivez sans tarder à JULES SAINT-PIERRE, chef du tirage de LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 RUE VIGER, MONTREAL.

HOMMES DEMANDES

POSITIONS disponibles au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe. Jusqu'à \$15,000. Voyage payé. Ecrivez à EMPLOYMENT INFORMATION CENTER, Room C-49, 413, Stuart St., Boston.

Positions disponibles Partout au Canada et aux Etats-Unis pour hommes et femmes de tout métier ou profession
PRIX A L'HEURE

Ouvriers \$3.70
 Electriciens \$4.00
 Chauffeurs de camions \$4.55
 Journaliers \$3.00

Voyages et dépenses payés. Demandez votre blanc de demande d'emploi à:

CENTRE D'INFORMATIONS POUR EMPLOI
 Casier P. 41, Dépt 4
 Batican, Qué.

PREMIER DEMANDE, pas de jours entants, ouvrage général de ferme. Antoine Fontaine, 750, avenue Hotel-Dieu, St-Hyacinthe, P.Q.

COUPLE SANS ENFANT, Age moyen, pour concubinage. Logement moderne rural, centre du village. Salaire raisonnable. A. Ledoux, Rougemont, Qué. Tél. 311-8-21 ou Montréal Calumet 4304.

HOMME DEMANDE, célibataire, ouvrier général de la ferme, doit connaître les animaux de race pure Holstein et l'expédition du lait au marché de Montréal. Nourri et logé. Ecrire salaire demandé. S'adresser à Ferme Rivière-Huron, St-Jean-Baptiste, Cte Rouville, P.Q. Tél.: Beloeil Forest 7-3694.

INSTITUTRICES DEMANDES

INSTITUTRICES DIPLOMÉES demandées, bonnes références exigées, pour enseigner dans la paroisse de Laprairie, Cte Laprairie, Salaire \$1500 par année. S'adresser à Pierre Gagnon, secrétaire-trésorier, Laprairie, Tél. Olympia 9-0136.

INSTITUTRICES pour enseigner dans une école centrale moderne, classes à division unique. Bon salaire. Ecrire à COMMISSION SCOLAIRE ST-MATHIAS, Cte Rouville.

QUATRE INSTITUTRICES diplômées d'Ecole Normale pour les écoles de la paroisse Ste-Clotilde, Cte Châteauguay, Qué. pour septembre 1984. Salaire \$1300 pour institutrice sans expérience et \$1500 avec expérience. S'adresser à Madame A. Laplante, secrétaire-trésorier, Tél. St-Chrysostome 421.

INSTITUTRICES ET INSTITUTRICES demandées, pour enseigner dans les écoles situées dans la ville de ST-VINCENT-DE-PAUL. Pour tous renseignements, s'il vous plaît, s'adresser au SECRÉTAIRE-TRÉSORIER, 4395, RUE ST-GERMAIN, ST-VINCENT-DE-PAUL, Tél. Normandie 1-7603.

INSTITUTRICES DEMANDEES pour enseigner dans des écoles de rang, avec logements. Salaire raisonnable suivant références. Letre à 7e année, 20 à 33 élèves. Commission Scolaire Ste-Sophie, Cte Terrebonne.

SIX INSTITUTRICES diplômées demandées pour écoles de rang et village sous direction. Salaire \$1400. Pour informations, s'adresser à Rosalbe Beauchemin, secrétaire, Tél.: 1-8, St-Amable, Cte Vercheres, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE de Ste-Marie-de-Monnoir demande des institutrices diplômées. Salaire \$1300. Delph. Monast, secrétaire-trésorier, 130 rue Marleville, Marleville, Qué. Tél. 77.

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE du Haut-de-la-Petite-Côte, Ste-Rose, Cte Laval, demande deux institutrices diplômées. S'adresser à Jean Vaillancourt, secrétaire, 601, boul. Labelle, Ste-Rose, Tél. 2998, Ste-Rose.

INSTITUTRICE DIPLOMÉE demandée pour 4e ou 5e année, classes mixtes, garçons et filles, pour le 1er septembre 1984, au salaire de \$1500 pour l'année scolaire, à l'école de Sainte-Catherine d'Alexandrie de Laprairie, Cte Laprairie, P.Q. S'adresser par écrit seulement au président, M. Victor Surprenant, No 127, Ste-Catherine d'Alexandrie, R.R. 1, Cte Laprairie, P.Q.

INSTITUTRICES DIPLOMÉES demandées pour écoles rurales. Salaire jusqu'à \$1700, selon qualifications. S'adresser à Jos. Lippe, secrétaire-trésorier, C.P. 178, Waterloo, Cte Shefford, P.Q. Tél. 58.

MACHINES — OUTILLAGE

TRAVERSEUSES CHORE-BOY, Ventes et service. RICHIEU EQUIPMENT ENRG., 215, St-Hubert, St-Jean.

COUPE - FOURRAGE MASSEY - HARRIS, avec moteur, ensileur, aiguiseur, ramasseur, n'a rempli que trois silos. Soma Flow — pour chaux, engrais, culchiques; brandard avec boîte. La tout garanti comme du neuf. Ha. Poissant, Boite rurale 116, Voisin Pépinière Provinciale, Berthierville, Tél. 6-4331.

DEUX MELANGEURS pour tout produit liquide ou non, capacité 10 poches, sans chargeur automatique. "Yale lift truck" et 20 plates-formes, capacité 2500 lbs. J.-B. Montambault, Batican, Qué.

A VENDRE: cinq réfrigérateurs à lait (1 de 2 bidons, 1 de 4 bidons, 2 de 6 bidons et 1 de 8 bidons); 1 presse à foins sur champ "New Holland" avec engin; 1 presse à foins "Minneapolis Molins" à la broche; plusieurs chargeuses à foins, à fond d'acier et à câble; 3 râteliers de côté "McCormick"; 3 moulins à foudre à tracteur; 1 tracteur "Case"; 6 cultivateurs à chevaux à 2 rangs; 2 moulins à grain "McCormick", avec marqueurs neufs; 150 pieds de "track" avec charroyeur à fumier pour grange; plusieurs épandeurs à fumier à chevaux et à tracteurs; 75 carcasses à vache complètes avec entre-deux et abreuvoir; 200 carcasses neufs à \$4.50. La tout en bonne condition. Pas de douane à payer. A 45 milles de Montréal. S'adresser à RAYMOND BÉDARD, Champlain, N.Y. Tél.: 8-2283.

UN SILO 14 x 24 en bois, couverture comble français. Un ensileur à bûche d'Inde Dion 4 ans d'usage. Une lieuse à bûche d'Inde International avec chargeuse automatique commandée par le tracteur. S'adresser à Rosalbe Gravel, 65, Côte Ouimet, Ste-Rose, Tél. 2367.

UN ENSILEUR 4 couteaux. Une lieuse à bûche d'Inde presque neuve. Un râtelier de côté. Toutes ces machines sont de marque McCormick. Un silo 14 x 24 en parfaite condition. Rochelle Lamoignon, St-Roch de l'Assomption, Cte L'Assomption, Tél. L'Assomption 51-5-1-3.

UN ENSILEUR 4 couteaux. Une lieuse à bûche d'Inde presque neuve. Un râtelier de côté. Toutes ces machines sont de marque McCormick. Un silo 14 x 24 en parfaite condition. Rochelle Lamoignon, St-Roch de l'Assomption, Cte L'Assomption, Tél. L'Assomption 51-5-1-3.

UN ENSILEUR 4 couteaux. Une lieuse à bûche d'Inde presque neuve. Un râtelier de côté. Toutes ces machines sont de marque McCormick. Un silo 14 x 24 en parfaite condition. Rochelle Lamoignon, St-Roch de l'Assomption, Cte L'Assomption, Tél. L'Assomption 51-5-1-3.

UN ENSILEUR 4 couteaux. Une lieuse à bûche d'Inde presque neuve. Un râtelier de côté. Toutes ces machines sont de marque McCormick. Un silo 14 x 24 en parfaite condition. Rochelle Lamoignon, St-Roch de l'Assomption, Cte L'Assomption, Tél. L'Assomption 51-5-1-3.

UN ENSILEUR 4 couteaux. Une lieuse à bûche d'Inde presque neuve. Un râtelier de côté. Toutes ces machines sont de marque McCormick. Un silo 14 x 24 en parfaite condition. Rochelle Lamoignon, St-Roch de l'Assomption, Cte L'Assomption, Tél. L'Assomption 51-5-1-3.

MACHINES AGRICOLES usagées et reconditionnées. Batteuse 22 x 32 Dion avec empoucheur, \$1325. Batteuse Moody \$100. Coupe-fourrage Papee avec prise de pouvoir et attachement à andains \$650. Coupe-fourrage McCormick avec prise de pouvoir et attachement à bûche d'Inde \$300. Coupe-fourrage Massey-Harris avec prise de pouvoir, attachement à bûche d'Inde et barre de faux \$500. Coupe-fourrage Case avec moteur et attachement à bûche d'Inde \$1000. Coupe-fourrage Massey-Harris avec moteur et barre de faux \$1200. Coupe-fourrage John Deer avec prise de pouvoir et attachement à andains \$400. Coupe-fourrage Massey-Harris avec prise de pouvoir et barre de faux \$600. Souffleur de chargeur Gehl sur pneus \$4.00. Ensileur McCormick \$350. Ensileur Gehl \$350. Lieuse à bûche d'Inde \$150. Autres machines de tout genre reconditionnées ou neuves. Dion & Frères Inc., Ste-Thérèse-de-Blainville, Cte Terrebonne, P.Q. Tél. Talbot 1-3638.

A VENDRE: camion Dodge 1950 "Pick up", une tonne, comme neuf. S'adresser à Roland Forget, 1917 Côte Terrebonne, Tél. 611-8-8, Terrebonne, P.Q.

UN SARCLEUR double à chevaux International. Un arrache-patates Moody en parfaite condition. René Charbonneau, St-Vincent-de-Paul, 37, Haut Saint-François, Tél. Normandie 1-247.

MOTEUR DE YACHT 7 1/2 c.v. Martin 60 avec chaloupe Vercheres en très bonne condition. Laisserais aller pour \$125.00. S'adresser à Billy Sennerville, C.P. 41, Batican, P.Q.

275 POULETTES 4 1/2 mois Light Sussex, \$2.00 chacune. Chargeur à foins McCormick prêt pour charger pois, \$75.00. Râteau droit M.H. \$20.00. Moulin à foudre à chevaux 6 avec deux faux \$35.00. Jean-Claude Poltras, 709 rue Principale, Lachenaie, Cte L'Assomption, P.Q.

A VENDRE: 5 incubateurs "Jamesway" tourneur automatique, capacité 1250 chaque, parfait état. S'adresser à Gaston Berthiaume, R.R. 2, paroisse Notre-Dame, St-Hyacinthe, P.Q.

A VENDRE: coupe-fourrage Massey-Harris avec moteur et accessoires pour foins et bûche d'Inde. Aussi une souffeuse à ensilage Papee. Origène Raymond, 227A, Lachenaie, Cte L'Assomption, P.Q. Tél. 65081.

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter fer, fonte cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en main du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. Réservoirs à eau chaude usagés pour ponceaux à vendre. QUEBEC ENTRE-POT ENRG., 325, Lacombe (coin Dorchester) Québec.

PHOTOGRAPHIE

PHOTOS FINES PARCHEMIN, SERVICE DU MEME JOUR. Films développés imprimés, 40 cents. IMPRESSION 40. AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 10c frais d'expédition. LA BELLE PHOTO ENRG., Station Hochelaga, Montréal.

POUSSINS — POULETTES

SPECIAL! POUSSINS EN CROISSANCE

APPROUVES. Rock barrés, Rouges X Rock, New Hampshire, Light Sussex, Rouges ou Hamp X Sussex, Columbi Rocks et R.I. rouges. Poulettes - 2 semaines \$32., 4 semaines \$40., 6 semaines \$48., le 100. Poussins mélanges, même âge \$10. de moins le 100. Leghorn blanches, Rouges X Leghorn, Poulettes - 2 semaines \$35., 4 semaines \$44., 6 semaines \$52.00 le 100. Livraison garantie 100% en vie. \$1.00 comptant, soldes C.O.D. Commandez sans retard. Kent Hatchery, Chatham, Ontario.

VOUS AUREZ toujours satisfaction en commandant nos poussins sexés ou mixtes. Nos lignes de volailles sont améliorées depuis de nombreuses années pour la ponte et la chair. Plus de 25 ans d'expérience dans la production de poussins et la soin des pondeuses. Nous incubons à l'année. Demandez catalogue. COUVOIR "CERTIFIÉ" ET APPROUVE BOIRE & FRERE, Wickham Cte Drummond, P.Q.

POULETTES LIGHT SUSSEX âgées de 3 mois, en ponte, \$2.25. Expédition immédiate. 10% acompte avec commande. Couvoir Certifié Antonio Girard, Ste-Perpétue, Cte Nicolet, Qué.

LE MARCHE DES OEUFES est à surveiller cet été! Et vous êtes sans doute au courant que les prix des oeufs se maintiennent toujours élevés durant l'été. C'est le temps des maintenant de faire le nécessaire pour avoir une grande quantité de gros oeufs à vendre l'été prochain... c'est le temps de nous écrire pour demander tous les renseignements sur les poussins du couvoir canadien approuvé Bray. Grand choix de races pures et croisées, habituelles et nouvelles, de haute qualité garantie par une longue expérience. Fred W. Bray, Limited, 122 John Street North, Hamilton, Ont. (C'est le temps aussi de commander vos poussins broilers pour août et septembre.)

NOUS EN AVONS

pour livraison immédiate. Poussins mélanges. Ou poulettes. D'un jour, en croissance. Broilers disponibles chaque semaine comprenant les Rock blancs Pile. Demandez notre prix courrant et tous renseignements. Kitchener Big-4 Hatchery, King St. E., Kitchener, Ont.

13 cts POUSSINS 13 cts

APPROUVES. Lignes à forte production. Hamp X Sussex, Rock barrés, Rouges X Rock, New Hampshire, Rouges Sussex mélanges \$13.00 le 100. Poulettes \$19.00 le cent. Leghorn blanches, Rouge X Leghorn, Mélanges \$13.00 le 100. Poulettes \$27.00 le 100. Garantie 100% en vie à la livraison. \$1.00 comptant, soldes C.O.D. S.A. Valley, Hatchery, Chatham, Ontario.

VOUS AUREZ BESOIN

de poussins d'été, tout probablement. Nous avons un grand choix pour livraison rapide. Poussins mélanges Poulettes (d'un jour, en croissance). Broilers disponibles chaque semaine comprenant les Rock blancs Pile. Demandez tous renseignements. Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ont.

SPECIAL: dindonneaux à bas prix pour juillet. Extra Broad Breasted bronzes, gros Thompson blancs, A.O. Smith Broad blancs, Belleville blancs. Non-sexés, dindes, dindons. Dépliant. TWEDDIE CHICK HATCHERIES LIMITED, FERGUS ONTARIO.

NOS MEILLEURS POUSAINS à broiler sont les hybrides Indian River et les Rock blancs Arbor Acre issus de première génération. Si nous en commissions de meilleurs nous les aurions. Ces deux races sont disponibles pour juillet, août, septembre. Catalogue. TWEDDIE CHICK HATCHERIES LIMITED, FERGUS, ONT.

POULETTES GALT

2 semaines \$27.90; 3 semaines \$33.90; 4 semaines \$38.90; d'un jour \$14.05. Races légères disponibles \$5.00 de plus le cent. Poussins d'un jour \$13.90. Cochet, Rock blancs Arbor Acre. Depot avec commande s'il vous plaît. Ecrivez à Galt Chickeries, Galt Ont.

A CE TEMPS-CI de l'année, vous voulez des poussins et des dindonneaux dans un court délai. Nous avons toutes les races habituelles à ponte, les sujets à deux fins, deux races spéciales à broiler, Rock blancs Arbor Acre et hybrides Indian River de première génération. Dindonneaux Broad Breasted bronzes, gros Thompson blancs, A.O. Smith Broad blancs, Belleville blancs. Ecolisons chaque semaine de l'année. Catalogue. TWEDDIE CHICK HATCHERIES LIMITED, FERGUS, ONTARIO.

Cochets de races LOURDES

Hamp X Sussex, Rock barrés, Hamp X Rock — 2 semaines, 1dc; 4 semaines 24c. Livraison immédiate. Maple City Hatchery, Chatham, Ontario.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIE? Enfin quelque chose de nouveau. Entièrement différent. Efficace. Ecrivez à Hand-Lock Products, 116 King St. E., Kitchener, Ontario.

RHUMATISME

Vous avez tout essayé sans succès — Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dangereux? — Pour \$1.00, nous vous expédierons par la poste 5 paquets d'une once de graine de celeri indien (quantité suffisante pour un mois) avec les directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 450, Boul. Labelle, L'Ancêtre-à-Proulx, Qué.

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIE?

Soufflez et confort. Pas de courroie-sangle. Pas d'élastique. Pas d'acier. Ecrivez à Smith Manufacturing Co., Dept. 200, Preston, Ontario.

MALADIES RESPIRATOIRES DU CHEVAL

Enravez immédiatement la gourme et la toux avec le nouveau atrop VEGETAL expectorant et votre cheval ne contractera certainement pas le souffle. Par poste, \$1.50 format moyen, ou \$3.00 la pinte, port payé. Contre le SOUFFLE, employez le traitement "PILDARD" qui donnera les meilleurs résultats quelle que soit l'ancienneté du cas. Très important de spécifier approximativement le poids de l'animal, \$1.00 port payé. — Adressez-vous à:

THS-LS GIRARD

Spécialiste des maladies respiratoires
 St-Félicien, Cte de Roberval, Qué.
 Agents demandés.

LA BERNARDINE MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour malades de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau, \$1.25 la boîte. ABBAVE DES PERES CISTERCIENS, Rougemont, Qué.

SERVICES

COURS COMMERCIAL, PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez COURS MODERNES PRATIQUES ENRG., Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

REPARATION DE MONTRES. Le mouvement de votre montre remis à neuf, pour \$4.00. RIJOUTERIE POSTAL ENRG., 1191 St-Zotique, Montréal.

APPRENEZ la réparation des montres par correspondance. Dépliant gratuit. Institut d'Horlogerie du Canada Limitée, 4379, St-Hubert, Montréal, P.Q.

TERRES A VENDRE

BONNE FERME 132 ACRES, 10 vaches laitières, génisses, cochons; (200 poules, excellents débouchés), machinerie agricole, tracteur. Bons bâtiments, maison 8 pièces, installation moderne. Située près de l'école. S'adresser à Emmanuel Gelo, Cookshire, Cte Compton, Qué.

PETITES ANNONCES

FERME 375 acres à 1/4 mille du village de Champlain, N.Y., tout équipé. Erable pour 3,000 seaux. Ecrivez à ROMEO GUAY, Champlain, N.Y., R.F.D. No. 1.

55 ARPENTS de belle terre grise à jardinage. Terre qui se prépare aussitôt la neige fondue. Très bonnes bâtisses. S'adresser à Ollas Lortie, St-Eustache, Rivière Nord, Cité Deux-Montagnes.

A STE-JUSTINE DE NEWTON, terre très bien située; centrale; commodités complètes; \$10,000.00. S'adresser à Joseph Théoret, Tél. 9681-2 ou Montréal. Lionel Théoret, Montréal 4-4330.

TERRE 188 ARPENTS, 150 en culture, le reste en bois de service, chauffage, pâturage et érablière. Cause: maladie. Henri Gauthier, La Baie, Cité Yamaska, P.Q.

40 ARPENTS de terre à vendre avec ou sans roulement et une partie du ménage, près de l'église, de l'école et des magasins du village. S'adresser à Alexandre Parenteau, St-Pie-de-Guire, Cité Yamaska.

STE-PERPETUE, NICOLET, terre 96 arpents culture, bien située, bâtisses modernes. Bonnes conditions. Aussi terre à bois. S'adresser à Elphège Fleurent, 157, 11e avenue, St-Joseph-de-Sorel, Tél. 9317.

AIDE MORTUAIRE

Si vous êtes dans l'obligation de prendre soin de votre vieux père, vieille mère, ou autres parents, sans aucun espoir de remboursement après leur mort, obtenez tous renseignements en vous adressant à la Fraternité de l'Association des Trappeurs, La Baie, Cité Yamaska, Qué.

TERRE A VENDRE : Lottinière, 160 arpents, 100 en culture, 60 arpents boisés, 350 cordes pulpe, 75,000 bois de sciage, bonnes constructions, sol planche, fertile, peut garder 35 têtes. Voisin de l'école, 1 1/4 mille de la route nationale. Prix 8,500 sans roulement. J.-E. Lachance, 77, St-Louis, Lévis.

TERRE A VENDRE : St-Apollinaire, 50 arpents, Bonnes constructions, 12 milles de la ville, 75 arpents en culture, le reste boisé, Bétail et roulement. Voisin de l'école. Au bas prix de \$5,000. \$2,000 comptant, balance prêt agricole, octroi d'établissement. J.-E. Lachance, 77, St-Louis, Lévis.

FERME A VENDRE, 135 arpents, sol planche, fertile, aménagé. Constructions spacieuses et modernes. 38 têtes bétail Holstein. Contrat de lait. Couvillage perfectionné. Revenu brut annuel \$8,000. Ferme très productive située à quelques milles de la ville. Culture mixte, laitière, avicole et maraîchère. J.-E. Lachance, 77, Saint-Louis, Lévis.

TERRE A VENDRE, près du boulevard Laurier, 12 milles du pont de Québec, 1 mille du village, 156 arpents, bonnes constructions, sol planche, 14 vaches, 2 chevaux, porcs, roulement complet, bon revenu. Prix \$10,000, moitié comptant, balance facile. J.-E. Lachance, 77, Saint-Louis, Lévis.

Crème glacée sans crème

Il se vend aux Etats-Unis une crème glacée à base d'huiles végétales. Ce nouveau substitut de la crème glacée faite de lait et de crème se vend sous le nom de "mellorine".

Un bon point...

(Suite de la première page) spécialisé en horticulture, qui est le classificateur officiel du syndicat et, à ce titre, a joué un grand rôle dans l'orientation de la production, la surveillance de la récolte et de l'état des cultures, a accompagné les visiteurs partout au cours de leur tournée.

Quelques étapes

On aurait tort de croire que tout cela a poussé comme un champignon ou est l'effet du hasard. Le projet aujourd'hui en voie d'exécution en ce qui concerne l'organisation de la vente des fraises date d'au moins trois ans. Les quelques notes qui suivent en sont la preuve. Le syndicat spécialisé qui s'occupe cette année de la vente des fraises dans une région bien connue pour la production des fraises a été fondé il y a déjà trois ans. Il portait le nom de "Syndicat spécialisé du district nord de Montréal". Il groupe 125 membres recrutés surtout à Ste-Anne des Plaines, la Plaine, Terrebonne, St-Jovier et plusieurs producteurs des paroisses environnantes jusqu'à Lavaltrie. De ce nombre, 25 producteurs parmi les plus intéressés ont adhéré à un plan de vente de fraises à l'état frais No 1 et se sont pliés de bonne grâ-

ce aux exigences de la classification. Le syndicat a alors décidé d'ouvrir un poste de classification à Ste-Anne chez M. François Alary.

Mais cela ne s'est pas fait tout seul. La réalisation de ce projet a été précédée d'une étude approfondie des buts du syndicat spécialisé et de son application aux producteurs de fraises. Ce qui supposait l'étude des problèmes de vente, de la multiplication des débouchés, des exigences du marché, des techniques de la vente et des meilleures méthodes de culture, notamment le paillis, l'irrigation, les fertilisants, l'entreposage et la capitalisation.

On passe à l'action

Puis on a décidé de passer à l'action. On a commencé par établir des contacts avec les compagnies de mise en conserve, histoire de voir si elles étaient prêtes à collaborer avec les producteurs.

On a rencontré des difficultés, c'est entendu. Mais après deux ans d'efforts, après s'être bien appliqué à étudier un contrat collectif ou une entente générale avec les acheteurs pour protéger tous les producteurs de la région, le syndicat a enfin réussi à obtenir de la Conserve Ste-Anne un prix uniforme de 16 cents la pinte pour les fraises non classées et non équeutées à la fabrique. C'était deux cents de plus que le prix moyen de l'an dernier qui a été de 14 cents la pinte. Premier pas encourageant pour les producteurs.

Le syndicat est allé plus loin. Il a recruté parmi ses membres 25 producteurs décidés à accepter la classification et à accéder à fournir un produit No 1 pour la vente à l'état frais. On a alors pris contact avec des épiceries à chaînes et on a étudié leurs exigences. Le résultat: les magasins à chaînes se sont montrés vivement intéressés à faire affaire avec un groupe de producteurs bien organisés. Ces magasins exigent la quantité et une qualité uniforme. Ils sont même prêts pour l'obtenir à payer une prime à la qualité.

C'est alors que le syndicat a décidé d'organiser sans trop de frais un poste de classification à Ste-Anne des Plaines et a retenu les services de M. Paul-Vanier, agronome. Depuis, la fraise No 1 est facilement vendue à plusieurs magasins à chaînes de la Métropole. C'est un débouché inattendu et en même temps une précieuse expérience pour l'avenir.

Il restait les fraises classées catégorie No 2 dont on risquait d'être embarrassé. Mais les conserveries sont de plus en plus intéressées à obtenir une fraise de bonne qualité pour la conserve. A la suite de négociation, la maison Carrière de Montréal a conclu un contrat avec le syndicat pour la fraise classée No 2 à un prix fixé de 9 cents la chopine. C'est là en quelque sorte une soupape de sûreté qui rend possible l'écoulement à un prix convenable des fraises qui ne peuvent être classées No 1 et vendues à l'état frais mais peuvent être un excellent produit pour les conserves.

Il y a plus. Le résultat le plus encourageant de l'organisation de la vente des fraises par un syndicat spécialisé c'est que deux autres compagnies sont venues d'elles-mêmes prendre contact avec le syndicat pour l'an prochain, la saison cette année étant déjà trop avancée.

Le syndicat caresse encore d'autres projets, notamment celui d'intéresser les conserveries qui n'aiment pas en général la fraise trop petite, c'est-à-dire de moins d'un demi-pouce, à cause du travail énorme d'équeutage, mais elles seraient disposées à garantir un prix minimum de 20 cents la livre de fraises équeutées. Le syndicat se chargerait d'organiser un poste d'équeutage avec l'aide de la main d'œuvre recrutée parmi les membres du syndicat et leurs

Popino fait des crêpes!...



familles. Mais ce n'est encore là qu'un projet qui demandera une étude approfondie...

Au marché public

Bref, à comparer à ce qui se passe sur les marchés publics, où l'organisation de la vente se fait au petit bonheur et trop souvent au coupe-gorge entre producteurs eux-mêmes, l'expérience de Ste-Anne des Plaines mérite de retenir l'attention de tous les intéressés, même si elle n'est pas encore concluante.

Ainsi, d'après une rapide enquête menée au marché Bonsecours, on a fait certaines constatations qui tendent à démontrer que la qualité varie avec chaque producteur, qu'il n'existe aucun système de classification, que l'on vend au plus offrant, à partir de \$5.50 le matin pour baisser au cours de la journée à \$4, \$3 et même davantage à mesure que le temps passe. On a noté également que l'emballage est loin d'être uniforme — les caisses varient de 36 à 24 chopines, — que la qualité n'est pas non plus uniforme et que ces producteurs, qui viennent des environs de Montréal, rive nord et rive sud, ne sont en général pas intéressés à la classification.

Ces producteurs, il importe de le souligner, font un tort énorme au marché et à tous les producteurs puisque ce sont leurs prix qui servent de base à ceux que l'on paie aux producteurs qui seraient intéressés à offrir un produit de bonne qualité. On remarque également que la quantité offerte au marché varie de jour en jour, ainsi que le nombre des vendeurs qui sont en général plus nombreux les lundi, mercredi et vendredi et moins les autres jours.

Autre constatation: un certain nombre de producteurs qui offrent un produit de bonne qualité ne vont jamais au marché, mais préfèrent vendre individuellement aux magasins à chaînes. Les prix qu'on leur offre varient avec l'habileté du vendeur. Il peut y avoir un écart considérable selon qu'on est bon ou mauvais "marchandeur".

Il n'en reste pas moins que sans organisation de vente c'est l'anarchie sur les marchés et surtout dans les prix. Et, en définitive, ce sont les producteurs organisés qui sont appelés à faire les frais de ce marchandage auprès des acheteurs qui profitent de cette concurrence ruineuse que se font entre eux les producteurs.

C'est pourquoi l'initiative des producteurs de fraises de Ste-Anne des Plaines vient à son heure et permet d'espérer une nouvelle orientation dans la vente des produits agricoles.

L'U.C.C. soumet...

(Suite de la première page)

sur divers aspects du problème agricole de la province de Québec. Il comprend entre une lettre de présentation portant la signature du président général, M. J.-B. Lemoine, une introduction, huit chapitres avec leurs subdivisions y compris les recommandations et 27 tableaux de statistiques puisées aux meilleures sources de renseignements.

Brevets d'invention

MARQUE DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays

MARION & MARION

Raym.-A. Robic - J.-Alf. Boutin
1510, rue Drummond
MONTREAL



CHEVAUCHEES SPORTIVES

Ecrit spécialement pour "La Terre de Chez Nous"

Par GERRY GOSSELIN

La période des vacances crée parfois un problème pour les parents qui, voulant assurer à leurs enfants, le maximum de loisirs dont ils ont besoin, ne savent quoi en faire. Tout le monde comprend bien aujourd'hui, avec la valeur de l'instruction, la nécessité pour tout ce petit monde à la campagne, on ne peut pas toujours passer autour de la table familiale, à la journée longue, écoliers et adolescents. Pourquoi alors ne pas les confier à deux mouvements très méritaires et qui ont fait leurs preuves: les Scouts catholiques pour les garçons et les Guides, pour les petites filles. Même si ce mouvement qui est en définitive la même, à la sympathie du public, on le connaît peu. On croit trop qu'il existe pour les autres et non pour soi. Cette organisation, qui a rendu de grands services, en maints endroits, est une grande famille. C'est avant tout une école de sociabilité. Première leçon pour les jeunes: on y apprend qu'en vivant en société, il faut compter sur son voisin comme il faut l'aider.

Sa deuxième caractéristique est la simplicité. Même en notre siècle de vitesse et d'inventions de toutes sortes, le bonheur reste dans les situations nettes et peu compliquées. Ceux qui passeront leurs vacances autour d'un appareil de télévision à regarder des films destinés aux adultes; les enfants qui se mettront à table trois fois par jour comme s'ils étaient dans un hôtel; les jeunes que les parents laisseront courir les rues et les ruelles, n'auront pas beaucoup progressé quand le temps de retourner en classe reviendra en septembre. Ils auront tué le temps, oublié les leçons de l'école, oublié leurs devoirs religieux; en un mot, tout sera à refaire... Dans un mouvement comme celui des Scouts, on sait joindre l'utile à l'agréable. Et l'agréable, où est-il? Dans la simplicité de la nature. Quand les scouts vont camper, ils n'ont pas besoin du confort de nos vies modernes. Ils vont communier à la grande nature en couchant sous la tente; en jouant dans les champs de verdure ou dans l'eau fraîche des lacs; en apprenant leurs métiers d'hommes; en développant leur esprit d'initiative; à devenir débrouillards; à se suffire. Tout en s'amusant, ils ne perdent pas de vue, le sens de la vie.

La même chose est vraie pour les petites filles qui, loin de la maison qui leur mûche tout, elles prennent vite l'habitude d'organiser leur petite vie et à se rendre utiles, tout en gardant le charme féminin qui les caractérise. Ceux qui ont de l'aisance rendraient un grand service à leurs enfants en les orientant vers ces mouvements... Les moins fortunés peuvent en donner autant à leurs enfants, en les inscrivant à des institutions du genre du Centre Paroissial, de la Palestre Nationale, des Loisirs paroissiaux. Il faut laisser sortir les enfants du foyer à l'époque où nous vivons. Mais si nous le faisons, il ne faut pas les laisser à la rue ou au far niente... Les endroits que nous venons de mentionner sont de tout repos. Ils continuent l'œuvre de la famille et de l'école. Il ne faut pas que la vertu et le bien prennent un air rébarbatif. Pour garder la jeunesse dans le droit chemin, pourquoi ne pas l'engager sur une route riante et plaisante, celle des Loisirs bien organisés dans leur intérêt? Si nous ne pouvons leur donner nous-mêmes les vacances auxquelles ils ont droit, nous pouvons sans crainte confier nos enfants à ces éducateurs sociaux qui nous remplacent avec dignité et efficacité.

La Terre DE CHEZ NOUS

COUPON D'ABONNEMENT

La Terre de Chez Nous,
515, avenue Viger,
Montréal, P.Q.

Je désire renouveler mon abonnement à la "Terre de Chez Nous". Ci-joint un mandat de \$2.00 pour un an OU (selon le cas) \$3.00 pour 2 ans, \$4.00 pour 3 ans.

NOM

Route rurale no

Paroisse ou bureau de poste

Comté

Province

L'abonnement à la "Terre de Chez Nous" coûte \$2.00 pour un an ou \$3.00 pour 2 ans ou \$4.00 pour 3 ans.

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
d'invention
25¢
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEUREUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE ST. MONTREAL

Bovins de boucherie et fermes du Québec

Ce serait une erreur de vouloir remplacer une unité laitière par une unité de boucherie et d'en attendre les mêmes revenus sans l'aide d'autres spéculations. Comparée à celle du lait, la production du bœuf est plutôt extensive, bien qu'elle se soit intensifiée ces dernières années; en d'autres termes, le rendement par vache et par acre est moindre qu'en industrie laitière. Telle est l'opinion exprimée par M. Paul Sylvestre, zootechnicien à la ferme expérimentale d'Ottawa, devant les agronomes du Québec réunis en congrès à Montréal.

La production des bovins de boucherie a cependant des compensations, précise le conférencier. Elle se contente de 50 à 60 p.c. des heures habituellement exigées par la production laitière, et le gros de la main-d'œuvre est requise pendant l'hiver. Une quantité de main-d'œuvre moindre et mieux répartie aboutit généralement à un revenu plus élevé par heure de travail et par individu. Parmi les compensations, on relève encore les étables peu coûteuses et un outillage simple. Les bovins à viande s'accommodent en effet d'étables froides pourvu qu'elles soient sèches, ce qui diminue la mise de fonds dans les bâtisses. Avec une forte proportion de légumineuses dans les fourrages, les grains de fermes suffisent à l'engraissement.

Facteurs de réussite

Une autre erreur à éviter, selon M. Sylvestre, est celle qui consiste à se lancer dans la production du bœuf sous prétexte que la production laitière ne fournit pas les revenus qu'on en attend. Erreur d'abord parce qu'un examen attentif pourra apporter des modifications capables de rendre une ferme laitière plus rentable. Erreur aussi parce que l'élevage des bovins à viande a des caractéristiques et des exigences bien définies qui ne cadrent pas toujours avec celles de la ferme laitière. Le milieu, les goûts, aptitudes et connaissances du cultivateur, le marché, les dimensions et le sol de la ferme, les entreprises en cours sur la ferme même ou dans la région, voilà autant de facteurs qui, individuellement ou en groupe, peuvent faire défaut.

L'étendue et la qualité des cultures herbagères constituent un point capital: ce sont elles qui limitent le nombre de têtes alors que les revenus d'une ferme affectée aux bovins de boucherie dépendent surtout du nombre. Il ne faudrait pas croire non plus qu'on peut s'en remettre au hasard, selon le même conférencier. La réussite en élevage des bovins à viande est de plus en plus le fruit d'une sélection rigoureuse, d'une alimentation soignée et d'une régie de la production plus efficace que par le passé.

Quelques règles générales

Règle générale, on peut dire que, dans les conditions actuelles du marché, l'élevage des bovins de boucherie, lorsque bien conduit, est rentable par unité de production. Le problème est d'en arriver à un revenu global suffisant pour permettre au cultivateur de toucher un salaire raisonnable, de faire remarquer M. Sylvestre. Et voici les quelques règles générales qu'il conseille de garder en mémoire.

1) L'élevage des bovins de boucherie, comme production principale, est rentable sur les fermes de 200 acres et plus, là où les cultures herbagères sont soignées. Cette production devient encore plus intéressante si la main-d'œuvre est rare et la mécanisation assez poussée.

2) Sur les fermes de 100 à 200 acres, l'importance de cet élevage doit être proportionnée aux productions herbagères. Il devra s'allier à d'autres productions animales et récoltes-argent dont l'importance variera suivant les conditions. Le but visé, c'est une ferme à productions multiples. Ce genre d'organisation présente certains avantages. Il est souple et par conséquent peut s'adapter plus facilement aux variations éventuelles de la production et des marchés. Avec des atouts nombreux, la baisse soudaine des prix dans une ligne ne conduit pas à la faillite. La main-d'œuvre est mieux répartie. Les récoltes non vendables ou difficilement vendables sont mieux uti-

lisées. Sur une ferme de ce genre, le troupeau de boucherie est là pour consommer les fourrages, les pâturages et les sous-produits non vendables de certaines récoltes.

3) En troisième lieu, les bovins de boucherie peuvent être avantageux sur les fermes spécialisées telles que les fermes fruitières et autres. Dans ces cas, les bovins de boucherie deviennent une production nettement secondaire et le nombre devra varier avec les pâturages et les fourrages disponibles.

Quant au changement du lait au bœuf, il peut se faire de plusieurs façons. Par l'achat complet d'un troupeau, ce qui demande un certain capital; par l'achat graduel de taureaux ou encore par le croisement d'absorption. Ce dernier est le plus facile mais aussi le plus lent. En outre, l'éleveur ne devra pas s'attendre à un maximum de qualité et de prix tant qu'il n'aura pas atteint la troisième génération.

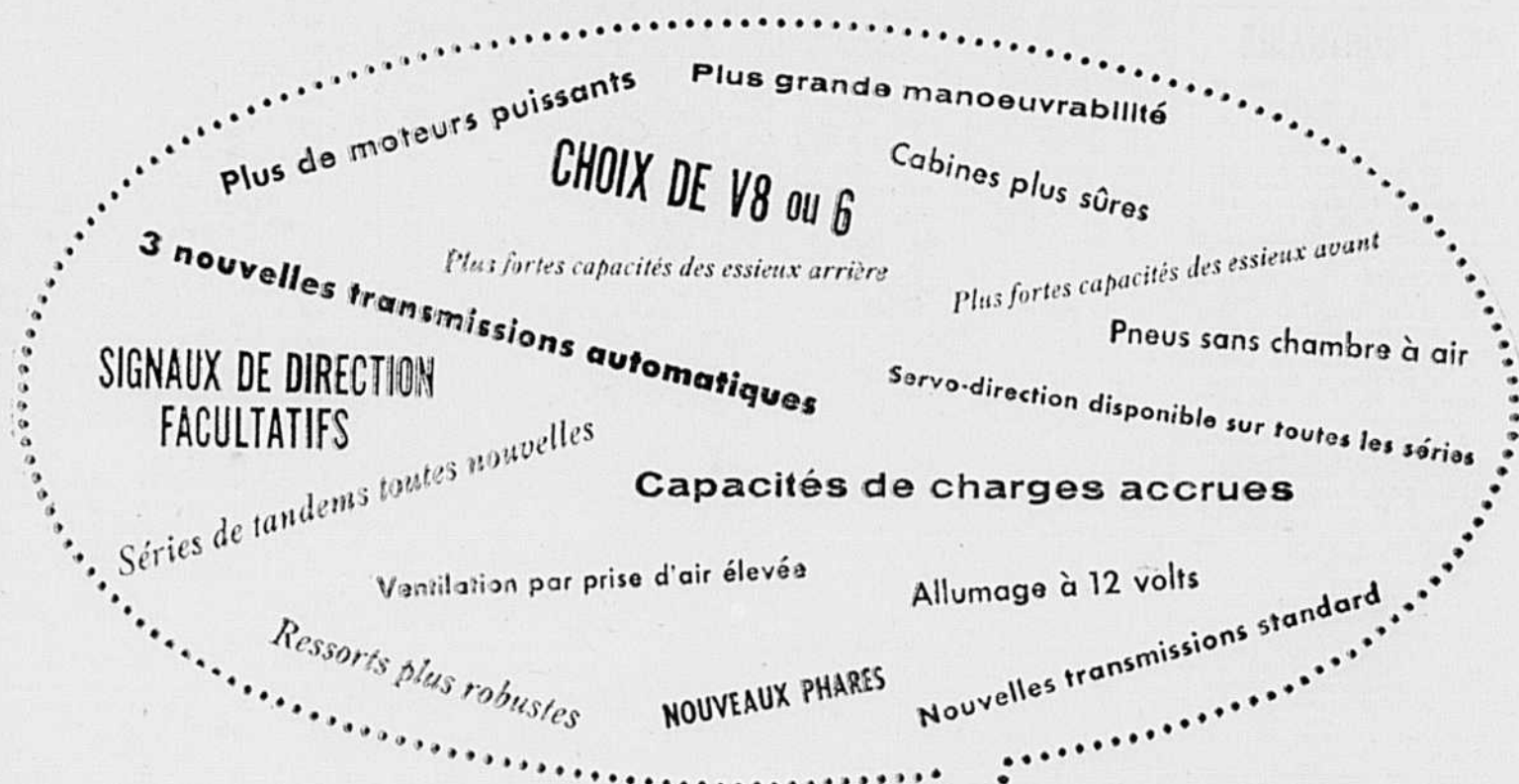
Il n'y a pas de doute que la production du bœuf devrait être encouragée là où le milieu et les

circonstances s'y prêtent. Il est douteux cependant que ce mouvement s'accélère beaucoup tant que la superficie de nos fermes restera ce qu'elle est actuellement au Québec.

Blé à \$12.73 le boisseau ?

Un boisseau de blé donne 43 livres de farine avec lesquelles le boulanger fabrique 67 pains. Un économiste américain a calculé qu'au prix de \$1.97, prix payé au producteur du Kansas, les 67 pains à 19 sous chacun rapportent \$12.73.

LA SEULE SÉRIE DE CAMIONS QUI RÉPOND À TOUS LES BESOINS !



GMC 1956 VOUS OFFRE LE PLUS GRAND CHOIX AU MONDE DE MODÈLES, MOTEURS, TRANSMISSIONS ET ESSIEUX ARRIÈRE !

PBV ALLANT DE 5,000 LB. À 59,000 LB. — Grâce à leurs nouvelles séries, les camions GMC vous offrent le plus vaste choix de modèles jusqu'ici — un camion pour chaque industrie et chaque commerce au Canada.

MOTEURS V8 OU 6 — MOTEURS À ESSENCE OU DIESEL — de 140 à 225 cv. Douze moteurs à essence — V8 et 6 — et 3 puissants diesel permettent d'assortir la puissance du véhicule à n'importe quelle charge.

TRANSMISSIONS STANDARD ET TROIS TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES — Jusqu'à 10 vitesses avant et 2 arrière dans les transmissions standard. Et trois transmissions automatiques: l'Hydra-Matic simple, l'Hydra-Matic jumelée et la sensationnelle nouvelle Powermatic, fonctionnant selon un principe entièrement nouveau.

GAMME ÉTENDUE D'ESSIEUX ARRIÈRE EXTRA-ROBUSTES — Et renseignez-vous sur le tandem à couple triplé — le plus récent et le meilleur de tous les tandems.

Une valeur General Motors

Tout ce que vous désirez...



le possède!

